

**D**IRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES  
**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**2 0 0 1**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture  
Communication**

**P** RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION  
**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
**D**IRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

---

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**2001**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION**  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE  
**2002**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

21-23 boulevard du Roy René  
13617 Aix-en-Provence principal cedex

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

21-23 boulevard du Roy René  
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu  
afin que soient diffusés rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,  
dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions  
(au plan scientifique et administratif),  
qu'aux membres des instances chargées du contrôle  
scientifique des opérations,  
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie  
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »  
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.  
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Illustration de couverture :  
Hyères, Porquerolles (Var).  
(Photographie : Christian Hussy et Marc Heller)*

*Coordination, relecture, tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni  
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni  
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs  
Mise en page : Lucienne Ferreri (ADAM éditions)  
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)  
Traitement des illustrations d'après les documents  
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive ;  
Stagiaire : Antoine Pasqualini*

*Imprimerie : Espace Imprimerie, 2 rue Michel Mérino, 13005 MARSEILLE*

ISSN 1240-8662 © 2002

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Table des matières

2 0 0 1

Préface 7

Avant-propos 9

Résultats scientifiques significatifs 11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 14

#### Travaux et recherches archéologiques de terrain

#### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	16
Allos, Notre-Dame de Valvert	17
La Brillanne, Le Champ du Roi	18
Céreste, Bontemps	18
Céreste, La Combe Joubert	18
Céreste, Pont de l'Aigubelle	22
Clumanc, Clastres, nécropole Saint-Honorat	24
Forcalquier, Quartier Saint-Promasse/Les Charmels	24
Ganagobie, Église de Villevieille	25
Mane, Cimetière de la Malautière	26
Quinson, Route départementale 11	26
Reillane, Saint-Denis	27
Riez, Collège Maxime Javelly	28
Simiane-la-Rotonde, Bas-fourneau du Garant	29
Simiane-la-Rotonde, Château	30
Thoard, Commune	32
Moyenne vallée du Jabron, Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-Miravail, Noyers-sur-Jabron	33
Pays de la Motte-Turriers	33
Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux temps Modernes	36



<b>Tableau des opérations autorisées</b>	39
<b>Carte des opérations autorisées</b>	40
<b>Ancelle</b> , Commune	41
<b>L'Argentière-la-Bessée</b> , Chapelle Saint-Jean	43
<b>L'Argentière-la-Bessée</b> , Mines d'argent du Fournel	44
<b>Freissinières</b> , Faravel XIII et Faravel XIV	45
<b>Molines-en-Queyras</b> , Vallon du Longis	47
<b>La Motte-en-Champsaur</b> , Commune	48
<b>Puy-Saint-Pierre</b> , Cimetière de Lariey	49
<b>Saint-Firmin</b> , Forteresse de Saint-Firmin en Valgaudemar	51
<b>Saint-Maurice-en-Valgaudemar</b> , Six cabanes	51
<b>Saint-Véran</b> , Mine de cuivre des Clausis	52
<b>Sigoyer</b> , Sépulture du Serre Marceau	55
<b>Massif du Dévoluy et Haut Buëch</b>	55
<b>Vallée du Céans-Laragnais</b>	57
<b>Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises</b>	58

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	61
<b>Carte des opérations autorisées</b>	62
<b>Antibes</b> , Aqueduc romain dit de la Bouillide	63
<b>Castellar</b> , Abri Pendimoun	63
<b>Caussols</b> , Église Saint-Lambert	64
<b>Èze</b> , Mont-Bastide	65
<b>Guillaumes</b> , Notre-Dame de Buyei	66
<b>Lucéram</b> , Cime de La Plastra	66
<b>Nice</b> , Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 25	68
<b>Saint-Martin-d'Entraunes</b> , La cabane du col des Champs	70
<b>Sainte-Agnès</b> , Le Château	71
<b>Tende</b> , Mont Bego	72
<b>Tende</b> , Corniformes et araires du Bego	75
<b>Tende</b> , Cime des Lacs	77
<b>Tende</b> , Enclos et gravures rupestres du Sabion	78
<b>Tourrette-Levens</b> , Commune	80
<b>Tourrettes-sur-Loup</b> , Commune	80
<b>La Turbie</b> , Trophée d'Auguste	81
<b>Valdeblore</b> , Vestiges d'exploitation minière et de métallurgie du fer	82
<b>Valdeblore</b> , Millefonts	83
<b>Massif du Mercantour</b> , Pastoralisme d'altitude	84
<b>Projet Collectif de Recherche « Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes »</b>	86

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	89
<b>Carte des opérations autorisées</b>	92
<b>Aix-en-Provence</b> , Commune	93
<b>Aix-en-Provence</b> , Le dépotoir de l'atelier Cézanne	94
<b>Aix-en-Provence</b> , Musée Granet	95
<b>Aix-en-Provence</b> , Établissement thermal	98
<b>Aix-en-Provence</b> , 15 bis rue des Nations	99
<b>Aix-en-Provence</b> , Domaine du Grand Saint-Jean	100
<b>Allauch</b> , Notre-Dame du Château	100
<b>Alleins</b> , Château	101
<b>Arles</b> , Rue Séverine	102

Arles, Papeterie Étienne	102
Arles, Couvent des Grands-Carmes	103
Les Baux-de-Provence, Plateau	104
Les Baux-de-Provence, Château	105
Berre-l'Étang, Saint-Estève-le-Pont	105
Bouc-Bel-Air, Place Jean-Moulin	107
Boulbon, Château	108
Cassis, Vieille Ville	108
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence	109
Fos-sur-Mer, Quartier de l'Étang	111
Gardanne, Zone industrielle Avon	112
Graveson, La Roque	113
Jouques, Notre-Dame de Consolation	115
Lançon-Provence, <i>Oppidum</i> de Constantine	116
Marseille, Grotte Cosquer	116
Marseille, <i>Oppidum</i> de Verduron	117
Marseille, 53 route de la Valentine	118
Marseille, Tunnel de la Major	119
Marseille, Fort Saint-Jean, église de la Commanderie	120
Martigues, Ponteau-Gare	121
Martigues, La Couronne / Le Collet-Redon	122
Martigues, Chapelle de l'Annonciade	123
Martigues, Saint-Pierre-les-Martigues	126
Martigues, Tamaris	127
Martigues, Quartier de l'Île, rue de la République	128
Martigues, Tholon	130
Mouriès, Caisses de Jean-Jean	131
Peypin, Rue du Château	132
Port-de-Bouc, Forêt de Castillon	133
Port-de-Bouc, <i>Oppidum</i> de Castillon	134
Puylobier, Richeaume I	135
Le Puy-Sainte-Réparate, Quartier Régine	138
Saint-Étienne-du-Grès, Saint-Clément	139
Saint-Rémy-de-Provence, Le nymphée de <i>Glanum</i>	140
Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Cabassole	140
Tarascon, Saint-Gabriel / <i>Ernaginum</i>	141
Vernègues, Château seigneurial	142
Projet collectif de recherche « Rhône d'Ulmet »	144

VAR	149
-----	-----

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	151
Le Beausset, Gouffre de la Nécropole	153
Le Bourguet, Maurin	153
Le Cannet-des-Maures, La Trinité / Les Blaïs	154
Le Cannet-des-Maures, Clos d'Anjouan	157
Le Cannet-des-Maures, Mines de Saint-Daumas	158
Châteauvieux, Commune	158
Fréjus, Le Gargalon	159
Fréjus, Hall de l'Hôtel de Ville	159
La Garde-Freinet, Baume des Maures	160
Hyères, Île de Porquerolles	161
La Martre, Commune	161
Puget-Ville, Commune	161
Roquebrune-sur-Argens, Sainte-Candie	162
Roquebrune-sur-Argens, Impasse Barbacane	164
Saint-Cyr-sur-Mer, <i>Villa</i> des Baumelles	165
Taradeau, Saint-Martin	166
Le Bourguet / Brenon, Communes	166
Le Cannet-des-Maures / Le Luc-en-Provence, La plaine des Maures et sa bordure nord	167
Pourcieux / Pourrières, Haute vallée de l'Arc	168
Inventaire des <i>castra</i> désertés	168

<b>Tableau des opérations autorisées</b>	171
<b>Carte des opérations autorisées</b>	173
<b>Apt</b> , Rue de l'Amphithéâtre	175
<b>Bonnieux</b> , La Combette	176
<b>Brantes</b> , Mont-Ventoux 4 ou aven René-Jean	177
<b>Carpentras</b> , Centre-ville	179
<b>Caseneuve</b> , Commune	180
<b>Caumont-sur-Durance</b> , Saint-Symphorien	181
<b>Caumont-sur-Durance</b> , Chapelle Saint-Symphorien	183
<b>Courthézon</b> , Le Baratin	185
<b>Fontaine-de-Vaucluse</b> , Source de Vaucluse	186
<b>Goult</b> , Dolmen de l'Ubac	186
<b>Méthamis</b> , Les Auzières II	187
<b>Orange</b> , Impasse Saint-Louis / Rue Pontillac	188
<b>Orange</b> , La Tourre	188
<b>Orange</b> , Rue Saint-Clément, 316	189
<b>Orange</b> , Colline Saint-Eutrope	190
<b>Orange</b> , Déviation RN 7	191
<b>Puyvert</b> , Commune	192
<b>Rustrel</b> , Commune	192
<b>Saignon</b> , Tourville. Les Gondonnets	193
<b>Saignon</b> , Commune	195
<b>Saint-Martin-de-Castillon</b> , Commune	196
<b>Saint-Saturnin-lès-Apt</b> , Combe de Fontjouval	197
<b>Sannes</b> , Quartier des Clos	197
<b>Sault</b> , Hippodrome	198
<b>Vallée de la Nesque, Vallée de l'Ouvèze</b>	199
<b>Arrondissement de Carpentras</b> , Stations moustériennes (Caromb et Mazan)	200
<b>Piémont méridional du grand Luberon</b> , 10 000 ans de présence humaine	201

**OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 205**

<b>Tableau des opérations interdépartementales</b>	205
<b>Le Couronnien en Basse-Provence occidentale.</b>	
<b>État des connaissances et nouvelles perspectives de recherches</b>	207
<b>Opérations archéologiques liées à la mise en sécurité des concessions minières orphelines en région PACA</b>	208
<b>Mines et métallurgies en Provence et dans les Alpes du sud de la Préhistoire au XX<sup>e</sup> s.</b>	210
<b>Enchâtellement dans les Préalpes du Sud</b>	211
<b>Topographie urbaine de Gaule méridionale</b>	211

**Liste des abréviations 213**
**Bibliographie régionale 215**
**Liste des programmes de recherche nationaux 229**
**Organigramme du Service Régional de l'Archéologie 230**

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Préface

# BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	1
---	---	---	---

Je suis heureux de saluer la parution de ce volume d'actualités scientifiques qui, comme à l'accoutumée, offre une présentation riche et précise des travaux de terrain conduits en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par les chercheurs professionnels et bénévoles.

Ce bilan 2001 porte témoignage d'une recherche toujours en mouvement qui s'exerce sur des échelles temporelles et spatiales élargies ; recherche qui fait appel à des techniques et des savoirs des plus novateurs pour favoriser, depuis les Alpes du Sud jusqu'aux rives de la Méditerranée, l'approfondissement des connaissances sur les populations et les paysages.

Ce bilan scientifique régional prend place à un moment majeur de l'histoire de l'archéologie française puisqu'il coïncide avec l'application de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive qui jusque-là avait été, au-delà de ses apports méthodologiques et scientifiques, souvent difficilement vécue au quotidien par ses acteurs.

Sans aucun doute, cette loi annonce une mutation et une évolution sans précédent, notamment dans les métiers de l'archéologie et particulièrement dans les

services régionaux. Elle apportera aussi d'une manière plus générale de profondes modifications dans le système organisationnel de la recherche et instaurera des relations nouvelles entre les différents partenaires administratifs, économiques et politiques.

Il appartient maintenant à l'État, qui dispose des moyens législatifs adaptés, de veiller, en tenant compte des nécessités économiques et des impératifs de l'aménagement du territoire, à la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine national.

Je forme le vœu que, sur cette nouvelle assise législative et grâce à un accroissement des moyens financiers réservés en 2002 par le ministère de la Culture à la recherche programmée, s'effacent d'abord, lors de l'émergence de nouveaux vestiges archéologiques, les querelles surannées entre « anciens » et « modernes » et que soit favorisée, par une approche inter-institutionnelle et pluridisciplinaire, cette quête d'un passé qui nous est commun.

Jérôme Bouët  
Directeur régional des affaires culturelles

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Avant-propos

# BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	1
---	---	---	---

Une fois encore, ce bilan scientifique régional répond à son ambition qui est de rassembler et diffuser largement les informations scientifiques essentielles obtenues durant l'année écoulée. Trait d'union entre les acteurs de la recherche, les partenaires administratifs concernés et la population, ce onzième volume témoigne du dynamisme de l'archéologie régionale et cela, malgré les difficultés administratives qu'ont dû surmonter les responsables d'opérations programmées par suite de nouvelles dispositions prises pour l'attribution des subventions. Les explications fournies à l'automne lors des réunions départementales de pré-programmation et les dispositions techniques retenues tant au niveau national que régional devraient, je l'espère, faciliter le déroulement des prochaines campagnes.

Je ne reviendrai pas ici sur le caractère original, voire exceptionnel, de telle ou telle découverte mais, en revanche, je voudrais souligner toute l'importance des résultats scientifiques significatifs annuels. Ils sont, pour un bon nombre d'entre eux, le fruit d'une approche de terrain diversifiée conduite par des équipes très souvent interdisciplinaires. Je citerai l'exemple des recherches menées sur de nouveaux espaces du territoire régional comme la moyenne et haute montagne qui fournissent dès à présent une très riche documentation inédite et ouvrent, pour le futur proche, des perspectives nombreuses et prometteuses.

J'ajouterai à ce « bilan de terrain » les collaborations initiées avec nos collègues italiens et tunisiens ainsi que l'apport de plusieurs colloques et tables rondes. Ces rassemblements ont été autant d'occasions de dresser des bilans précis sur des périodes chronologiques : ainsi à Aix, sur le Paléolithique supérieur et le Mésolithique, à Fréjus et Arles sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, ou sur des thématiques à Velaux et Avignon sur la statuaire protohistorique, à Valbonne sur la céramique antique, à Marseille sur les verreries antiques et médiévales, à Châteaudouble sur l'archéologie minière... Ils ont permis également aux chercheurs régionaux d'apporter une contribution significative à des recherches de portée mondiale sur le phénomène de la peste (colloque de Marseille).

La diffusion des acquis de la recherche a été aussi largement privilégiée tant au sein de la communauté archéologique qu'auprès du grand public. En témoignent la bibliographie conséquente donnée en fin de volume, avec des publications majeures comme les actes du colloque *Marseille, trames et paysages urbains*, et les expositions régionales présentées à Antibes, Arles, Berre-l'Étang, Hyères, Marseille..., ou les expositions interrégionales de Lattes et Valence... À ces opportunités de rencontres avec le public, il faut ajouter celle qu'offre désormais le nouveau musée départemental de la Préhistoire à Quinson.

Je citerai encore pour ce domaine de la diffusion, la présentation de l'oppidum d'Entremont sur le site internet du ministère de la Culture dans la série des « grands sites archéologiques » ou enfin, les multiples contributions de la presse écrite, orale et télévisuelle nationale et internationale pour le dixième anniversaire de la découverte de la grotte Cosquer.

Parallèlement, de nombreuses formations ont été organisées à Aix, Arles, Marseille, Valbonne..., parfois itinérantes comme celle proposée par l'Université européenne d'été entre Marseille, La Vallouise et Turin ainsi que des actions menées en faveur des jeunes chercheurs avec l'attribution de bourses du ministère de la Culture et du Conseil Régional.

Au cours de cette année, ont été également ouverts deux grands chantiers : une pré-enquête sur les « friches archéologiques » dans le but d'établir un nouveau schéma régional favorisant la mise en valeur et la protection des sites archéologiques majeurs étudiés durant ces cinquante dernières années et une seconde, en relation avec les laboratoires concernés, sur les collections anthropologiques conservées dans les dépôts archéologiques avant de finaliser un projet d'ostéothèque régionale.

Un grand nombre d'actions évoquées précédemment se poursuivront en 2002 parallèlement à l'émergence de nouveaux projets. Tous prendront désormais place dans un nouveau chapitre de l'histoire de l'archéologie française. En effet, avec la mise en œuvre de la loi du 17 janvier 2001 se referme une longue période qui a

été largement dominée par l'invention d'une archéologie préventive militante, très intense, parfois désordonnée mais aussi combien innovante même si souvent réalisée dans des conditions complexes en raison d'un dispositif législatif mal adapté.

Il nous revient à présent, chacun dans son domaine de compétences et de responsabilités, d'apporter en cette période de transition, au-delà des tâtonnements et des inquiétudes, une contribution directe pour parachever cette refondation de l'archéologie nationale. Il me semble indispensable que toutes ces initiatives s'inscrivent maintenant dans une dynamique inter-institutionnelle, pluridisciplinaire et européenne. Cette «révolution» dans la pratique de notre discipline doit

non seulement ouvrir la voie à une archéologie plus maîtrisée mais aussi favoriser le rapprochement entre les recherches programmées et préventives sur des territoires et autour de problématiques fortes.

Je souhaite dans cette perspective que l'archéologie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, enrichie de collaborations interrégionales et ouverte sur l'espace méditerranéen, poursuive avec la même excellence et le même dynamisme ce déchiffrement de notre histoire commune.

Xavier Delestre  
Conservateur régional de l'archéologie

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Résultats scientifiques significatifs

### BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	1
---	---	---	---

Dans les Alpes-Maritimes, à **Nice**, dans la **grotte du Lazaret**, le dégagement de l'unité stratigraphique UA 25, qui avait livré lors de son dégagement partiel en 2000 un amas d'ossements d'herbivores (six cerfs et un bouquetin) de 80 cm de diamètre auquel étaient associés huit bifaces, s'est poursuivi sur une superficie d'environ 60 m<sup>2</sup> qui apparaît désormais comme un lieu de vie organisé : un foyer de cendres très épais, d'au moins 40 cm de diamètre, ainsi qu'une concentration importante d'éclats lithiques évoquant un lieu de taille ont été dégagés. Ce sol est par ailleurs jonché d'ossements d'animaux, avec des concentrations plus ou moins importantes selon les endroits. L'étude des remontages est en cours afin d'établir les éventuelles relations entre les différentes concentrations d'objets. Dans l'abri moustérien de **La Combette** à **Bonnieux** (Vaucluse), la fouille des couches les plus profondes actuellement connues (F et G) s'est poursuivie sur la plus grande superficie possible. Le sommet des dépôts stériles a été atteint sur 3 m<sup>2</sup>. Une couronne de dalles d'effondrement du plafond a également été mise au jour sur plusieurs mètres carrés. Des milliers de vestiges lithiques et osseux, fortement marqués par l'action du feu, ont été récoltés. Le cerf, le cheval, le bouquetin et le chevreuil sont les principales espèces représentées dans ces niveaux. Trois structures de combustion, particulièrement nettes, ont été mises en évidence sur le devant de l'abri.

À **Céreste**, dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la suite d'un sondage, un nouveau site paléolithique moyen avec une industrie lithique variée et un gîte inédit de silex oligocène ont été découverts à **La Combe Joubert**.

La recherche sur le pastoralisme et l'occupation du sol dans le sud du massif alpin s'est poursuivie. De nouvelles structures ont montré une occupation de ces espaces à une époque reculée : des gisements d'époques mésolithique et protohistorique ont été fouillés à **Faravel**, commune de **Freissinières** (Hautes-Alpes), s'ajoutant à ceux découverts précédemment.

À l'**abri Pendimoun** à **Castellar** (Alpes-Maritimes), les horizons fouillés cette année dans le secteur sud

correspondent aux dernières étapes du Néolithique ancien à céramique imprimée. Il s'agit de sols d'habitat bien conservés et lisibles, fossilisant des structures (fosse, cuvette, foyer construit). Le secteur est caractérisé par l'abondance des restes de faune. La céramique est, pour l'essentiel, décorée à la coquille de cardium utilisée en impression pivotante et parfois associée à des cordons en relief ; les bords de vases décorés à la coquille présentent parfois des lobes préfigurant peut-être ceux des Vases à Bouche Carrée (VBQ). Dans le secteur nord, les horizons inférieurs appartenant à la culture des VBQ correspondent à un changement net du faciès sédimentaire, avec l'augmentation des changements anthropiques (foyer bâti, aménagements de pierre) et de la densité de la céramique.

La campagne 2001 au **Baratin** à **Courthézon** (Vaucluse) a intéressé la fouille des derniers niveaux d'occupation de la grande zone CI-101/93. On y a découvert le plan d'une structure d'habitat de forme ovale, orientée sud-est/nord-ouest, limitée par un radier de galets rubéfiés et de fragments de molasse interprété comme les restes d'une cloison en matériaux périssables. Quatre foyers empierrés, superposés, sont disposés en son centre et sont associés à des sols carbonatés indurés témoignant de réoccupations et d'aménagements successifs. Différents foyers extérieurs, dont un à plat et non empierré, complètent cet ensemble qui serait contemporain, dans ses premières expressions, de la phase initiale d'aménagement de la grande structure de galets rubéfiés découverte en 1970 par J. Courtin.

La fouille de la **Baume des Maures** à **La Garde-Freinet** (Var) a permis de préciser la nature et le contexte des dépôts sépulcraux. Il ne semble pas que l'on puisse à proprement parler de cistes comme cela avait été envisagé lors des fouilles anciennes. L'enfouissement des amas d'ossements humains brûlés est parfois simplement accompagné du redressement d'une dalle de gneiss présente dans le remplissage. Le niveau chasséen censément sous-jacent aux sépultures n'a en fait restitué aucun vestige qui permette de le caractériser.

Dans les Hautes-Alpes, la mine des **Clausis à Saint-Véran** a été mise en sécurité avec un partenariat composé de la DRAC, la DRIRE et le parc régional du Queyras.

Dans les Bouches-du-Rhône, la campagne réalisée sur le site du **Collet-Redon à Martigues** a vu l'achèvement des niveaux de l'âge du Bronze, sans doute ancien, et la découverte d'éléments campaniformes de type rhodano-provençal. La poursuite d'un petit sondage a permis parallèlement d'apprécier le potentiel d'étude dans le domaine économique ; la mise au jour de restes de poissons, bien conservés, permettra d'évaluer la part prise par l'activité halieutique aux différentes époques d'occupation du site.

Sur le site du **mont Bego (Tende, Alpes-Maritimes)**, les vérifications ont porté en 2001 sur les 660 faces gravées de la zone IV déjà relevées les années précédentes. 50 nouvelles roches ou faces gravées ont été découvertes, surtout à la base du pic des Merveilles, au-dessus des éboulis. Sur une roche, proche de l'« anthropomorphe aux bras en zigzag » est apparu un petit anthropomorphe auréolé, bras écarté, constitué à la fois de cupules et de fines incisions. Une autre roche se révèle unique pour le mont Bego : elle présente un travail préparatoire portant sur douze attelages tracés grâce à une pointe, dont un corniforme seulement a été piqueté. La surface gravée est inclinée sur le sol, le bloc s'étant renversé. C'est peut-être la raison pour laquelle les gravures, habituellement constituées de cupules juxtaposées, n'ont pas été terminées.

À **Sigoyer** (Hautes-Alpes), des travaux de voirie ont permis de reprendre et de terminer la fouille de la sépulture gauloise du **Serre-Marceau**. À cette occasion, a été découvert notamment un moule pour pendeloques en bronze.

La poursuite des travaux de terrain sur le site de **La Roque**, sur le piémont oriental de l'oppidum du **Mourre Pela à Graveson** (Bouches-du-Rhône) a livré des informations d'un intérêt capital concernant le système de fortification du site et la présence probable d'un sanctuaire. De nouveaux éléments de stèles (dont deux exemplaires de grande taille) ont été trouvés dans le secteur oriental du bastion 1, ainsi qu'un groupement de quinze fragments de stèles en attente de remploi. À **Martigues**, six stèles en remploi ont été découvertes dans le parement du rempart protohistorique de **Saint-Pierre**.

Dans le même département, les opérations archéologiques menées sur le site de la *villa* gallo-romaine du **quartier Régine**, sur la commune du **Puy-Sainte-Réparate**, se sont achevées cette année. Cet établissement antique implanté à partir du II<sup>e</sup> s. de n. è. et abandonné au III<sup>e</sup> s. a pu être dégagé sur une superficie totale de plus de 4000 m<sup>2</sup>, soit environ les trois quarts de sa superficie totale probable. Au sud, les bâtiments s'intègrent dans un vaste ensemble issu d'une seule campagne de construction. Les installations destinées à la vinification – double pressoir, vaste chai dont la capacité de pressage devait se situer aux alentours de 80 000 litres et dépendances – sont organisées autour d'une grande cour centrale.

Dans la partie nord les vestiges plus arasés témoignent de la présence d'un péristyle doté d'un bassin et d'un ensemble thermal.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'aménagement de la RN 100 a été à l'origine d'une intervention sur le pont de l'**Aiguebelle de Céreste**, qui s'est révélé être une construction romaine de première importance. Il s'agit d'un pont à deux arches avec une unique pile placée au centre de l'ouvrage, fait très rare. Placé sur la *via Domitia*, c'est un édifice monumental original et spectaculaire. Cette découverte est d'une grande importance pour la connaissance des ouvrages antiques.

Dans le Vaucluse, les observations effectuées sur la partie supérieure du mur de scène du **théâtre d'Orange** ont abouti à de nouvelles hypothèses sur le système de couverture de l'édifice, en corrigeant sensiblement les relevés antérieurs. Toujours à **Orange**, le mur antique bordant le **forum**, désormais débarrassé des constructions qui s'y adossaient, a pu lui aussi être étudié. À **Saignon**, les fouilles de la *villa* de **Tourville** se sont poursuivies dans le secteur des thermes et des pièces de service, dont les niveaux tardifs sont désormais bien connus et qui ont livré un lot significatif d'outils et d'ustensiles agricoles. Des sondages complémentaires ont été effectués dans le jardin antique de **Caumont-sur-Durance** : la structure du grand bassin, aménagé selon une technique particulière, est apparue avec netteté, et des traces de plantations antiques ont pu être identifiées. Un ensemble intéressant de fragments de plaques *Campana* y a été retrouvé, certains ayant conservé une partie de leur polychromie.

Sur la commune du **Cannet-des-Maures**, dans le Var, la poursuite des fouilles du site de **Forum Voconii**, fondation romaine du milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è., a permis de dégager un segment de ruelle qui devrait guider ce chantier vers la recherche du plan de l'agglomération. Sur la même commune, à 2 km au sud au bord d'un ruisseau, des travaux ont amené la découverte d'un nouveau moulin hydraulique à roue horizontale qui confirme la diffusion de cette technique au V<sup>e</sup> s. dans les campagnes varoises.

Le diagnostic archéologique mené à **Arles** (Bouches-du-Rhône), dans le quartier de **Trinquetaille**, sur les terrains de la **Papeterie Étienne** et sur des terrains agricoles situés à l'ouest de l'usine a été mené préalablement à la mise en place d'une conduite de gaz. Les découvertes réalisées se rattachent à une nécropole déjà mise en évidence par J. Rouquette en 74-75 lors de travaux de voirie. Une tranchée de 80 m de long pratiquée le long de la clôture de l'usine a permis de mettre au jour onze tombes (un sarcophage en calcaire, six tombes en coffre de pierre et quatre tombes en pleine terre) datées entre le VI<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. À l'extrémité orientale de cette tranchée, il a été possible d'identifier une digue et de replacer ainsi l'emplacement d'un Rhône fossile. Ces données archéologiques et environnementales incitent à replacer ce cimetière à proximité du monastère de l'île de la Cappe fondé par l'évêque Hilaire d'Arles au V<sup>e</sup> s. Les vestiges antérieurs à la nécropole se rapportent à trois bâtiments

dont un vaste espace bâti qui pourrait être interprété comme un entrepôt, à une voie et un égout. Ces éléments viennent compléter la documentation sur l'urbanisation sur ce quartier de la ville.

Dans le Var, le site perché et fortifié du haut Moyen Âge de **Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens)** montre une occupation allant du V<sup>e</sup> s. au début du VIII<sup>e</sup> s. L'église, en cours de dégagement, comporte les traces de plusieurs états sans doute rattachables à cette période et des transformations jusqu'au cœur du Moyen Âge.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le projet d'aménagement du site de **Saint-Denis à Reillanne** a permis la mise au jour d'importants vestiges des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., une maison forte, une tour et des bâtiments interprétés

comme une cave et un corps de logis. À **Simiane-la-Rotonde**, la réhabilitation du **château** médiéval par la commune et les Monuments Historiques a été l'occasion d'effectuer un diagnostic et de découvrir des niveaux du sol du *castrum* et une partie de la courtine du château se rapportant au XIV<sup>e</sup> s., découverte très importante pour la connaissance du château.

Dans les Hautes-Alpes, à **Puy-Saint-Pierre**, des sondages ont vérifié l'existence du cimetière de pestiférés de **Larief** que la tradition orale attribue à la peste de 1628-1632. Ce cimetière, qui constitue le seul site connu du XVII<sup>e</sup> s., devrait faire l'objet de fouilles exhaustives en 2002.

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Tableau de présentation générale des opérations autorisées

### BILAN SCIENTIFIQUE

**2 0 0 1**

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	6	5	8	5	13	8	0	<b>45</b>
Fouilles d'évaluation archéologique (EV)	9	1	2	23	6	3	0	<b>44</b>
Fouilles préventives (SP)	2	0	0	7	1	0	0	<b>10</b>
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	0	0	0	5	6	1	0	<b>12</b>
Fouilles programmées (FP)	3	5	3	21	2	7	0	<b>41</b>
Prospections (PI, PR)	14	4	6	9	10	12	1	<b>56</b>
Prospections thématiques (PT)	0	5	4	3	1	1	0	<b>14</b>
Pr. au détecteur de métaux (MET)	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Relevés d'art rupestre (RE)	0	0	2	2	0	1	0	<b>5</b>
Projets collectifs de recherche (PC)	2	1	2	3	0	2	2	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>78</b>	<b>39</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>239</b>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

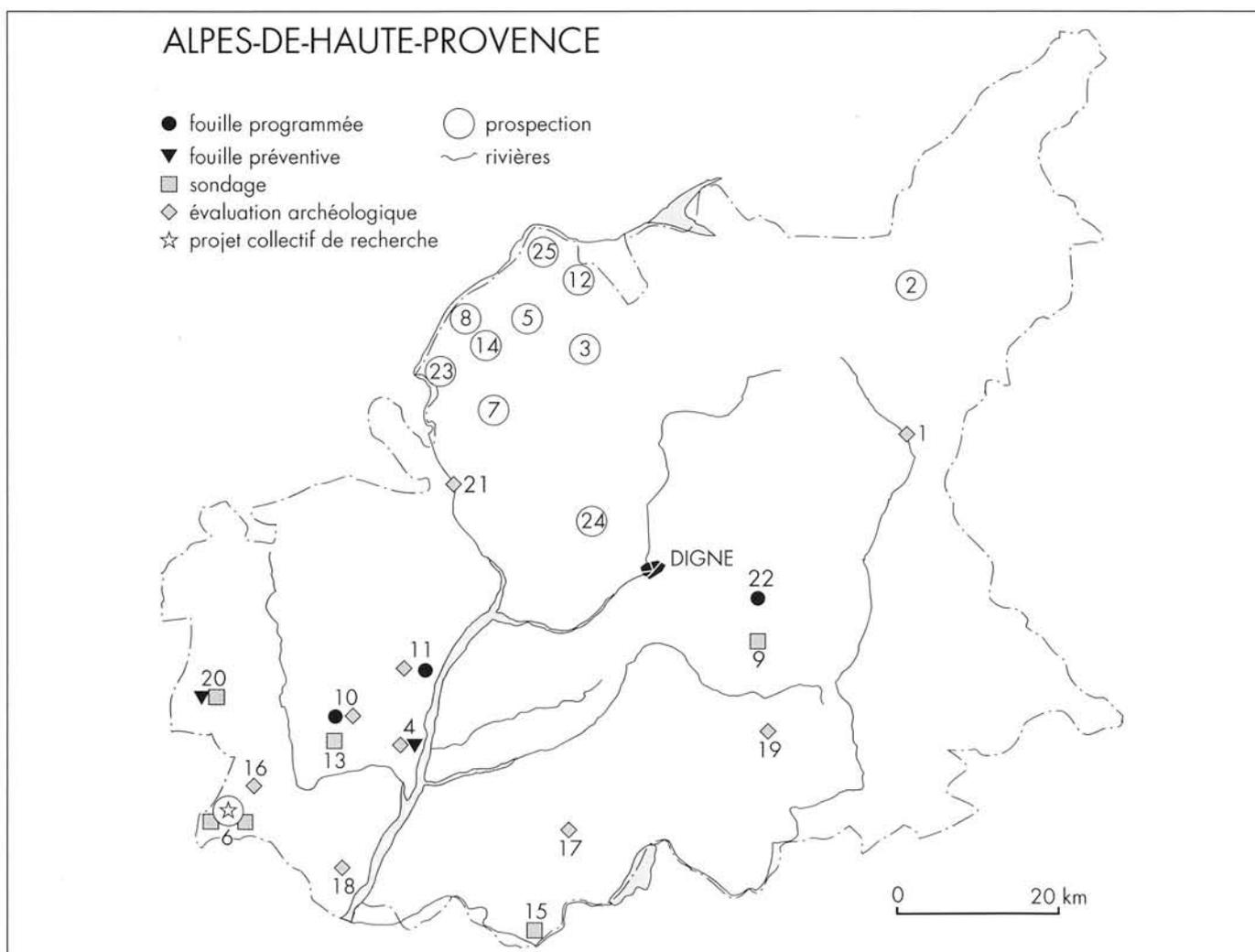
**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 1**

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
04 006 001	Allos. Notre-Dame de Valvert	L. Martin (AFA)	23	EV	MA		1
04 019/096/195	Barcelonnette / Jausiers / Saint-Pons	S. Agusta-Boularot (SUP)		PI			2
04 023	Bayons (pays de la Motte-Turriers)	P. Bertone (ASS)		PI	DIA		3
04 034 023	Brillanne (La). Champ du Roi	A. Hasler (AFA)	12 12	EV SP	NEO		4
04 037	Caire (Le) (pays de la Motte-Turriers)	P. Boucard (ASS)		PI	DIA		5
04 045	Céreste. Bontemps	L. Slimak (AUT)		PI	PAL		6
04 045 032	Céreste. Combe Joubert	L. Slimak (AUT)	03	SD	PAL		6
04 045 028	Céreste. Pont de l'Aiguebelle	D. Peyric (ASS)	20 31	PC SD	GAL		6
04 050	Châteaufort (pays de la Motte-Turriers)	N. Michel d'Annville (AUT)		PI	DIA		7
04 068	Claret (pays de la Motte-Turriers)	J.-F. Devos (ASS)		PI	DIA		8
04 059 003	Clumanc. Clastres, Saint-Honorat	J.-F. Devos (ASS)	23	SD	GAL, MA		9
04 088 002	Forcalquier. La Fare	A. Müller (SDA)	14	FP		◆	10
04 088 061	Forcalquier. Quartier Saint-Promasse	F. Paone (AFA)	31	EV	NEO, PRO, GAL		10
04 091 009	Ganagobie. Église de Villevieille	S. Claude (AUT)	23	FP	DIA		11
04 091	Ganagobie. Pont Bernard	B. Sillano (AFA)	31	EV		●	11
04 093	Gigors (pays de la Motte-Turriers)	P. Boucard (ASS)		PI	DIA		12
04 111 045	Mane. Cimetière de la Malautière	C. Markiewicz (AUT)	23	SD	MA, MOD, CON		13
04 118	Melve (pays de la Motte-Turriers)	P. Bertone (ASS)		PI	DIA		14
04 158 901	Quinson. Route départementale 11	L. Martin (AFA)	20	SD	BRO		15
04 160 024	Reillanne. Saint-Denis	F. Guyonnet (AFA)	24	EV	MA, MOD, CON		16
04 166 005	Riez. Collège Maxime Javelly	P. Borgard (COL)	19	EV	GAL		17
04 197	Sainte-Tulle. Camping	F. Paone (AFA)		EV		●	18

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
04 204 037	Senez. Cathédrale, cimetière	N. Vaizey (AUT)	23	EV		●	19
04 208 006	Simiane-la-Rotonde. Bas-fourneau du Garant	M. Courgey (CNR)	25	SD	GAL		20
04 208 025	Simiane-la-Rotonde. Château	F. Guyonnet (AFA)	24	SP	MA, MO		20
04 209 023	Sisteron. RN 85, <i>via Domitia</i>	C. Barra (AFA)		EV		●	21
04 214 003	Tartonne. Puits salé, Salaou	D. Morin (CNR)	25	FP		◆	22
04 216	Thèze (pays de la Motte-Turriers)	J.-F. Devos (ASS)		PI	DIA		23
04 217	Thoard	J.-F. Devos (ASS)		PI	DIA		24
04 234	Venterol (pays de la Motte-Turriers)	J.-F. Devos (ASS)		PI	DIA		25
04	Centres bâtis de Bellaffaire, Piégut et Valavoire (pays de la Motte-Turriers)	N. Michel d'Annville (AUT)		PI	MA		
04	Moyenne vallée du Jabron : Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-	J. Joly (BEN)		PI	DIA		
04	Vallée de l'Ubaye	D. Garcia (SUP)	14	PC	DIA		
04	Zones brûlées	L. Martin (AFA)		PI		○	

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

## ALLOS

### Notre-Dame de Valvert

Moyen Âge

Le village d'Allos se trouve à un carrefour de vallées qui dessert différents alpages (vallées du Bouchier, du Chadoulin, deux affluents en rive gauche du Verdon). Il est aussi situé dans une position d'adret, classique en montagne. Son église paroissiale, Notre-Dame de Valvert, est isolée en contrebas du village sur l'autre rive du Chadoulin.

Le tracé routier devant être modifié traverse des prairies plates (les Plans), établies sur des apports colluviaux de bas de pente qui masquent une terrasse détritique glaciaire et constituent de rares espaces facilement cultivables dans ce terroir accidenté ou érodé. Les travaux concernent 800 m linéaires dont l'essentiel en élargissement et engraissement du remblai existant. La présence d'une église importante avec la potentialité d'un habitat civil autour et, surtout, la probabilité d'un cimetière médiéval rendait ce secteur au droit de l'église particulièrement intéressant.

L'analyse géomorphologique du site permet d'envisager une transformation des conditions de la morphogénèse en trois grandes étapes.

◆ Dans un premier temps, une période de forte activité torrentielle a favorisé l'épandage d'un vaste cône de déjections qui va se développer jusqu'à ourler la base du versant de La Côte Haute. S'il est impossible d'en déterminer le commencement, son *terminus ante quem* est indiqué par la construction de l'église Notre-Dame de Valvert (sur le cône) au XIII<sup>e</sup> s.

◆ La partie du cône située à proximité immédiate du versant a été, par la suite, rapidement recouverte de colluvions. Il est très délicat de préciser si ces phénomènes de colluvionnement sont la résultante d'une reprise de l'activité érosive sur les versants (présence de charbons épars à la base des couches de colluvions ; déstabilisation des versants suite à la destruction de la couverture forestière par des incendies ?) ou s'ils étaient déjà contemporains de l'épisode torrentiel précédent.

◆ La morphogénèse est ensuite sous l'emprise d'une importante pression anthropique. Le versant est amé-

nagé en terrasses et les dépôts de pied de versant sont régulièrement perturbés par la réalisation de routes ou l'exploitation de la carrière surplombant. Les stratigraphies ne permettent plus de déterminer l'évolution naturelle du secteur.

Le site de la chapelle Saint-Roch semble être lui aussi localisé dans un secteur particulièrement sensible situé à la confluence de phénomènes torrentiels (débouché du ravin de Ribions) et d'une importante activité détritique en provenance du versant. Le champ situé entre l'habitation La Bastide et la chapelle présente, d'ailleurs, une légère convexité formée par l'accumulation de colluvions. De plus, le versant montre, à l'aplomb du site, une pente relativement forte qui débute par un escarpement bien dessiné dans les marno-calcaires crétacés. L'observation de la topographie des lieux souligne l'ampleur des dynamiques de versant et des phénomènes torrentiels caractéristiques de la morphogénèse montagnarde.

La localisation des sondages dans un site en constante évolution sous les effets conjugués des dynamiques torrentielles et des processus de versants explique certainement, en partie, leur pauvreté en restes anthropiques. En effet, les résultats purement archéologiques de l'opération de terrain s'avèrent négatifs. On peut donc aujourd'hui affirmer que la nécropole liée à l'église paroissiale ne s'étend pas vers l'est et, en outre, que cette église n'était pas au Moyen Âge au cœur d'un village. Par ailleurs, l'intervention a permis de faire le point sur un secteur un peu délaissé par la recherche historique. Hormis la célèbre Notre-Dame de Valvert, on se rend compte en effet que rien ou presque n'est connu de manière scientifique sur la topographie du village, ses origines, son emplacement, son évolution ou ses défenses.

## LA BRILLANNE Le Champ du Roi

La fouille s'est déroulée dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, motivée par la modification du tracé de la RN 100. Elle faisait suite à une campagne d'évaluation menée par Anne Hasler et Florence Parent en janvier 2001. Cette intervention avait permis la mise en évidence de structures en creux et d'un épandage de mobilier.

Les vestiges mis au jour sur une superficie de 1 200 m<sup>2</sup> sont d'une faible densité : il s'agit de trois fosses-dépotoirs, d'une sole de foyer empierrée et de plusieurs concentrations de pierres calcaires chauffées. L'épandage de mobilier céramique et lithique, reconnu lors de l'évaluation, s'étend sur près de 100 m<sup>2</sup>. Son interprétation demeure délicate. Il peut s'agir d'un véritable niveau de circulation mais également du résultat de colluvionnements. Enfin, une concentration d'éclats et d'esquilles de silex sur quelques mètres carrés doit correspondre à une zone de rejet.

L'occupation s'est donc révélée de moindre importance que ne le laissaient supposer les résultats de l'évaluation. Peut-être faut-il envisager que la fouille n'a concerné qu'une zone périphérique du site, qui pourrait se développer vers le nord, entre le versant et le cours du Lauzon. Sa nature demeure également

incertaine. Des structures, telles le silo ou la sole de foyer, semblent pouvoir être associées à un habitat. Cependant la présence quasi exclusive de concentrations de pierres chauffées laisse supposer qu'il s'agit d'un secteur dévolu à une activité particulière.

Les éléments de datation sont également peu abondants. Si la présence de quelques éléments chasséens épars témoigne d'une fréquentation au Néolithique moyen ou d'un apport de mobilier par colluvionnement, l'ensemble semble pouvoir être attribué au Néolithique final. La céramique présente certaines caractéristiques du groupe Rhône-Ouvèze, tels les décors de chevrons emboîtés. La présence d'un tesson campaniforme s'accorde avec une attribution chronoculturelle à ce faciès du Néolithique final.

L'industrie lithique est en revanche plus difficile à caractériser. La présence de nucléus à petites lames sur silex exogène de la vallée du Largue plaide pour une attribution au Néolithique final. Le principal écueil à une attribution chronoculturelle réside dans le faible nombre d'outils et dans le manque de référentiels concernant les industries lithiques du Rhône-Ouvèze.

Anne Hasler, Robin Furestier et Vanessa Léa

## CÉRESTE Bontemps

Le secteur prospecté se trouve à l'extrémité occidentale du synclinal de Reillanne, sur le revers méridional de son flanc nord. Les objectifs étaient multiples :

- reconnaissance des accidents siliceux présents au sein des calcaires oligocènes du versant de la cuesta de Bontemps ;
- établissement de la variabilité stratigraphique des composants siliceux de cette formation de l'Oligocène ;
- caractérisation de l'évolution géomorphologique des versants en vue d'une approche de l'accessibilité des gîtes durant le Pléistocène, reconnaissance des terrains possédant un potentiel de fossilisation de vestiges paléolithiques et, à terme, possibilité de datation des formations contenant des artefacts paléolithiques ;
- développement de nos connaissances concernant l'occupation des sols et l'exploitation des matières premières par la caractérisation des groupes paléolithiques dont les artefacts sont discernables à proximité des gîtes naturels.

### ■ Apports archéologiques, géologiques et géomorphologiques

Le versant sud du site de Bontemps présente en association étroite avec les gîtes de matières premières de nombreux éléments résultant de la taille du silex. Ces artefacts sont exclusivement attribuables au Paléolithique.

Les éléments lithiques sont dégagés par un système de ravinements de pente dégageant à la fois les gîtes de matières premières et les industries associées. Les éléments archéologiques sont particulièrement nombreux et caractéristiques de l'exploitation des matériaux durant différentes phases du Paléolithique. Quelques pièces bifaciales pourraient être un indice du passage de populations du Paléolithique inférieur. Les éléments résultant du débitage Levallois sont bien représentés et exclusivement composés de sous-produits du débitage : nucléus (fig. 1), éclats de mise en forme et d'entretien des convexités. Au sein de cet

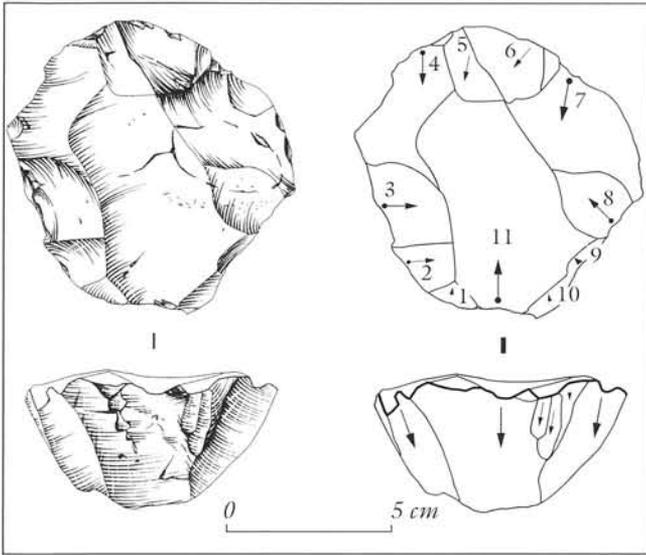


Fig. 1 — CÉRESTE, Bontemps. Nucléus levallois à éclat préférentiel (L. Slimak).

abondant assemblage, aucun élément de plein débitage n'a pu être mis en évidence. Cela induit que ces éléments archéologiques signent l'exploitation des matériaux (faciès d'atelier) et non la présence d'un habitat *stricto sensu*. Quelques indices du Paléolithique supérieur ont été recueillis : nucléus à lames et lames produites par percussion directe tendre (fig. 2).

### Implications archéologiques, géologiques et géomorphologiques

Ces travaux de prospection ont abouti à :

- la mise en évidence de nombreux gîtes de silex possédant des caractères morphologiques et structuraux particulièrement adaptés au débitage ;
- une première analyse des séquençages chronologiques des accidents siliceux ;
- la découverte de nombreux artefacts résultant de la taille des silex, exclusivement attribuables au Paléolithique inférieur et moyen, le Paléolithique supérieur étant attesté par de rares indices (quelques lames extraites au percuteur tendre et un nucléus laminaire unipolaire).

Ces résultats autorisent une première synthèse du contexte géomorphologique de l'ensemble du site

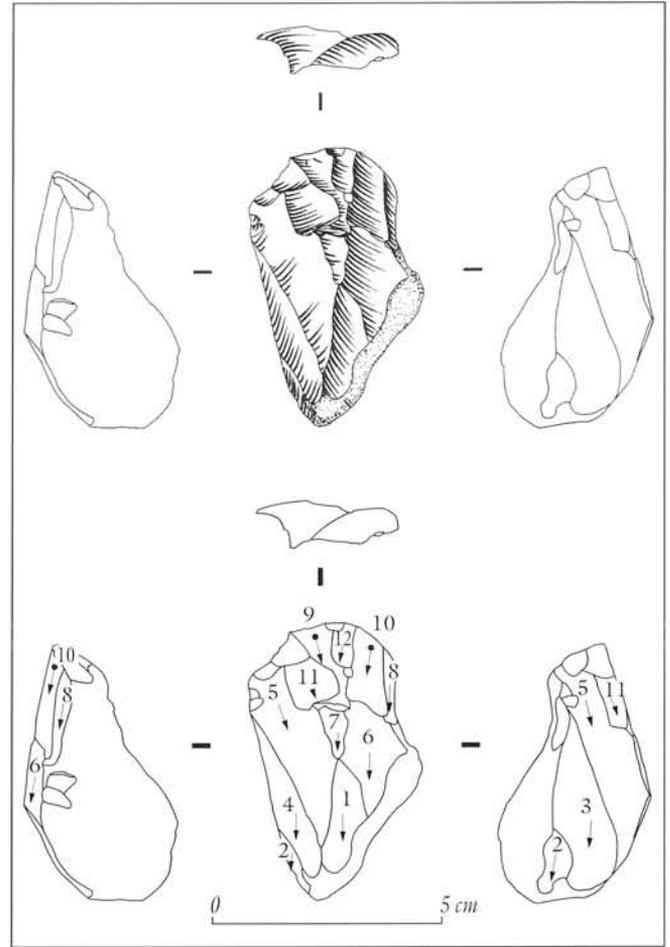


Fig. 2 — CÉRESTE, Bontemps. Nucléus à lames produit par percussion directe tendre (L. Slimak).

amenant des hypothèses sur la morphogenèse locale, du Pléistocène à l'Holocène.

La réalisation d'un premier log géologique quasi complet dans l'Oligocène (des marnes de Viens aux calcaires de Reillanne) constitue une première qui aura d'importantes applications en archéologie préhistorique par la mise en évidence des différents faciès siliceux en stratigraphie. Cette étude des séquençages siliceux devrait rapidement permettre une première caractérisation chrono-géologique des faciès de silex *via* des analyses géochimiques en cours.

Ludovic Slimak, Stéphane Renault, Cyril Montoya, Jean-Louis Guendon, Vincent Ollivier

## CÉRESTE La Combe Joubert

Paléolithique inférieur et/ou moyen

À la suite de travaux d'aménagements d'une propriété privée, au lieu-dit La Combe Joubert, la découverte d'artefacts lithiques a entraîné la réalisation d'une courte opération archéologique. Contenu dans

une séquence sédimentaire alluviale pléistocène (fig. 3), ce mobilier, résultant d'activités de débitage du silex, est attribuable au Paléolithique inférieur et/ou moyen.

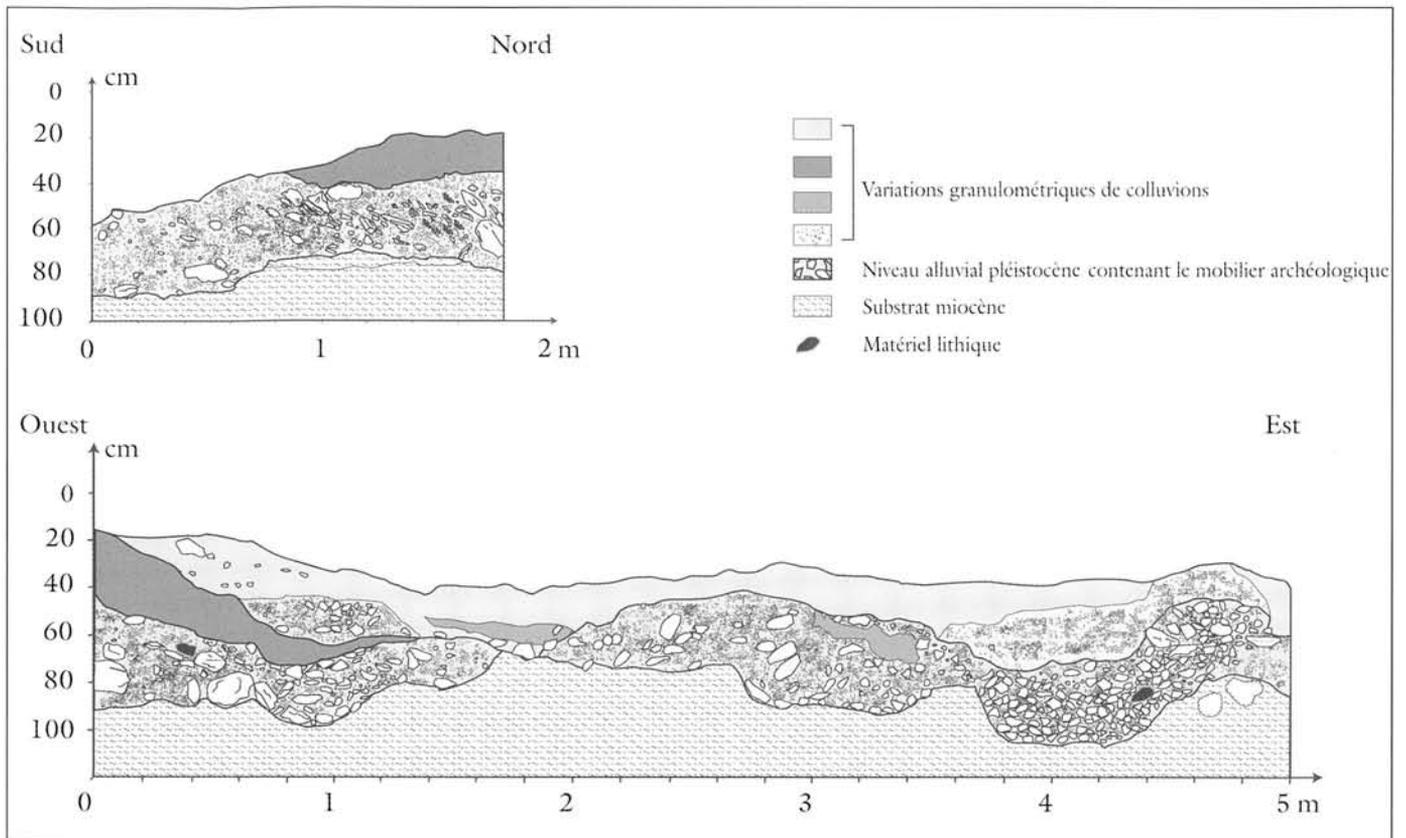


Fig. 3 — CÉRESTE, La Combe Joubert. Profils stratigraphiques (C. Gilabert).

### ■ Aspects taphonomiques

L'état général de conservation du matériel archéologique est caractérisé par des séries de denticulations (alternes, irrégulières dans leur délinéation et leur angulation) qui affectent les bords des pièces les plus fines. Leur morphologie ne laisse aucun doute concernant leur caractère purement taphonomique et doit être imputable au contexte alluvial torrentiel du sédiment dans lequel s'insèrent les artefacts.

En revanche, la structure de la majorité des pièces est faiblement altérée, indiquant un enfouissement « rapide ». Les altérations structurelles sont imputables à une action cryothermique (failles et cupules de gel). L'étude géomorphologique indique que la séquence stratigraphique résulte d'un apport torrentiel probablement ancien (Pléistocène) ayant généré un remaniement sans doute peu important des artefacts paléolithiques.

### Caractérisation du mobilier

Il est constitué de produits et sous-produits résultant d'une importante activité de taille du silex dont le gîte a pu être mis en évidence lors de prospections. Il s'agit d'un silex brun et moucheté provenant d'affleurements des niveaux oligocènes localisés à quelques centaines de mètres en amont du site. Le matériau se présente sous forme de nodules siliceux de modules variés, présentant généralement une morphologie en « galettes oblongues » d'épaisseur variable.

L'analyse du matériel permet de rendre compte de différents comportements technologiques. L'aspect général de la série est particulièrement Levallois

(fig. 4), avec essentiellement deux méthodes de débitage : préférentiel et récurrent unipolaire. Les produits résultant du débitage linéal sont globalement ovoïdes et peu élancés alors que le débitage unipolaire semble axé vers la production de produits élancés, voir laminaires. Deux d'entre eux témoignent probablement d'un débitage unipolaire convergent.

Les modalités de mise en place des propriétés volumétriques des tables de débitage paraissent fortement distinctes en fonction des deux méthodes. Dans le cadre du débitage à éclat préférentiel, les convexités latérales et distales sont établies par l'intermédiaire d'enlèvements centripètes, alors que, dans le cadre du débitage unipolaire, la mise en place de ces caractères volumétriques est obtenue depuis un plan de frappe unique. Les convexités latérales et distales sont alors établies par des enlèvements débordants et outrepassants, générant des sous-produits à dos cortical. Le débitage discoïde semble aussi attesté et se caractérise par un faible envahissement des tables de débitage, par l'absence du caractère de prédétermination tel qu'il est entendu dans le cadre d'un débitage Levallois et par des enlèvements moyennement sécants vis-à-vis de la corniche périphérique des nucléus. Les éléments rattachables à ce débitage possèdent une corniche aménagée périphérieurement et une stricte hiérarchisation entre table de débitage et plan de frappe.

Aucun outil sur éclat n'est recensé. Un biface est réalisé à partir d'un nucléus Levallois, par l'appointement du bloc par l'intermédiaire d'enlèvements affectant la table de débitage sur le bord distal droit du biface et la surface de réserve en partie distale gauche. Les

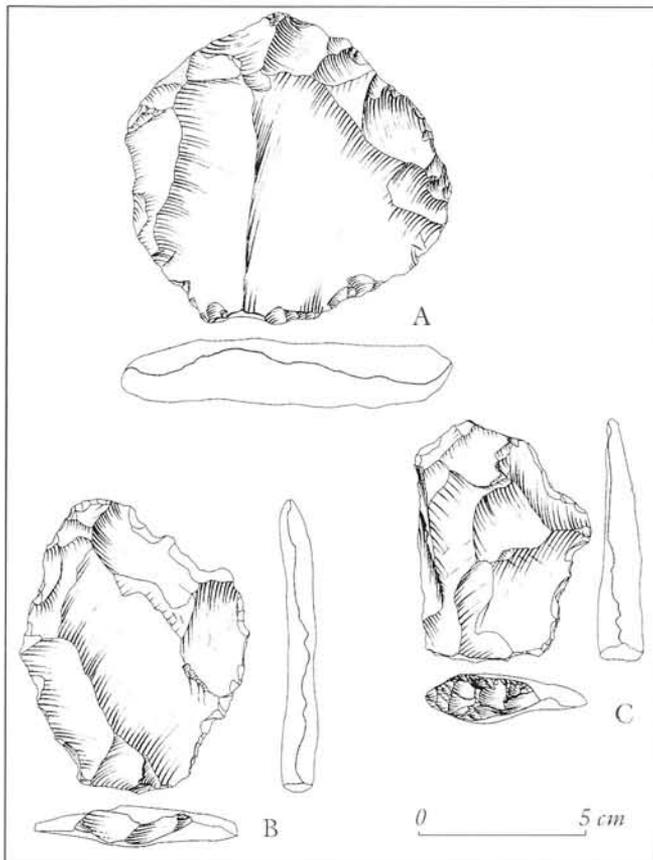


Fig. 4 — CÉRESTE, La Combe Joubert.  
Produits Levallois (L. Slimak).

contrebulbes fortement marqués sont caractéristiques d'un façonnage de cet outil exclusivement *via* une percussion directe à la pierre (fig. 5). Cette pièce, bien qu'unique, génère un ensemble d'interrogations : la présence d'un biface massif, à base réservée, façonné par percussion directe à la pierre confère un aspect très particulier à cet assemblage et soulève la question de l'homogénéité de la série. Cette interrogation peut être partiellement résolue grâce aux caractères intrinsèques de cet élément : le support ayant servi à façonner cet outil était très clairement dans une première phase un nucléus Levallois, ce qui sous-entend soit une antériorité du débitage Levallois (reprise d'un élément antérieurement abandonné), soit une contemporanéité Levallois/biface.

Nous avons vu que l'aspect global de la série permettait d'envisager un enfouissement relativement rapide des artefacts archéologiques et la reprise d'un élément Levallois en outil de type biface pourrait ici être interprétée comme la signature d'un comportement cohérent unique plutôt que comme l'enregistrement de comportements autonomes (résultant de deux groupes chrono-culturels distincts).

### Synthèse et implications

La faiblesse numérique de l'échantillon et l'importance des phénomènes taphonomiques incitent à la pru-

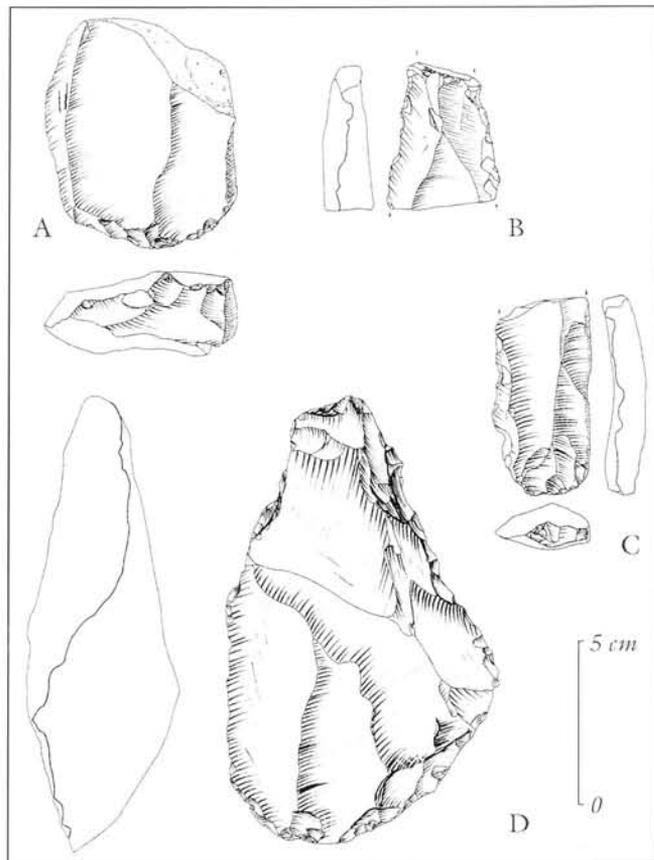


Fig. 5 — CÉRESTE, La Combe Joubert. Produits Levallois laminaires et nucléus repris en biface (L. Slimak).

dence. La présence de supports Levallois de plein débitage et d'outillage (biface) s'accorde difficilement avec l'idée de sous-produits résultant de l'exploitation d'un gîte de matière première. Par ailleurs, le matériel archéologique est réalisé presque exclusivement sur un seul des nombreux faciès oligocènes présents en amont du site, ce qui confère à la série un caractère d'homogénéité.

Il semble difficile de rapprocher avec certitude cet ensemble d'un des faciès du Moustérien et les séries de comparaison sont localement, voire régionalement, extrêmement rares. De plus, les caractères techniques de cet assemblage amènent des rapprochements non seulement vis-à-vis des techno-complexes moustériens, mais peut-être aussi vis-à-vis des assemblages du Paléolithique inférieur. Dans ce contexte, la cohabitation d'un débitage Levallois extrêmement bien maîtrisé en association avec un concept d'outillage bifacial pourrait être interprétée comme résultant d'un faciès de transition entre Acheuléen et Moustérien.

Nos connaissances sont en l'état trop lacunaires pour tenter toute synthèse ou comparaison viable. Cette étude constitue un jalon qui pourrait permettre, localement, une première caractérisation de ces périodes anciennes.

Ludovic Slimak, Valéry Raydon, Jean Da Silva,  
Christophe Gilibert, Jean-Louis Guendon

## CÉRESTE

### Pont de l'Aiguebelle

À la suite d'un dégagement spontané par une crue de l'Aiguebelle, en 1999, les vestiges d'une pile située au milieu du torrent ont fait l'objet d'un nettoyage superficiel. Cette première investigation avait déjà permis d'affirmer que nous étions en présence d'une pile restaurée à l'époque moderne posée sur une structure antique qui pouvait correspondre soit à une pile, soit à une culée d'un pont antique. En 2000, une fouille complémentaire a été entreprise sur la pile elle-même et un sondage ponctuel a mis au jour, dans la berge orientale, la culée d'un pont dont nous ne savions pas s'il avait comporté une seule, deux ou trois arches ; la deuxième hypothèse supposant la présence d'une pile au milieu du torrent était, à priori, celle que nous privilégions le moins. Sur une partie de la culée et sur sa frange nord, un empiérement tardif, en pente vers le fond du thalweg, a également été identifié et semble correspondre au chemin d'accès à un gué <sup>1</sup>.

Compte tenu de l'importance de cette découverte susceptible non seulement de modifier localement le tracé de la voie Domitienne qui, jusqu'alors, était supposée longer la rive droite de l'Encreme, mais aussi de fournir un nouveau joyau au patrimoine architectural antique de la Provence, une fouille plus ample a été conduite en 2001 <sup>2</sup>. Début août, au moment où la nappe phréatique est la plus basse, les fouilles ont été effectuées dans le lit de la rivière avec l'aide d'un engin mécanisé <sup>3</sup>. Une deuxième intervention a été réalisée en octobre dans le prolongement oriental du pont afin de préciser la longueur de la culée est et de retrouver la trace de la voie antique.

<sup>2</sup> Par deux partenaires, l'Association d'Histoire et d'Archéologie du Grand Luberon et l'IRAA (CNRS) que Michel Pasqualini, deux ans plus tôt, avait contactés en vue d'une étroite et fructueuse collaboration.

<sup>3</sup> Mis généreusement à notre disposition par la municipalité de Céreste.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 18-20.



Fig. 6 — CÉRESTE, pont de l'Aiguebelle. Vue de la culée occidentale posée sur la semelle filante de grand appareil. La partie restaurée en moyen appareil à l'époque moderne n'est conservée que dans sa moitié sud. À l'arrière-plan, la culée du pont contemporain (J.-L. Paillet).



Fig. 7 — CÉRESTE, pont de l'Aiguebelle. Vue du nord vers le sud de l'unique pile centrale. Elle repose sur une semelle filante constituée de blocs de grand appareil reliés entre eux par des agrafes en  $\pi$  scellées au plomb. L'assise supérieure de la pile correspond à la restauration moderne (J.-L. Paillet).

Au cours du chantier estival, non seulement la surface de la pile identifiée en 1999 a été précisée mais son avant-bec, initialement pointu, a été reconnu. De plus, la culée occidentale du pont a été découverte (fig. 6). Comme sa symétrique à l'est, l'angle supérieur interne de cette culée présente un appareil moderne posé sur une encoche linéaire ménagée dans des blocs de grand appareil antiques en place. L'angle du parement nord en petit appareil régulier de la culée a été également mis au jour sur une vingtaine de centimètres.

Ces seules découvertes permettent déjà de trancher définitivement entre nos trois hypothèses relatives au nombre de piles et d'arches du pont. Curieusement, ce pont antique n'a jamais comporté qu'une seule pile et deux arches.

Son exceptionnelle originalité a été renforcée par la mise au jour d'une sorte de *crepis* enterrée, vaste semelle de fondation en grand appareil, qui s'étend d'une culée à l'autre et sur laquelle elles reposent ainsi que la pile centrale (fig. 7). Ce parti architectural, inconnu à ce jour dans l'ensemble du monde romain, constitue une première technologique qui correspond à une intelligente adaptation aux conditions géologiques du site. Le rocher étant ici enseveli sous une très épaisse couche de colluvions, l'architecte-ingénieur antique chargé du projet, abandonnant l'espoir d'asseoir son monument sur le rocher stable en place,

a décidé de ne pas fonder isolément les culées et la pile mais, au contraire, de les relier et de les solidariser en sous-œuvre par une même semelle indéformable qui traverse le vallon et sur laquelle les trois éléments sont posés.

Au cours des fouilles, ont été recueillis un claveau en grand appareil dont le rayon de courbure (3 m) est compatible avec la distance comprise entre la pile et les culées (6 m) ainsi qu'un élément complet du parapet, en forme de chaperon.

En automne, la fouille a mis au jour l'extrémité est de la culée orientale et le niveau de circulation de la voie antique qui, ponctuellement, avait été entamée par un diverticule latéral torrentiel d'une crue exceptionnelle (peut-être celle qui a occasionné la destruction du pont antique). Plus à l'est, les deux autres sondages, d'axe nord-sud, exécutés dans le prolongement de la voie et à une quarantaine de mètres du pont, n'ont pas été aussi positifs. Seule a été retrouvée la marge nord de la voie Domitienne qui, en conséquence, devait obliquer sous le talus de la RN 100.

Dans l'attente de l'étude précise du mobilier (très fragmentaire), il est possible de proposer comme date pour la construction de ce pont, à partir des techniques de pose et d'assemblage de ses blocs de grand appareil, le tout début de l'Empire.

Les vestiges, remblayés aussitôt après les fouilles, ne sont plus visibles aujourd'hui mais une concertation avec la Municipalité de Céreste, le Parc Régional du Luberon, le SRA, la CRMH, l'équipe archéologique et les autres intervenants (DDE, DIREM) devrait aboutir prochainement à l'inscription du monument au titre des Monuments Historiques et, dans un second temps, à un dégagement complet de l'ouvrage antique, à sa mise en valeur et à sa présentation au public. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une fouille en

aire ouverte devra être conduite dans le prolongement de la voie <sup>4</sup>.

Jean-Louis Paillet \* et Dominique Peyric \*\*

\* Architecte dplg, IRAA-CNRS, 28 place des Martyrs de la Résistance, 13100 Aix-en-Provence

\*\* Responsable de la fouille, Association d'Histoire et d'Archéologie du Grand Luberon, Mairie de Céreste, 04280 Céreste

4 Une première synthèse de ces recherches devrait prochainement paraître dans le recueil d'Hommages offerts à Guy Barruol.

Gallo-romain

## CLUMANC

### Clastres, nécropole Saint-Honorat

Moyen Âge

En rive droite du torrent l'Asse de Clumanc, le hameau de Clastres est établi sur un versant bien exposé dominant la vallée. Il regroupe une église moderne et son cimetière accolé au nord, un corps de ferme reprenant les murs d'un prieuré attesté au XI<sup>e</sup> s. comme dépendant de l'abbaye de Lérins et plusieurs dépendances dont une bergerie à l'est ; sa construction il y a une dizaine d'années avait révélé des sépultures, non signalées à l'époque.

Lors de l'opération de prospection-inventaire menée en 2000 sur la commune <sup>1</sup>, les informations orales et les révisions de terrain ont confirmé qu'une nécropole s'étendait sur environ 1 ha en contrebas et au sud-est de l'église moderne. Quelques structures restaient apparentes dans le terrassement de la bergerie. Il était urgent de relever ces vestiges menacés par le passage des troupeaux et une opération de sondage a donc été réalisée en 2001 <sup>2</sup>.

Quatre sépultures à inhumation en coffre de lauzes de « grès de Ville » – roche extraite à proximité – ont pu être étudiées. Peu perturbées, elles étaient orientées approximativement est-ouest, tête à l'ouest ; un vase à anse (pégau), qui contenait des charbons de bois, a été découvert sous la tête d'un individu. Ce mobilier funéraire est datable des XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s. L'étude anthropologique des restes humains exhumés par les anciens travaux ou recueillis lors de cette opération révèle la présence d'adultes de sexe masculin et féminin, d'un immature et d'un fœtus. Des paléopathologies ont pu être observées.

Des indices (mobilier céramique et monnaies), recueillis dans le remblai de recouvrement, attestent la présence d'un établissement gallo-romain sur le replat à l'amont de la nécropole.

Jean-François Devos

1 Voir *BSR PACA* 2000, 20.

2 Grâce à un partenariat financier réunissant l'Association de Recherche et de Documentation en Archéologie de Haute-Provence (ARDA-HP) et le Ministère de la Culture. Ce sondage a été réalisé par les bénévoles de l'ARDA-HP dans le cadre du programme de

recherche « Établissements religieux et nécropoles depuis l'Antiquité, origine, évolution, fonction », avec la collaboration de W. Devriendt, Y. Ardegnà, L. Lalys, P. Adalian, M. Signoli, O. Dutour (Service d'Anthropologie biologique, Faculté de Médecine de Marseille, UMR 6578 CNRS-Université de la Méditerranée).

Néolithique, Protohistoire

## FORCALQUIER

### Quartier Saint-Promasse/Les Charmels

Haut-Empire

En décembre 2000 une rapide opération de diagnostic <sup>1</sup> a été réalisée au sud-est de Forcalquier au lieu-dit Saint-Promasse/Les Charmels ; elle a été complétée par une seconde intervention en janvier 2001 suite à la découverte d'une tombe isolée. Une première

approche paléo-environnementale du secteur a été menée (C. Jorda) en complément des observations archéologiques (F. Paone) et de l'étude anthropologique de la sépulture (P. Vidal).

La parcelle sondée, d'une superficie de 22 000 m<sup>2</sup>, est en flanc de coteau ; le ruisseau des Charmels, à l'aval, en forme la limite occidentale. Ce terrain correspond à une surface d'érosion structurale sur des calcaires en plaquettes et dessine une pente à regard sud-est.

1 Cette intervention était justifiée par un projet de construction de logement de fonction pour gendarmes. Le financement a été assuré par le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence.

À l'est et au nord, un paléo-vallon creusé dans les calcaires a été mis au jour. Dans un premier temps, le vallon sert probablement de chenal d'écoulement aux ruissellements sur le versant, ce qui expliquerait l'hydromorphie. Les écoulements sont pourtant faibles. Le matériel céramique découvert ici provient d'une occupation très proche, probablement en relation avec ce « point d'eau ». Il se compose de quelques tessons de céramiques modelées néolithiques et protohistoriques associés à des éclats de silex. Cette diversité chronologique témoigne tout de même d'apports réguliers issus de sites probablement proches.

Les sédiments marqués par des vestiges antiques correspondent à une phase d'activation relative des processus érosifs sur le versant, mais le contexte reste identique dans le cours d'eau. La découverte d'une sépulture d'enfant, en bordure du chenal et creusée directement dans le substrat, atteste que le secteur était déjà dénudé, les calcaires affleurant, probablement comme aujourd'hui. Aménagée dans les aspérités de l'altération du rocher, cette inhumation est installée dans une fosse ovale scellée par une *tegula* qui faisait office de couverture, ce qui a rendu possible son repérage lors du diagnostic. La fouille de cette sépulture a livré les restes d'un sujet immature <sup>2</sup>.

<sup>2</sup> L'utilisation des tables de maturation osseuse de Fazekas et Kosa (1978) a permis d'évaluer l'âge au décès du sujet à 30 mois environ.

Cette sépulture a été découverte en dehors de tout autre vestige archéologique. Il est impossible d'établir si cet isolement est réel car seul un décapage des environs immédiats de la tombe a pu être effectué. De plus une datation de la sépulture reste aléatoire, aucune offrande n'étant déposée dans la tombe. Cependant les rares tessons de céramiques issus des alentours, et qui sont extrêmement fragmentés, pourraient faire remonter ces contextes au Haut-Empire. On peut rappeler que les vestiges d'un bâtiment de même période sont signalés à une centaine de mètres de là, à la ferme Saint-Mary.

Au centre du vallon, des apports latéraux puis longitudinaux viennent colmater la dépression. Puis un épisode de crue vient fossiliser l'occupation antique, colmatant les creux topographiques. Après cet événement, la dynamique du secteur se résume en fait à des apports colluviaux entrecoupés de phases érosives mettant le substrat à nu.

Ce n'est qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> s. que plusieurs interventions sont perceptibles et elles visent à remodeler le paysage en vue d'une mise en culture. La réalisation d'une succession de restanques en est l'illustration la plus classique ; elle s'accompagne de tentative de drainage des eaux. La présence d'une borie montre que le terrain a fait office de zone de pâturage.

Christophe Jorda, Françoise Paone, Philippe Vidal

Préhistoire à

## GANAGOBIE Église de Villevieille

Moyen Âge

La troisième et dernière campagne de fouille programmée sur l'église de Villevieille <sup>1</sup> s'est portée, en août 2001, sur la nef vidée de ses sédiments jusqu'au rocher. L'escalier d'accès occidental ainsi que les aménagements du chœur retrouvés lors de précédents travaux ont été préservés en vue d'une mise en valeur ultérieure du site. Les investigations archéologiques se sont donc limitées à une petite surface d'environ 40 m<sup>2</sup>, sur laquelle ont été entrevues les premières traces d'une humanisation de cette zone, jusqu'à la mise en place du lieu de culte.

Unique vestige d'occupations antérieures à l'enchâtellement, le mobilier résiduel emprisonné dans les profondes diaclases du rocher a trahi une présence humaine à Villevieille dès la Préhistoire. Les plus anciens éléments sont issus d'une collection de cent soixante dix-huit silex ou cassons, comprenant notamment un lot exceptionnel de trente et une pièces denticulées ou à encoches qui dégagent, dans deux cas au moins, un perçoir ; cet ensemble homogène permet

d'envisager, un peu en amont du secteur fouillé, la présence d'un site de taille holocène.

Après une absence de trace à l'âge du Bronze, une part considérable du mobilier – pour l'essentiel de la céramique mais également un peu de verre, du métal et quelques monnaies – atteste, sans plus de détails, d'une fréquentation continue du site de Villevieille, depuis l'âge du Fer jusqu'à la fin du Moyen Âge. Aucun autre indice ne permet de préciser le degré d'évolution des établissements les plus anciens qui, toutefois, en maintenant une présence humaine sur le site ont nécessairement favorisé la mise en place, au milieu du Moyen Âge, de l'habitat groupé.

Ce regroupement des populations à la pointe nord du plateau et leur mise en défense derrière un rempart furent, dans le courant du XII<sup>e</sup> s., le phénomène – contemporain de l'essor du prieuré clunisien établi plus au sud – le plus marquant pour le paysage. L'église de Villevieille, puissant massif rectangulaire, a été adossée au rempart communautaire dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> s. Directement posé sur les niveaux chargés en mortier liés à la construction de cet édifice, un épais radier de pierres rectifia le fort déni-

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 24-25 ; 2000, 23-24.

velé vers le sud du sol naturel (env. 1 m). Il reçut les premiers aménagements de sols très frustes de l'église : un niveau de mortier, dans lequel fut enchâssée une base d'autel pour le sanctuaire surélevé de deux marches, et un épandage de terre battue dans la nef sur lequel fut posée une cuve baptismale. Il est donc désormais certain que cet édifice a été, dès ses débuts, conçu pour le culte. L'hypothèse d'une vocation première laïque née du caractère tout à fait atypique de l'église de Villevieille est donc aujourd'hui abandonnée ; aussi faut-il sans doute attribuer le particularisme de cet édifice à la nécessité d'en faire éga-

lement – et peut-être même avant tout – un volume fortifié indissociable du rempart villageois.

Les sols primitifs de la nef firent l'objet de plusieurs recharges, dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. et au XV<sup>e</sup> s. Aucun indice, dans ces niveaux tardifs, ne trahit un abandon brutal de l'église, sans doute progressivement désaffectée à la fin du Moyen Âge. Antérieur au milieu du XV<sup>e</sup> s., le mobilier ainsi exhumé étaye les datations avancées pour la désertion du site villageois de hauteur au profit de l'actuel village bas de Ganagobie.

Sandrine Claude

Moyen Âge à

## MANE Cimetière de la Malautière

Contemporain

La réfection d'un mur soutenant une parcelle située dans la montée orientale du château a donné lieu à une courte intervention archéologique motivée par la découverte d'ossements humains. La proximité du site castral médiéval, la présence hypothétique d'une chapelle dédiée à Saint-Jean et d'un cimetière mentionné sur le cadastre napoléonien constituaient des problématiques intéressantes servies par la nature du terrain en friche. L'opération a consisté, après déblaiement, à étudier sur une longueur de 8 m la coupe stratigraphique conservée sur une hauteur moyenne de 2,50 m (fig. 8). Le remplissage est constitué d'une épaisse couche limoneuse homogène provenant de la désagrégation du safre et probablement apportée pour niveler le terrain très abrupt. Sous les restes d'un mur en pierre sèche écroulé est apparue l'arase d'une construction maçonnée puissante (1 m d'épaisseur) correspondant à la limite originelle du cimetière. Au vu du mauvais état de conservation et en l'absence d'éléments caractéristiques, la datation du mur à double parement est énigmatique. La coupe, miraculeusement maintenue en place, a permis de confirmer la présence d'un cimetière qui a livré de rares indices d'époque moderne (céramique vernissée sur engobe) ainsi que des résidus anciens (céramique grise et vernissée médiévale). De nombreux ossements (isolés ou regroupés en réduction) animent la surface verticale et désignent une utilisation funéraire intensive de la parcelle jusqu'à une période assez récente. C'est ce que démontre la découverte d'une sépulture en place où



Fig. 8 — MANE, cimetière de la Malautière. Coupe stratigraphique est-ouest (C. Markiewicz).

subsistent des éléments de cercueil dont la conservation a été favorisée par la nature très humide du terrain. Suite à cette courte étude, il est permis de penser que le cimetière constitue l'ancien emplacement – mentionné au XIX<sup>e</sup> s. – que les spécialistes d'histoire locale relient à une malautière (maladrerie pour lépreux). Une origine plus ancienne ne peut être affirmée dans le cadre réduit de cette opération qui a démontré le potentiel archéologique de cette parcelle.

Christian Markiewicz  
Archéologue associé au LAMM

Âge du Bronze

## QUINSON Route départementale 11

Une évaluation archéologique a été programmée sur un tronçon de la RD 11 (qui mène de Quinson à Riez)

préalablement à son élargissement et sa modification par les services de la DDE.

La section de route concernée se trouve sur le flanc sud du plateau de Valensole, glacis d'alluvions tertiaires épais d'environ 300 m qui vient recouvrir les dépôts calcaires secondaires de l'ensemble Gorges du Verdon/Plan de Canjuers. L'intervention se situe exactement sur la zone de contact de ces deux ensembles, vers 450 m d'altitude.

La création et la conservation des sols ont été très différentes selon ces deux substrats. Toutefois, dans les deux cas, il s'agit de recouvrement colluvionnaire de pente aux faibles probabilités d'occupation en raison, d'une part, de la raideur de ces pentes et, d'autre part,

de la présence de sols beaucoup plus riches et plus attractifs à peu de distance (plateau de Valensole et surtout plaine de Quinson).

Cette opération, qui n'a pas donné de résultat positif (seuls deux tessons incisés de l'âge du Bronze ont été recueillis), a toutefois permis de mettre en évidence cette absence de site et de remarquer la potentialité du secteur voisin (sols bruns forestiers profonds, terrains plans touchés par de prochains travaux de recalibrage).

Lucas Martin

Moyen Âge à

## REILLANNE Saint-Denis

Contemporain

Un projet d'aménagement du site de Saint-Denis, sur lequel s'élèvent les vestiges du château vicomtal de Reillanne, est à l'origine de cette intervention. Financée par l'État, elle fait suite à un premier diagnostic réalisé en décembre 2000 par Dominique Peyric<sup>1</sup>. Celui-ci avait mis en lumière des vestiges de soubassement du mur gouttereau nord de la chapelle castrale et avait exhumé le mur nord d'une puissante construction médiévale au-devant de la façade de l'église Saint-Denis. Le site bénéficie d'une situation topographique exceptionnelle : juché sur une butte culminant à l'altitude de 577 m, le château domine le village et toute sa vallée en offrant un large panorama sur le flanc nord du Luberon.

En dépit de l'absence de courtine ceinturant le château, on peut penser, car les vestiges sont suffisamment nombreux, que la plate-forme dominante du site de Saint-Denis formait l'épicentre du *castrum*. Cependant, les constructions médiévales paraissent discrètes au regard de l'imposante église Saint-Denis construite vers 1858 au centre d'une large terrasse d'environ 800 m<sup>2</sup>. L'église s'appuie au nord contre une tour médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) qui, surélevée de deux niveaux au XIX<sup>e</sup> s., forme aujourd'hui le clocher de l'église Saint-Denis. Cette tour de plan carré possédait à l'origine trois ou quatre niveaux.

La façade de l'église est exclusivement édifiée avec des pierres de taille en remploi. Les traces de layage comme les signes lapidaires ne trompent pas et sont à rapprocher des vestiges du chevet de la chapelle castrale. Cette chapelle, présente sur le cadastre napoléonien, a été abattue lors de la construction de l'église actuelle. Le bâtiment se présentait sous la forme d'un grand rectangle orienté dont seul subsiste le côté est qui formait probablement un chevet plat. Ce pan de mur a été conservé car il sert d'appui à une tour en hémicycle construite en même temps qu'un clocher pignon percé de trois baies (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). Un arc dou-

bleau reposant sur des culots en encorbellement subsiste également sur ce pan de mur. Ces deux tours et le chevet sont les seuls vestiges en élévation du château. Cependant l'excavation a permis la découverte d'autres structures médiévales.

La fouille archéologique a été guidée par les repérages précédents et par les contraintes d'accès au site et de sécurité des habitations voisines. L'intervention a dû se concentrer au sud de la façade de l'église<sup>2</sup>.

Les résultats sont assez importants bien que l'interprétation des découvertes soit d'une grande difficulté. L'édification de l'église actuelle a vu s'achever la destruction des bâtiments médiévaux environnants et des constructions modernes qui occupaient le site depuis l'abandon du château (maisons, adjonction aux bâtiments médiévaux, etc.). Les pierres ont été récupérées si bien que de nombreux murs sont conservés par tronçons, à l'état de trace ou sur un seul parement. Aucune stratigraphie n'a pu être analysée (sauf près de l'église) car l'ensemble du site était recouvert par un épais remblai de nivellement dont la composition hétérogène résultait de la destruction des murs.

Les aménagements les plus récents mis au jour sont contemporains voire postérieurs à l'érection de l'église Saint-Denis. Il s'agit d'une citerne bâtie entre deux constructions médiévales et qui devait probablement recevoir les eaux d'un pan de toiture de l'église par l'intermédiaire d'une canalisation en tuiles couvertes de dalles de pierre.

De nombreux départs de murs ont été découverts au nord-ouest de la fouille, près de la façade de l'église. On peut pour l'instant préciser qu'ils sont pour la plupart postérieurs aux bâtiments médiévaux mais antérieurs à la construction de l'église Saint-Denis.

Deux bâtiments du Moyen Âge ont été identifiés par-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2000, 27.

<sup>2</sup> Trois jours de décapage mécanique et cinq jours de nettoyage (trois personnes) ont été nécessaires pour dégager les vestiges sur une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup>.

tiellement.

Tout d'abord, une construction massive aux murs de plus de 1,50 m de large dont le mur nord avait été découvert lors de la précédente intervention. Le plan complet n'a pu en être dégagé mais des orientations importantes sont apparues (fig. 9). Le mur est, qui repose sur le rocher, amorce un retour vers l'ouest montrant un plan en forme de « L ». Ce bâtiment en moellons équarris et disposés en assises régulières évoque par ces qualités constructives la tour formant la base du clocher de l'église Saint-Denis. On serait donc tenté de lui attribuer la même datation du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Toutefois la prudence s'impose puisqu'il est extrêmement arasé. En outre, le plan n'étant pas complet, on peut s'interroger sur son utilisation. L'épaisseur des murs semble indiquer une élévation importante. Peut-on parler de « maison forte » ? – terme générique utilisé pour désigner les constructions médiévales qui se situent entre la tour purement défensive et l'habitat civil. La partie nord de ce bâtiment a reçu plusieurs strates successives de radier. Ce dernier s'interrompt lorsque le mur oriental amorce son retour et se trouve limité par un parement de moellons. Par conséquent, le sol de la partie sud se trouve beaucoup plus bas (non atteint). Quelle est l'utilité de construire un radier de près de 1 m d'épaisseur dans un bâtiment reposant sur le rocher ? Pourquoi un tel dénivelé entre les parties nord et sud de la pièce ? Seule la fouille et le dégagement complet de ce bâtiment pourront répondre à ces questions essentielles.

Le second vestige médiéval dégagé se situe plus à l'ouest. Il s'agit en fait d'un ensemble de constructions dont les murs s'enfoncent hors des limites de la fouille. Cependant, une pièce parfaitement circonscrite se trouve au centre de ce dédale de murs : probablement une cave d'environ 6 m<sup>2</sup> aménagée en partie dans le rocher. Une petite porte ouvrait sur le sud. Il subsiste quelques pierres du jambage dont l'une, placée sur le parement extérieur, est chanfreinée. Ce maigre indice de datation ajouté à l'appareillage des murs environnants semble indiquer que cette cave a été aménagée vers le XIV<sup>e</sup> s. Celle-ci était peut-être voûtée puisqu'un décrochement est visible dans le mur est. Le sol en terre battue (matériel XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) reposait sur un



Fig. 9 — REILLANNE, Saint-Denis. La partie orientale de la fouille où l'on observe les bases de la maison forte (F. Guyonnet).

radier, lui-même placé sur le rocher.

Le mur ouest qui borde cette cave est plus large et voit le départ d'un mur perpendiculaire vers l'ouest. S'agit-il d'un bâtiment plus important (corps de logis XIV<sup>e</sup> s.) dont nous n'avons découvert qu'une infime partie ? Pour étayer cette hypothèse, on peut préciser que le cadastre napoléonien représente à cet emplacement une longue parcelle. Ces traces cadastrales pourraient éventuellement reprendre les alignements d'une construction médiévale disparue.

### Conclusion

Une grande partie du site de Saint-Denis est désormais connue. Désormais, un travail de concertation entre les différents intervenants doit être mené pour décider de son aménagement. Le point de vue scientifique nous conduit à la poursuite des recherches. La destruction des constructions « parasites » du XIX<sup>e</sup> s. est un préalable à la poursuite de la fouille archéologique. L'extension au sud est également une nécessité pour – au minimum – dégager le plan complet de la maison forte.

François Guyonnet  
avec la collaboration de Jean-Jacques Le Coz,  
Jean-Luc Blaison et Michel Maurin

Lauga 1994 : LAUGA (E.) – *Reillanne au cours des siècles*.

Gallo-romain

RIEZ  
Collège Maxime Javelly

Au début des années 1960, le site de la *Colonia Iulia Augusta Reiorum Apollinaris* – dont la frange nord est partiellement occupée par la ville actuelle de Riez – se présente comme une aire de près de 15 ha, vierge ou presque de travaux archéologiques.

Il faut attendre 1967, et la construction du collège Maxime Javelly, pour que des observations de quelque envergure soient effectuées. Guy Barruol recueille à

cette occasion de précieux renseignements sur la topographie antique de la ville et, plus particulièrement, sur celle de sa bordure méridionale. L'étude entreprise, qui a pour cadre la partie orientale du Pré de Foire, se déroule malheureusement dans des conditions difficiles : les travaux archéologiques, précipitamment exécutés, se limitent à l'ouverture d'étroites tranchées. Le plan qui est alors levé présente de nombreuses lacunes. Il montre toutefois l'existence de deux

ensembles construits, des thermes monumentaux au nord, un quartier d'habitation au sud, séparés par une zone vide <sup>1</sup>. Ce dernier espace correspond très probablement au chenal, désormais comblé, d'un cours d'eau. On sait que le lit du Colostre, modeste ruisseau établi en limite sud de l'agglomération moderne, s'est sensiblement déplacé depuis l'époque antique <sup>2</sup>.

Plus de trente ans après l'intervention de Guy Barruol, la valeur du plan alors établi est oblitérée par l'impossibilité de situer avec précision les vestiges relevés. Une visite des sous-sols du collège a toutefois montré que la construction de cet établissement avait été moins destructrice qu'on ne pouvait le croire et que certains secteurs de la zone jadis explorée avaient été préservés.

1 SALVIAT (F.) – Circonscription de Provence-Côte d'Azur-Corse (région Nord). *Gallia*, 28, 2, 1970, 448-451.

2 BARRUOL (G.) – Ouvrages routiers antiques à Sainte-Croix-du-Verdon et à Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *RAN*, 19, 1986, 133-158 ; BORGARD (P.), BOUET (A.) – L'esplanade du pré Blanchon : un nouvel élément de l'ensemble monumental suburbain des « Quatre Colonnes », à Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *RAN*, 32, 1999, 255-270.

Un nettoyage rapide des constructions antiques encore visibles a révélé, immédiatement au sud du gymnase, la présence de murs particulièrement épais qu'on peut identifier à ceux d'une extension méridionale des thermes précédemment reconnus. D'autres vestiges sont également apparus et notamment une série de tombes en bâtière, des sols empierrés recouverts de béton de tuileau, un caniveau ainsi que l'angle sud-est d'un bassin dallé. Les sols antiques, étagés à des niveaux différents décroissant du nord vers le sud, sont inégalement conservés. Ceux situés sous le bâtiment le plus septentrional du collège ont disparu. Ceux, en revanche, correspondant à l'aile orientale de ce même bâtiment ainsi qu'au gymnase sont pour partie préservés.

Un relevé de ces différents vestiges, pris en charge par la municipalité de Riez, est en cours de réalisation. Ces nouveaux éléments compléteront le document graphique existant ; l'ensemble sera positionné avec précision sur le plan cadastral de la ville.

À terme, une reprise des fouilles, dans des conditions plus aisées que celles rencontrées en 1967, s'avère envisageable.

Philippe Borgard

## SIMIANE-LA-ROTONDE Bas-fourneau du Garant

Bas-Empire

Le sondage réalisé constitue la reprise d'une fouille ancienne menée par Pierre Martel <sup>1</sup> et les différents éléments mis au jour ne furent pas nombreux : peu de scories et de charbons dans le foyer, paroi fortement dégradée. Ce qui reste du fourneau aujourd'hui se résume en quelques mots, tant sa dégradation a été rapide. Néanmoins, la campagne de 2001 a apporté quelques informations sur les éléments structurels ainsi qu'une datation <sup>2</sup>.

### **Le bas-fourneau**

Le four de type bas-fourneau, situé en dessous du sol actuel dans le talus de la RD 22, était appuyé sur le *bedrock* (contre les bancs de grès Albien), dans de la terre rapportée (fig. 10). Il a été construit directement dans la pente, avec une orientation approximative de 55° est, sur un amas de cailloux et de blocs. Il n'en reste que la partie basse, protégée par la terre et la végétation.

1 Voir OGGIANO-BITAR (H.) – Simiane-la-Rotonde. In : BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence*. 04. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, 453-458 (Carte archéologique de la Gaule).

2 Cette opération s'est effectuée en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Luberon.



Fig. 10 — SIMIANE-LA-ROTONDE, Le Garant. Vue dans le talus du bas-fourneau du III<sup>e</sup> s. de notre ère (M. Courgey).

Il s'agit d'un fond de four d'environ 40/45 cm de diamètre interne. La chape de terre cuite constituant la paroi interne, d'une épaisseur comprise entre 2 et 4,5 cm, est vierge de toute coulure de scorie ; elle est encore en place dans le fond du creuset, sur une hauteur de 16 cm. La forme de la cuvette, bien que très endommagée, est à peu près demi-sphérique. Le fond du four est constitué de blocs de grès calcinés, mélangés à de la poussière (charbon, grès, etc.). Un

fragment de scorie y était encore collé (analyses en cours). En 1963, Martel avait pu distinguer nettement une couche de 20 cm de charbons et de cendres. La paroi, encore en place sur la quasi-totalité du fond du four, est constituée principalement de tuiles de deux types : *tegulae* (pâte grise homogène) et tuiles courbées orange-rouge. Elles sont empilées avec entre chacune d'elles de la terre cuite par la chaleur. Beaucoup portent encore la trace d'une vitrification due à la chaleur. Une auréole de terre rubéfiée, rougie par la chaleur et mélangée à du grès ayant subi une forte modification latérale de faciès, se distingue sur 20 à 30 cm autour du parement de tuiles. Aucune trace de tuyère ou d'une quelconque arrivée d'air n'a été mise au jour. La nature de la ventilation est encore inconnue. Sa contenance étant estimée à 30 à 50 kg de minerai<sup>3</sup>, le four pouvait produire jusqu'à 7 kg de fer. Il est donc de taille très modeste. Les prospections de ferriers dans la région montrent que cette tendance pourrait être générale – compte tenu du diamètre estimé des ferriers découverts.

À l'ouest du four, la roche a été taillée volontairement afin d'aménager une marche (trace de pointerolle) dont la fonction reste indéfinie : le four étant creusé dans la pente, ces entailles pouvaient permettre aux « opérateurs/artisans » de le charger en charbon et en minerai.

L'analyse prélevée dans l'US 03 (mélange de terre rubéfiée et de charbon, résultant peut-être du chargement en matière première) donne une datation BP 1795 ± 50 ans, soit en datation calibrée 239 ap. J.-C. ± 150.

### Conclusion

Le Luberon constitue un district métallurgique très important si l'on suppose que la période de réduction reste courte. Là où la densité de ferriers est la plus forte, se superposent assez bien les limites du district minier de Gignac, Simiane, Banon, lié principalement à l'exploitation de surface des minerais gréseux d'altération et de remaniement albo-cénomaniens, voire à des minerais d'origine karstique.

<sup>3</sup> Le four étant à la limite entre deux étages géologiques, le minerai pouvait être de deux natures différentes.

Ce district métallurgique est peut-être le fait d'une demande précise d'un groupe proche, comme la fabrication d'armes en climat de guerre et d'insécurité ; la demande serait alors plus forte. On peut penser également à une pérennisation du site par un même groupe d'individus, le savoir se transmettant de génération en génération. Un élément important doit aussi être pris en compte : le bois, les métallurgistes en étant de gros consommateurs.

Cette étude, qui est donc loin d'être terminée, ne cesse de s'enrichir d'éléments et sites comparables et proches. Au lieu-dit Les Eicharettes (Revest-du-Bion), sur un petit plateau se trouvant à l'ouest et « à environ 500 m de Saint-Clair en direction du Pétit, en 1915, M. Brunel (le père) avertit Jean Barraol qu'il vient de trouver certains débris anciens, dont un squelette. Étaient également visibles deux petits fours, l'un à côté de l'autre, de même taille et tous les deux intacts. Ils avaient la forme d'un cône renversé (diamètre supérieur : 0,40 m ; profondeur : 0,50 m environ) ». Pour J. Barraol, ce site correspondait à « un petit village antique d'artisans et de bergers » occupé aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>4</sup>.

Il s'agit d'une étude complexe visant à restituer l'ensemble de la chaîne opératoire. Les campagnes futures auront pour tâche, outre l'identification de nouveaux sites, la recherche d'indices permettant de les dater et de mieux cerner la chronologie de cette activité métallurgique. La collaboration avec des laboratoires d'analyses, des universitaires, des spécialistes et bénévoles est importante. Dans les années à venir, le travail pluridisciplinaire actuellement engagé devrait permettre de mieux appréhender la métallurgie ancienne autant que les hommes qui en ont maîtrisé les techniques.

Mathieu Courgey  
UMR-CNRS 5060 Sevenans

<sup>4</sup> Voir BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence*, 04. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, 359-361 (Carte archéologique de la Gaule).

Moyen Âge

## SIMIANE-LA-ROTONDE Château

Moderne

Le château de Simiane que domine la prestigieuse rotonde (classée MH) a fait l'objet de trois courtes interventions archéologiques en préalable à la construction d'une chaufferie. Jusqu'à une date récente, seule la rotonde, qui n'est autre que le donjon du *castrum*, appartenait à la municipalité. C'est désormais l'ensemble du château qui est propriété communale puisque la ville a fait l'acquisition des corps de

logis seigneuriaux construits au bas Moyen Âge ainsi que du jardin attenant qui forme la cour du château<sup>1</sup>. Les dégagements réalisés dans l'urgence ont révélé une multitude de constructions médiévales et

<sup>1</sup> Ces logis sont actuellement en cours de réhabilitation dans le cadre d'un projet global d'aménagement du site supervisé par F. Flavigny (architecte en chef des Monuments historiques).

modernes connues uniquement par les sources écrites. La première découverte d'importance est la mise au jour des niveaux de sol médiévaux de la cour du *castrum*. La seconde est le dégagement complet ou partiel de vestiges de constructions médiévales accolées à la courtine dont l'élévation a pu être par endroits dégagée (fig. 11).

La cour du château a retrouvé ses proportions du Moyen Âge. Les murs de clôture et de soutènement qui cloisonnaient l'espace ont été détruits et la majeure partie du remblai qui recouvrait la cour a été extraite sur une hauteur pouvant atteindre 2 m. Apporté au XIX<sup>e</sup> s., il recouvrait les parties détruites et effondrées des constructions médiévales qui bordaient au nord et à l'est la courtine du château. La cour centrale du château, désormais restituée, forme un vaste rectangle autour duquel se développent les constructions castrales : la rotonde et le corps de logis sud puis les corps de logis est et nord, repérés au cours de cette opération. Le rocher affleure à même le sol sauf dans la partie nord où des niveaux archéologiques ont été conservés en attente de fouille. Une citerne voûtée, placée dans l'angle sud-ouest de la cour, est recouverte d'une surface dallée aménagée autour d'une margelle d'époque moderne.

La première construction médiévale dégagée est le corps de logis oriental. Celui-ci s'appuyait contre la courtine du château dont une portion a pu être étudiée. Celle-ci est encore largement visible à l'extérieur du *castrum* puisque le corps de logis en réhabilitation s'appuie sur son flanc sud. À l'intérieur du château, l'élévation de cette courtine est bien souvent réduite à un simple parapet, en grande partie reconstruit. Au-dessous d'une assise en arête de poisson, l'élévation est composée d'un appareil irrégulier de moellons grossiers aux dimensions variables qui ont probablement été extraits sur place dans le rocher lors de l'excavation d'un fossé sec. Le parement de la courtine est percé de trous d'encastrement de plancher disposés à intervalles réguliers. Ces trous révèlent une première construction accolée à la courtine. D'autres orifices sont visibles sous ce premier alignement. Ces orifices circulaires (pour des billes de bois de forte section), dont certains ont été partiellement obturés avec soin, restent pour l'instant inexplicables. Dans l'immédiat la datation de cette courtine et de ces aménagements ne peut être avancée. Toutefois, l'analyse sommaire des constructions castrales de Simiane montre des similitudes entre la chemise extérieure de la rotonde et cette courtine. Ainsi, on peut penser que la courtine a été élevée en même temps que le donjon, c'est-à-dire aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Dans un deuxième temps, cette courtine reçoit une construction orientée nord-sud bordée par un long mur qui se dressait sur la cour. Ce mur, découvert lors des dégagements, se situe dans le prolongement d'un mur de refend visible dans la partie est du corps de logis aujourd'hui en réhabilitation. Ce mur de refend est particulièrement intéressant puisqu'il présente une ouverture du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s., couverte d'un arc en plein cintre et en partie détruite par la construction de la volée d'escalier moderne. Ceci signifie que ce mur se prolongeait bien au-delà de l'alignement actuel défini par



Fig. 11 — SIMIANE-LA-ROTONDE, Château. Vue de la cour du château et des vestiges dégagés depuis la terrasse de la rotonde (F. Guyonnet).

la façade sur cour du corps de logis sud. Ainsi, il existait un bâtiment à l'est de la cour dont le mur, observé en fouille, forme le soubassement. Par conséquent, au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s., un corps de logis oriental, dont seule la salle basse est partiellement conservée, faisait face à la rotonde. Ce bâtiment se terminait au nord par une petite pièce de forme triangulaire dont le plan résulte du retour de la courtine vers l'ouest. Par la suite, la pièce principale de cette aile orientale a été modifiée par l'adjonction de murs à parement unique, placés contre la courtine préexistante et contre le refend situé au nord. Cette nouvelle maçonnerie à l'épaisseur variable était probablement destinée à corriger la courbe de la courtine sur le flanc est du corps de logis. L'épaisseur de ce mur évoque plutôt un renforcement de la muraille du château sur le flanc oriental (élévations importantes, renforcement des défenses ?). Le parement conservé depuis le rocher sur une hauteur d'environ 1 m est très régulier avec ses fines assises de moellons rectangulaires soigneusement équarris. Cette élévation est parfaitement comparable à la première partie du corps de logis sud (près de la rotonde) datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. Cette datation peut donc, par comparaison, être attribuée à ce doublement des murs de l'aile orientale. En outre, un fond de fiole en verre du début du XIV<sup>e</sup> s. a été retrouvé entre la courtine et ce mur plaqué. Au centre de la pièce, une ouverture a été mise au jour. C'est une embrasure de tir ou un étroit fenestron aménagé lors de la construction de ce mur de renfort et qui a nécessité le percement de la courtine primitive.

Le niveau de sol de la pièce circonscrite par ces différents murs a pu être repéré. Il s'agit du rocher qui présente un léger pendage. Des résidus de sols épargnés par le nettoyage régulier du rocher ont livré quelques rares fragments de céramique des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. Sur le sol de la pièce se trouvait un épais niveau de matériaux de couverture (lauzes et fragments de chaux) comportant quelques fragments de céramique du XVII<sup>e</sup> s. La couche de lauzes apporte quelques indications sur la couverture du bâtiment.

L'aile nord n'a été que partiellement repérée au cours de ces recherches. Elle se compose de plusieurs

pièces placées contre la courtine et dont la plus importante jouxte l'aile est. Cette pièce, placée le plus à l'est, n'a pas été dégagée à l'exception du mur bordant la cour. Ce mur s'appuie contre l'aile orientale et est construit avec un appareil irrégulier. Une série de quatre arcs diaphragmes en pierres de taille a été repérée sur l'arase du mur. Ces quelques renseignements guideront les recherches à venir. Signalons également la présence, dans la cour, de plusieurs murs d'époque moderne qui témoignent de la multitude des adjonctions développées contre les corps de bâtiments médiévaux. Par ailleurs, le dégagement de l'aile orientale et de la majeure partie de la cour a permis de livrer

une importante collection lapidaire (chapiteaux, bases, culots sculptés de personnages, linteaux, etc.).

Une étude des élévations est prévue ainsi que le relevé des vestiges. Le dégagement de la pièce couverte d'arcs diaphragmes est également envisagé.

François Guyonnet avec la collaboration de Jean-Luc Blaison et de Christophe Voyez

**Barruol 1977** : BARRUOL (G.) – Le château de Simiane. In : BARRUOL (G.) – *Provence Romane, II : la Haute-Provence*. Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1977, 251-262.

Diachronique

## THOARD Commune

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'étude de l'occupation humaine diachronique de la vallée des Duyes, affluent de la Bléone au nord-ouest de Digne-les-Bains<sup>1</sup>. La commune de Thoard n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'une étude archéologique globale. Quelques éléments remarquables du bâti médiéval du village ayant attiré l'attention d'amateurs locaux<sup>2</sup> et des découvertes fortuites signalées pour l'Antiquité faisaient pressentir un riche potentiel patrimonial<sup>3</sup>.

Michel Dubar<sup>4</sup> avait mis en évidence la possibilité d'industries préhistoriques associées aux surfaces évoluées du glacier qui compose une bonne partie du terroir. Nous avons donc vérifié cette hypothèse en apportant une attention particulière aux éventuels indices lithiques – artefacts possibles – pouvant témoigner des premières fréquentations/occupations au Paléolithique (moyen ?). Ces objets (silex très altéré, quartzite) parfois isolés, parfois nettement associés au paléosol géologique, restent en cours de détermination. La remarquable découverte fortuite d'une lame en silex beige, réalisée par un habitant en dehors de tout contexte (sur un cône de déjection), pourrait témoigner du Paléolithique final (fig. 12).

Avec la période néolithique, la densité des indices (notamment des meules va-et-vient sur galet de grès mais aussi blocs de quartzite) révèle une importante occupation de plaine mais aussi d'altitude (col à 900 m).

1 Cette opération a pu être réalisée avec le soutien du Ministère de la Culture et grâce à un partenariat réunissant la Commune, la Réserve Géologique de Digne, l'Association de Recherche et de Documentation en Archéologie de Haute-Provence (ARDA-HP) et ses bénévoles, notamment Janine Cazères, Sandra Bouisson, Paul Rovalletto, Edmond Krinbarg, Philippe Richard, Philippe Bertone. Nous remercions les habitants qui se sont révélés de très bons associés.

2 Et d'éminents spécialistes tel BARRUOL (G.) – Le donjon de Thoard en Haute-Provence. *Bulletin Monumental*, 151, 1, 1993, 217-227 (12 fig.).

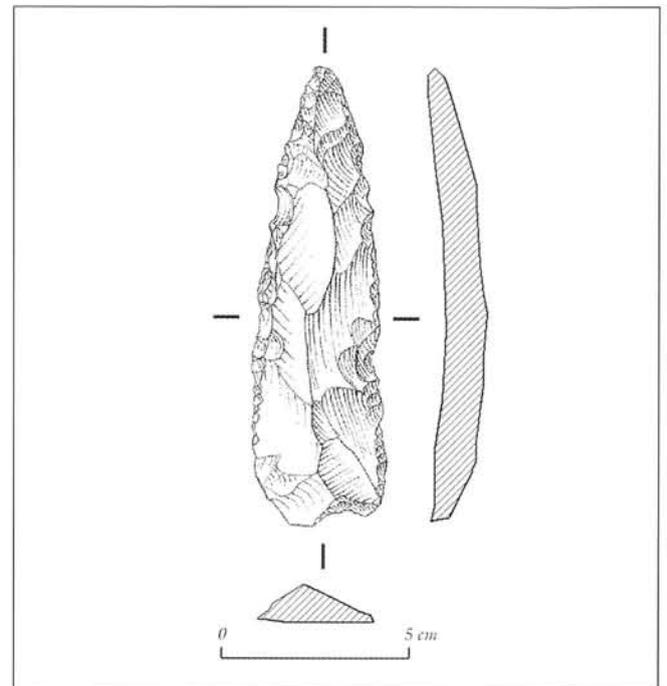


Fig. 12 — THOARD, La Blache. Lame en silex beige (exogène), découverte fortuite Deneuve (J.-F. Devos).

Il faut attendre la période antique pour retrouver de nombreux indices de sites autant en rive droite qu'en rive gauche, où le paysage est tourmenté par le chevauchement. Certains de ces sites, les plus importants,

3 Voir BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence*. 04. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, 478-479 (Carte archéologique de la Gaule).

4 Voir DUBAR (M.) – *Les terrains quaternaires au pied des Alpes de Digne et les industries préhistoriques associées*. Paris : CNRS, 1979, 112-118, fig. 65-66.

évoluent en établissements religieux (les ordres sont très présents : Saint-Victor, Saint-Augustin, Cluny) mar-

quant de leurs toponymes l'organisation d'un riche terroir médiéval puis moderne, au côté des fiefs.

Jean-François Devos

## MOYENNE VALLÉE DU JABRON Saint-Vincent-sur-Jabron, Châteauneuf-Miravail, Noyers-sur-Jabron

Diachronique

Une campagne de prospection-inventaire a été réalisée cet été sur la commune de Noyers-sur-Jabron, succédant à deux campagnes menées précédemment sur les communes voisines de Saint-Vincent-sur-Jabron et Châteauneuf-Miravail. Les résultats en sont donnés ici globalement.

La moyenne vallée du Jabron, au nord de Lure, présente un relief marqué qui délimite des cuvettes dans la vallée en rive gauche des coteaux exposés au sud, et, en rive droite à l'ubac, des versants généralement abrupts. La déprise agricole y est très forte. La majorité des terrains est à l'état de friches ou de forêts, masquant les vestiges éventuels. Une longue fréquentation du terrain avait cependant permis de répertorier de nombreux sites, aujourd'hui invisibles, voire disparus (érosion, défonçages profonds). Au cours de ces trois campagnes, les sites antérieurement connus ont été revisités et d'autres découverts ; soixante et onze sites au total sont à ce jour inventoriés.

Pour la Préhistoire, deux sites – dont une grotte hypogée – et un indice de site ont été répertoriés.

Pour les périodes préromaine et gallo-romaine, cinquante-cinq sites ou indices ont été comptabilisés. Les sites d'habitat sont généralement situés en rive gauche du Jabron, à l'adret. On peut signaler un *oppidum* bien caractérisé et un autre probable ; trois *villae* rurales à pavement mosaïqué ; des habitats, dont la superficie a pu être estimée pour deux d'entre eux à 5/6 m x 8 m (clous de charpente au sol) ; des sites de moyenne altitude (1 000-1 200 m) dont trois à l'emplacement de bergeries modernes. La plupart de ces sites sont difficiles à dater avec précision. On note que les céramiques sigillées claires et luisantes sont peu représentées.

Sept sites illustrent le Moyen Âge.

Une inscription rupestre est moderne.

Enfin, cinq sites, dont un tumulus (?) et une portion d'aqueduc souterrain, n'ont pu être attribués à une période chronologique.

Jean-Pierre Joly

## PAYS DE LA MOTTE-TURRIERS

Diachronique

L'appellation « Pays de La Motte-Turriers » réunit deux cantons situés à l'extrémité des Alpes-de-Haute-Provence, à la limite du département des Hautes-Alpes. Une campagne de prospection-inventaire, accompagnée d'une étude des centres bâtis, a été menée sur onze communes de ces deux cantons<sup>1</sup>. Les prospections ont été réalisées sur les communes de Châteaufort, Bayons, Le Caire, Melve, Gigors, Venterol, Claret et Thèze<sup>2</sup>. L'étude des centres bâtis a concerné les villages de Bellaffaire, Piégut et Valavoire.

<sup>1</sup> Ce programme a été organisé après signature d'une convention de partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence et le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays de La Motte-Turriers.

<sup>2</sup> Bayons et Melve ont été prospectés par Philippe Bertone ; Châteaufort par Nicole Michel d'Annoville ; Le Caire et Gigors par Pascal Boucard ; Claret et Venterol par Jean-François Devos ; Thèze par Jean-François Devos et Philippe Bertone.

### CHÂTEAUFORT

Prospection-Inventaire

Situé à 10 km au nord-est de Sisteron, Châteaufort (superficie : 1 373 ha) occupe la rive gauche de la vallée du Sasse. Son territoire se caractérise par un relief très accidenté, au fort dénivelé raviné par les torrents qui alimentent le Sasse, un affluent de la Durance. Plus de la moitié de la superficie est à l'état sauvage, les cultures et les prés se partagent le reste. La population, réduite à vingt-huit habitants, est l'une des plus faibles du département.

Hormis quelques traces infimes relatives à la fréquentation de ce secteur au Néolithique, la Préhistoire est représentée par une grotte sépulcrale, mal conservée, découverte sur un versant particulièrement inhospitalier. Aucun indice concernant la Protohistoire n'a été identifié sur le terrain.

La cartographie des gisements gallo-romains fait apparaître une organisation qui semble suivre les

anciens passages circulant entre cette vallée et les vallées adjacentes du Vançon, à l'est, et de Saint-Geniez, au sud.

Le village de Châteaufort doit son nom à la présence d'un *castrum*, attesté au début du XI<sup>e</sup> s. Ses vestiges recouvrent le sommet et les faces ouest, nord et est d'un piton rocheux (altitude : 655 m) dominant la voie naturelle ouverte par le Sasse. L'église paroissiale Saint-Laurent, remaniée à l'Époque moderne, est établie en contrebas sur un édifice plus ancien incorporé à la construction actuelle. Un prieuré, dépendant probablement de l'abbaye de Cluny, est mentionné au XIII<sup>e</sup> s., à l'extrémité nord-est du territoire. Aujourd'hui, le site – que l'on peut reconstituer grâce à la documentation – est un vaste espace inhabité. En surface, le terrain, boisé ou reconverti en prairies, livre peu d'informations significatives.

Le château, en cours de restauration, situé à la périphérie de l'agglomération a été édifié à l'époque moderne. Les témoins (cabanes de bergers, moulins) se rapportant à des activités traditionnelles, dans la plupart des cas, ne subsistent que sous forme d'amoncellement de pierres.

Nicole Michel d'Annoville

## BAYONS

### Prospection-Inventaire

---

La commune actuelle de Bayons englobe depuis 1972 trois autres anciennes communes : Astoin, Esparron-la-Bâtie, Reynier. Son territoire, d'environ 13 000 ha, se situe sur le nord-ouest du massif des Monges (bassin versant du torrent du Sasse) dont il représente presque la moitié de la surface. Son altitude s'étage entre 744 m (pont de Reynier) et 2 111 m (sommet des Monges). La partie orientale du territoire comprend une suite de sommets liés en crêtes élevées (2 111 m, 2 072 m, 2 031 m) correspondant à de vastes espaces de transhumances où quelques parcelles ont été aménagées en culture.

À cause de son étendue, seule la moitié de la commune a été prospectée. La forte déclivité ainsi que la nature des terrains favorisent une érosion considérable rendant les prospections délicates.

Pour la période préhistorique, seule une pointe de flèche pédonculée a été trouvée sans localisation précise, par un habitant. Quelques fragments de céramiques romaines laissent supposer une occupation antique à la confluence du torrent de la Clastre et du torrent du Sasse sur une terrasse dominant légèrement la vallée.

Une sépulture médiévale ainsi que des fragments de *tegulae* ont été trouvés à proximité de l'éperon rocheux dominant le village, probable implantation d'un *castrum*, conforté par la tour du Bédouin (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) située en aval du village. Au XVII<sup>e</sup> s., un château modeste (les balustres de l'escalier principal sont en gypserie de très simple facture) est construit au cœur du village actuel.

Philippe Bertone

## LE CAIRE

### Prospection-Inventaire

---

La commune du Caire est située à 21 km au nord-est de Sisteron, sur la rive droite du torrent du Grand Vallon, affluent du Sasse qui lui se jette dans la Durance. L'altitude moyenne du fond de vallée varie autour de 800 m, alors que les versants culminent à 1 500 m. L'érosion y a déposé un étroit ruban de terre fertile qui permet une modeste agriculture et représente 1/8<sup>e</sup> des 1 763 ha de la superficie communale.

La campagne de prospection systématique menée pendant un mois à travers un terrain difficile a cependant permis d'aborder l'occupation ancienne de cette commune, même si aucun indice n'a été repéré pour la Préhistoire et la Protohistoire.

L'Antiquité est représentée par un petit établissement agricole installé en pied de pente et deux indices de site (fragment de meule et monnaie).

Les ruines d'une tour sommitale du XIV<sup>e</sup> s. surplombant le village attestent l'occupation médiévale.

Les autres sites repérés appartiennent aux occupations moderne et contemporaine. L'emplacement de la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours a pu être précisée par la découverte d'un *terrier* inédit du XVII<sup>e</sup> s. dans les archives communales, corroboré par l'enquête orale qui signalait une ruine et d'anciennes sépultures sous le cimetière actuel. L'église et une habitation dénommée « Le Grand Logis », dans le village, ainsi que la ferme de Vermeil et un moulin appartiennent au XVIII<sup>e</sup> s. Enfin, deux installations (four, moulin) soulignent l'exploitation des nombreux gisements de gypse à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s.

Pascal Boucard

## MELVE

### Prospection-Inventaire

---

Il s'agit d'une commune de montagne, son altitude s'étageant entre 722 m et 1 478 m. La partie nord du territoire comprend un petit massif montagneux, « La Montagne », orienté est-ouest (1 235 m, 1 425 m, 1 385 m, 1 478 m, 1 442 m). Cet ensemble surplombe un plateau mamelonné, bordé à l'est par le Grand Vallon et à l'ouest par la vallée de la Durance, qui correspond au reste de la surface de la commune. Son soubassement est formé de marnes jurassiques, couronnées, dans les raides pentes boisées de la Montagne de Melve qui domine ce plateau, par les couches les plus hautes du Jurassique et par celles du Crétacé inférieur.

La plus grande partie du plateau et des piémonts ont été prospectés ainsi qu'une partie de La Montagne. Les indices récoltés semblent indiquer une occupation du plateau depuis le Néolithique.

Au lieu-dit « La Condaminasse », ont été trouvés de nombreux petits éclats de silex ainsi que des microlithes. Ces quelques objets attestent une utilisation du lieu au Néolithique (alors que V. Cotte signalait du Moustérien). Un fragment de bronze ainsi que des poteries à pâte noire avec dégraissant ont été recueillis à proximité. Ce site est à rapprocher des

découvertes récentes d'occupations des terrasses de la Durance sur les communes voisines. Apparaissent également, en piémont, des fragments de céramique protohistorique.

Pour la période antique, de nombreux indices, répartis sur tout le plateau, indiquent une occupation importante du territoire, proche de l'axe de circulation durancien.

L'occupation médiévale est confirmée par la présence d'une tour ruinée, établie en système défensif, en position dominante et isolée, datée des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., ainsi que par l'implantation d'une résidence seigneuriale au quartier du Serre ; elle est aussi confortée par les nombreux toponymes environnants.

Pour les besoins de l'activité économique touristique, des indices plus récents d'occupations modernes et contemporaines ont été signalés.

Philippe Bertone

## GIGORS

### Prospection-Inventaire

En remontant le torrent du Grand Vallon, après avoir traversé la commune de Faucon-du-Caire (déjà étudiée), nous aboutissons au col de Saraut. En contrebas, nous découvrons la commune de Gigors, située à 8 km au nord-est du Caire, d'une superficie de 1 369 ha pour trente-neuf habitants. Ici, c'est le torrent du Riou Clair qui dessine un fond de vallée (800 m) bordée de sommets dépassant les 1 500 m.

Les prospections ont été menées durant un mois sur un terrain présentant la même configuration que celui du Caire. Aucun élément n'a été recensé pour la Préhistoire et la Protohistoire. Un seul site gallo-romain est répertorié, par la présence d'une meule et de *tegulae*.

Les habitants ont signalé des traces de fondations et de sépultures anciennes découvertes lors de l'établissement d'une adduction d'eau à proximité de l'église actuelle. Celles-ci pourraient correspondre au prieuré de Saint-Victor déjà présent dans les textes en 1084 (bulle papale du pape Grégoire VII sous le nom de *Cella Sanctae Mariae de Gigoriis*).

Pour les périodes moderne et contemporaine, nous retrouvons deux moulins sur le torrent, l'église actuelle et le petit pont de Boulon. Une meule à broyer le plâtre déjà recensée marque également la présence et l'exploitation du gypse, abondant jusqu'au XX<sup>e</sup> s.

Pascal Boucard

## VENTEROL, CLARET, THÈZE

### Prospection-Inventaire

Si l'archéologie de la rive droite de la Durance au nord du département est maintenant bien cernée depuis les travaux de l'A51<sup>1</sup>, la rive gauche reste largement méconnue. Les découvertes signalées sont rares et concernent quelques inscriptions lapidaires.

1 Voir BSR PACA 1995 et 1996.

2 Ainsi que Melve, commune étudiée par Philippe Bertone.

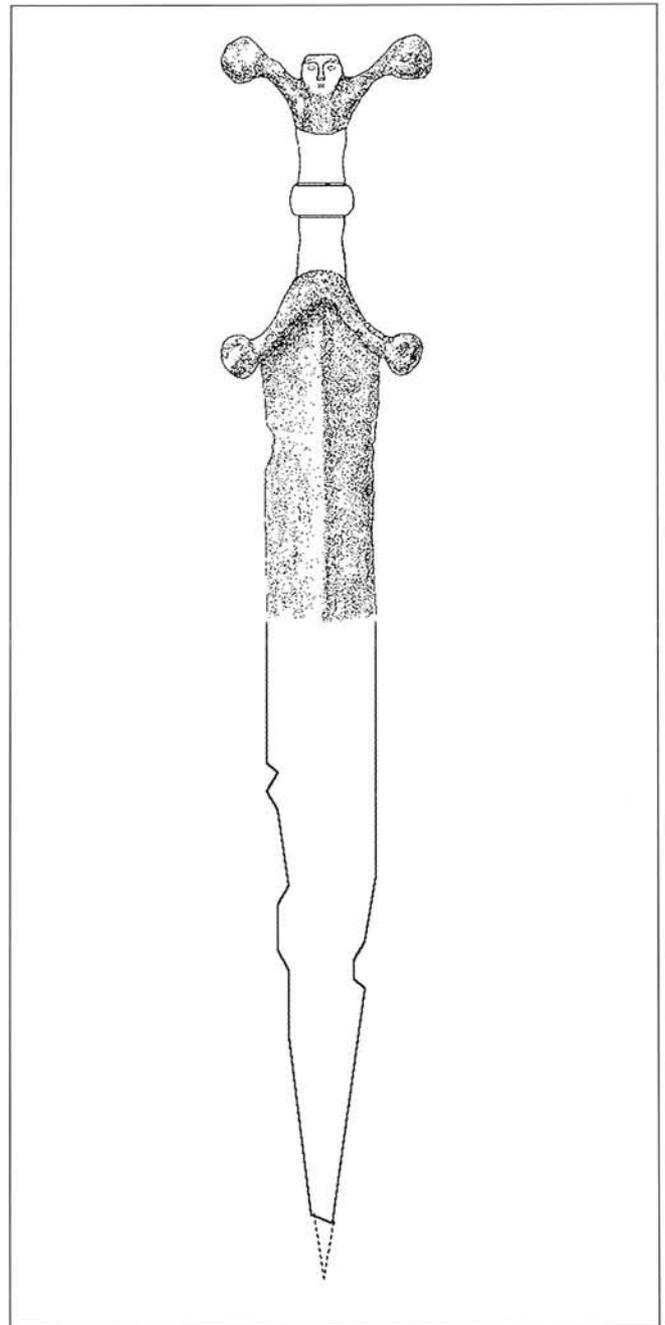


Fig. 13 — THÈZE, La Baude. Poignard anthropoïde du début de La Tène finale (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

On peut rassembler les communes de Claret et Thèze<sup>2</sup> en une micro-région modelée par la glaciation würmienne. Largement ouverte vers le sud-ouest, avec ses plateaux en bordure de Durance (dépôts morainiques et terrasses alluviales), elle est abritée par une série de massifs peu élevés au nord et à l'est. La commune de Venterol borde elle aussi la Durance, plus au nord, par des surfaces morainiques (le Bas-Venterol). Cependant le relief de cette commune s'élève très vite (topographie moyenne 20 %).

Les nombreuses découvertes lithiques de Claret et Thèze confirment que les plateaux inférieurs sont plus favorables au repérage des indices. Par contre les sites sont fortement remaniés par les travaux agricoles.

Un regard particulier a été porté sur d'éventuels indices pré-glaciaires. Les artefacts lithiques présumés – quartzite essentiellement – rencontrés isolés restent dou-

teux, dans l'attente d'une détermination plus poussée. La période néolithique est en revanche bien attestée avec des concentrations de déchets de taille de silex polychromes<sup>3</sup> accompagnées parfois de meules « va-et-vient sur galet/bloc ». Les roches utilisées pour le matériel de mouture sont issues du cortège morainique (granit et grès siliceux). L'absence de roches volcaniques a ainsi été remarquée (un seul échantillon de rhyolite sur ces trois communes).

Découvert il y a une trentaine d'années à Thèze, dans un contexte qui laisse perplexe<sup>4</sup>, un poignard anthropoïde constitue le témoignage le plus important pour la période préromaine (fig. 13). Cette trouvaille n'avait pas été signalée.

Bornant le paysage, au sommet des crêtes ou sur les plateaux, de nombreux amas pierriers pourraient dissimuler des structures, mais il s'avère délicat de faire la différence entre un clapier et un tumulus.

L'occupation antique de Thèze et Venterol reste floue, mais à Claret plusieurs sites en pied de versant – et aussi en altitude – livrent de la céramique sigillée. Rappelons que la question du port présumé d'*Alabons* sur l'autre rive de la Durance n'a pas encore été élucidée<sup>5</sup>. Les *castra* médiévaux attestés par la bibliographie ont subi d'importants remaniements à l'époque moderne. Seul un bâtiment d'architecture militaire domine encore Venterol.

Le réseau viarie moderne a pu être reconnu par l'étude du cadastre du XIX<sup>e</sup> s. et des vues aériennes. Chaque commune avait son bac « à traïlle » qui permettait de traverser la Durance, (peut-être depuis l'époque d'*Alabons* pour Claret) ; mais cette rivière tumultueuse cessera d'être une barrière naturelle seulement avec la construction de ponts bâtis à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

L'exploitation des ressources minérales est encore bien lisible : celle du gypse avec des structures de cuisson d'époque moderne et celle de l'argile issue des dépôts glaciaires envisageable dès l'Antiquité à Claret avec deux sites livrant des surcuits.

3 Exogènes, d'origines diverses. Je n'ai jamais rencontré de gisement de matière première susceptible d'être taillée au cours de cette campagne.

4 Cône de déjection/très basse terrasse.

5 Voir BÉRARD (G.). – *Les Alpes-de-Haute-Provence. 04*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture,

La micro-région de Claret et Thèze présente donc une image homogène de son occupation à partir du Néolithique. Venterol apparaît nettement moins occupé avant l'époque médiévale, mais il faut tenir compte des différences de contexte géomorphologique et de lisibilité.

D'une manière générale, certaines périodes n'ont pas conservé d'indices – par exemple pour la Protohistoire et l'Antiquité tardive – ce qui semble bien être une constante de ce type d'étude pour notre région. D'autre part, la question des débuts de la fréquentation humaine de cette partie de la vallée, avec la richesse apparente de certains gisements attribués provisoirement au Néolithique, mériterait d'être évaluée.

Jean-François Devos

## BELLAFFAIRE, PIÉGUT, VALAVOIRE

### Étude des centres bâtis

L'étude des centres bâtis des communes de Bellaffaire, Piégut et Valavoire avait pour objectif de retracer rapidement l'évolution de l'habitat villageois. Elle a été établie en confrontant le parcellaire actuel aux vestiges laissés par un noyau plus ancien. Dans les trois cas, l'agglomération s'est organisée sur un site occupé par une fortification, attestée au XIII<sup>e</sup> s. Par la suite l'urbanisme a privilégié les pieds de pente, au détriment de l'enceinte utilisée comme mur d'appui par les nouvelles constructions.

Mais, excepté à Valavoire où les pans de murs ceinturent encore la butte du Barri qui domine le village, pour des raisons différentes, Bellaffaire et Piégut ne conservent pas de vestiges monumentaux attribuables au Moyen Âge. À Bellaffaire, les habitations occupent toujours la butte qui supportait le château. L'ancienne agglomération de Piégut a été détruite par un incendie à l'époque moderne et le village s'est recomposé librement au pied du promontoire initial.

Nicole Michel d'Annville

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997, 141, n° 58 (Carte archéologique de la Gaule) ; BARRUOL (G.) – Les agglomérations gallo-romaines des Alpes du Sud. In : Actes du 120<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995. Paris : CTHS, 1997.

Ce projet collectif de recherche sur la vallée de l'Ubaye vise trois finalités : faire un bilan de l'occupation humaine de cette vallée des âges des Métaux à l'aube des Temps modernes, compléter substantiellement la carte archéologique de cette région et œuvrer pour mettre en place une dynamique archéologique durable

en Ubaye. Trois axes de recherches complémentaires sont proposés : prospections systématiques sur plusieurs communes de la vallée complétées par un essai de localisation des découvertes anciennes, mise en place d'études thématiques portant sur l'habitat, les sépultures et la circulation en Ubaye, commencement

d'études spécialisées (toponymie, recherches sur le pastoralisme, analyse des monuments médiévaux et modernes...) puisant leur documentation dans le cadre original des sociétés protohistoriques, antiques et médiévales de la vallée de l'Ubaye et dans leur rapport avec le milieu naturel.

Ce projet collectif englobe les principaux acteurs actuels de la recherche en Ubaye, associe des étudiants originaires du département et entraîne l'élargissement des terrains de recherche d'archéologues professionnels et d'étudiants travaillant dans les régions. Ce programme a bénéficié d'une convention établie entre la DRAC, le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence et la Communauté des Communes de la vallée de l'Ubaye.

Deux dossiers ont permis l'avancement de nos connaissances sur les **âges des Métaux**.

■ Un travail de recherche bibliographique et des prospections de terrain. Delphine Isoardi (étudiante en maîtrise à l'Université de Provence) a réalisé un mémoire sur « La Protohistoire de l'Ubaye ; un bilan bibliographique » (juin 2001, 3 vol.). Ce travail permet de préciser les conditions de trouvaille de nombreux sites, d'apporter des renseignements sur les lieux de découverte, d'affiner les datations traditionnelles... 248 sites font l'objet d'une fiche. 26 relèvent de l'âge du Bronze, 13 du premier âge du Fer, 21 sont attribuées à une période charnière entre le premier et le second âge du Fer ; ce dernier est concerné par 86 fiches dont plus de 28 sites de la Tène finale, 73 découvertes demeurent mal datées. Au total 82 ensembles d'objets (33 % des fiches) ont aujourd'hui disparu de collections accessibles, même si 52 trouvailles ont fait l'objet de relevés graphiques ou photographiques. 128 découvertes pourraient être localisées à l'échelle de la parcelle (après étude des archives, des indications topographiques...), ce qui est un objectif pour les futures campagnes de prospections.

■ Les prospections réalisées en septembre 2001 par une équipe d'une dizaine de prospecteurs sous la direction de Florence Mocchi ont permis de faire un premier diagnostic sur les communes de Jausiers, Faucon, Barcelonnette et Saint-Pons. Nous avons repéré une dizaine de gisements. Les témoins, datés de la fin de l'âge du Fer pour la majorité d'entre eux, suggèrent la présence d'un site enfoui ou érodé. Le gisement des Grangettes peut être considéré comme un lieu probable d'implantation d'un habitat. Celui des Charniers I correspond à la localisation précise de sépultures du deuxième âge du Fer. Celui des Charniers II a livré quelques fragments de céramiques non tournées dont un bord de vase balustre de type celtique : il s'agit très probablement d'un habitat, sans doute étendu. Au Forest-Haut, deux fragments de céramiques non tournées peuvent être considérés comme un indice de site. Il en est de même à Guillem-Maurin et au Thioret. Par contre, le site des Sales, placé non loin du cours de l'Ubaye, sur un cône torrentiel ancien, est très pro-

bablement un petit habitat, comme celui de Saint-Flavy placé lui à près de 1 600 m. Les découvertes éparses effectuées à L'Ermitage dans des secteurs peu lisibles témoignent très probablement d'un site préromain mais qui sera très difficilement localisable.

Pour la **période gallo-romaine**, la même démarche a été initiée. La campagne de prospection a livré plusieurs sites inédits, Gilles Perdreau a établi un fichier des découvertes monétaires du D<sup>r</sup> Ollivier (XIX<sup>e</sup> s.) et une étude documentaire (sur l'époque romaine et l'Antiquité tardive) a été réalisée par Sandrine Boularot. L'apport documentaire des publications anciennes, historiques et archéologiques est évident. Cette année le dépouillement de la documentation a concerné Jausiers et les communes des hautes vallées de l'Ubaye (Larche, Meyronnes, Saint-Paul, La Condamine-Châtelard).

Les travaux de terrain de cette année ont livré au moins quatre sites ou indices de sites gallo-romains. Le site le plus important, et qui paraît succéder à une occupation de l'âge du Fer, est le site des Charniers II. Il s'agit d'un habitat situé sur un versant bordant le torrent des Sanières et qui peut s'étendre sur près de 3 ha. En surface le mobilier est relativement abondant, en particulier les fragments de *tegulae* mais également la céramique (amphores italiques, céramiques communes, sigillées) et des morceaux d'enduits peints. Des fragments de *tegulae* surcuites et des rebuts de cuisson suggèrent la présence d'un four de tuilier. Un deuxième site gallo-romain a été repéré à l'est du hameau de Faucon, au nord de la route menant au Bourget, entre le cimetière et la propriété du Châtelaret. Le troisième site correspond à un lieu de découverte déjà connu (Les Clots à Saint-Pons). Enfin, le site du Forest-Haut situé sur une terrasse, à l'ouest du torrent des Sanières, à 1350 m d'altitude, a livré des fragments de céramiques non tournées et de claires récentes qui suggèrent la présence proche ou enfouie d'un gisement antique...

Pour le Moyen Âge et l'époque moderne, les recherches ne font que débuter. On notera, pour mémoire, la découverte en plusieurs points des zones prospectées de fragments de céramiques datées du XVI<sup>e</sup> s. et l'étude en cours par Nicolas Portalier (étudiant en maîtrise sous la direction de Anne Mailloux) sur une enquête menée en 1287, permettant de délimiter les droits de la communauté de Saint-Paul-d'Ubaye sur les troupeaux étrangers pâturant dans leurs terres.

Cette approche d'archéologie globale dans une région pour l'instant très mal connue permet de rassembler les « forces vives » en présence et de ne pas limiter les champs de recherche : pour les différents participants, cette démarche paraît être la seule qui permette d'initier une recherche durable s'appuyant sur des actions concrètes.

Dominique Garcia

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
**HAUTES-ALPES**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

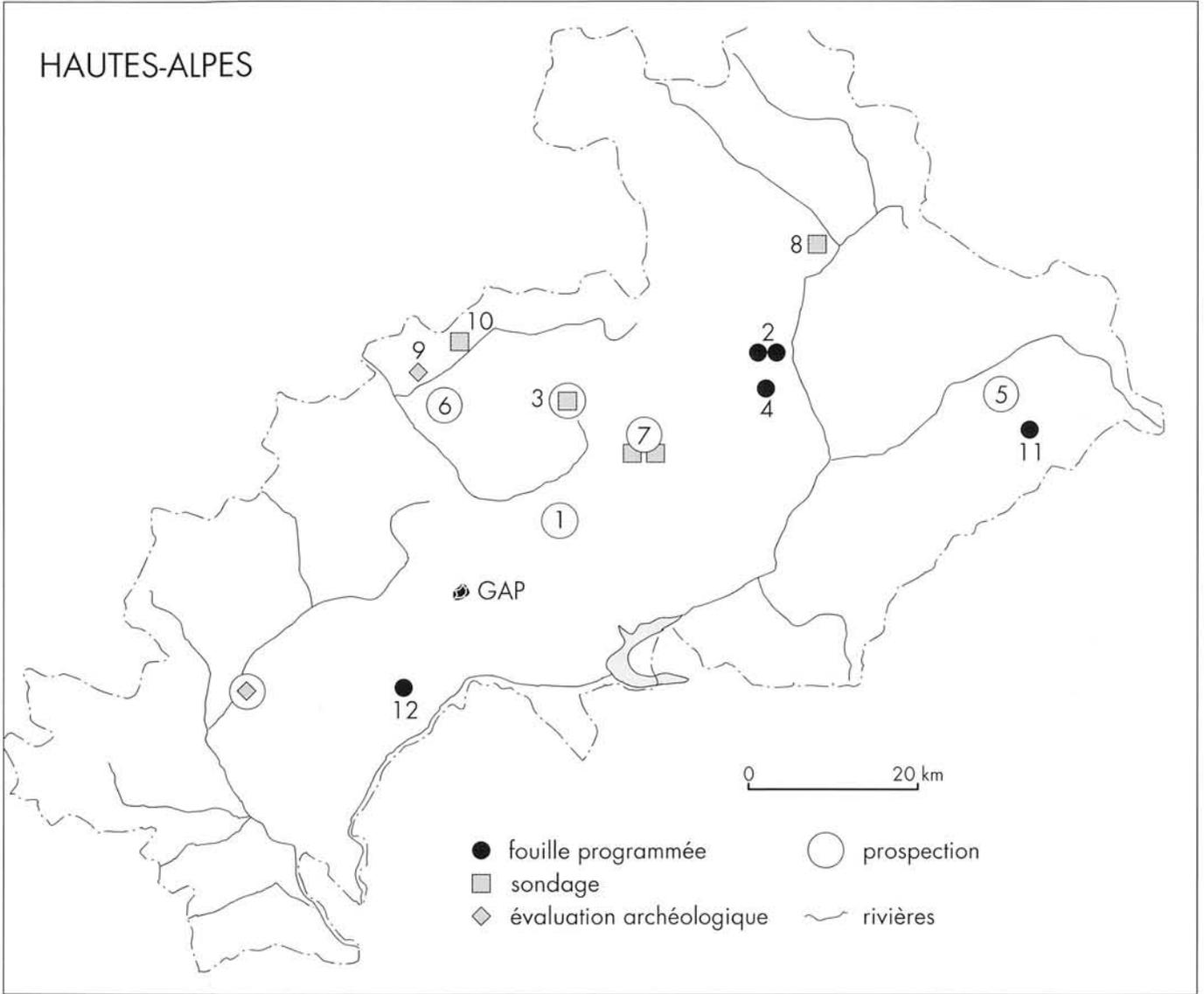
**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 1**

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
05 004	Ancelle	G. Bertucchi (SDA)		PI	DIA		1
05 006 002	Argentière-la-Bessée (L'). Mine d'argent du Fournel	B. Ancel (COL)	25	FP	MA, CON		2
05 006 013	Argentière-la-Bessée (L'). Chapelle Saint-Jean	S. Tzortzis (COL)	23	FP	MA, MOD		2
05 032 003	Champoléon. Cabanes de Rougnoux (occupation du sol et pastoralisme)	J. M. Palet Martinez (SUP)	20	SD	DIA		3
05 032	Champoléon. Val de Tourond (occupation du sol et pastoralisme)	J. M. Palet Martinez (SUP)	20	PT	DIA		3
05 058 067	Freissinières. Faravel XIII et Faravel XIV	K. Walsh (SUP)	20	FP	MES, FER, GAL		4
05 077	Molines-en-Queyras. Vallon du Longis	M. Rossi (AUT)	30	PI	MA, MOD		5
05 090	Motte-en-Champsaur (La)	M. Segard (AUT)		PI	DIA		6
05 096 006	Orcières. Jujal (occupation du sol et pastoralisme)	J. M. Palet Martinez (SUP)	20	SD	DIA		7
05 096	Orcières (occupation du sol et pastoralisme)	J. M. Palet Martinez (SUP)	20	PT	DIA		7
05 096 007	Orcières. Cabane de la Barre (occupation du sol et pastoralisme)	J. M. Palet Martinez (SUP)	20	SD	DIA		7
05 109 007	Puy-Saint-Pierre. Cimetière de Lariey	M. Signoli (CNR)	23	SD	MOD		8
05 142	Saint-Firmin-en-Valgaudemar. Forteresse	N. Michel d'Annville (AUT)	24	EV	MA		9
05 152 007	Saint-Maurice-en-Valgaudemar. Les Six Cabanes	A. Nicolas (AUT)	20	SD	MOD, CON		10
05 157 005	Saint-Véran. Mine de cuivre des Clausis	H. Barge (SDA)	25	FP	CHA, BRO		11
05 168 001	Sigoyer. Serre Marceau	É. Mahieu (AUT)	16	FP	PRO		12
05	Indices Peuplement haute vallée de la Durance	S. Tzortzis (COL)	10	PT		◆	
05	Occupation du sol et pastoralisme	P. Leveau (SUP)	20	PC	DIA		
05	Massif du Dévoluy	A. Morin (AUT)	13	PT	MES, NEO		
05	Partie sud des Écrins (occupation du sol et pastoralisme)	M. Segard (AUT)		PI			
05	Vallée du Céans et Laragnais	A. Morin (AUT)	13	PT	MES, NEO, PRO		

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

# HAUTES-ALPES



ANCELLE  
Commune

Diachronique

La commune d'Ancele a été choisie dans un souci de participer aux recherches menées dans le cadre du PCR « Occupation du sol et du pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises ». Placé sous la responsabilité de P. Leveau, professeur d'archéologie à l'Université de Provence, il regroupe prospections et fouilles dans le secteur du Champsaur et de Freissinières, en collaboration étroite avec les environnementalistes de l'Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie (Dir. J.-L. de Beaulieu). Ces derniers se sont largement impliqués dans cette problématique et ont entre autres recherché, dans le secteur concerné, des zones propices à l'observation de pollens et de macro-restes.

Ancele intéresse particulièrement ces chercheurs car elle recèle au sud-ouest une tourbière, le lac de Faudon. Le secteur présente un intérêt d'autant plus grand qu'une occupation humaine est connue depuis la période médiévale au moins, avec la présence d'un village déserté encore visible (fig. 14). Il était donc d'autant plus important d'y réaliser une prospection diachronique et systématique pour tenter de préciser les données historiques alors que des prélèvements par carottage étaient effectués dans la tourbière sur une colonne de plus de 6 m de haut (M. Court-Picon, thèse en cours). Les recherches en archives et au musée de Gap ont précédé la prospection, grandement facilitée par les rencontres, sur place, d'amateurs qui s'attachent au patrimoine de leur région (Gil Disdier, Rémy Pascal, François Ricou...).

Seize sites ont été découverts ou confirmés au cours de cette campagne qui a ignoré la partie orientale de la commune, montagneuse et boisée, par manque de temps, difficulté d'accès et de possibilité de prospection. La confrontation avec les données anciennes permet de dresser un bilan remarquable pour une commune alpine. Toutes les époques sont représentées.

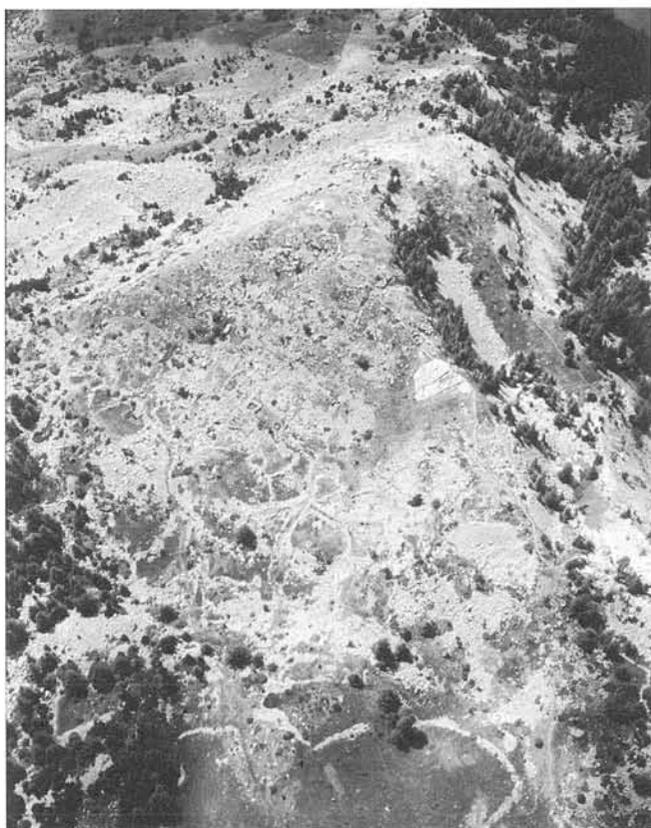


Fig. 14 — ANCELLE. Quartier de Faudon : le village déserté dominé par la tour Saint-Philippe (C. Hussy et M. Heller).

### ■ Préhistoire

Même si aucun site datant de cette période n'a été trouvé au cours de la prospection, la Préhistoire est présente sur ce territoire, comme l'atteste le mobilier déposé au musée de Gap, issu de fouilles anciennes,

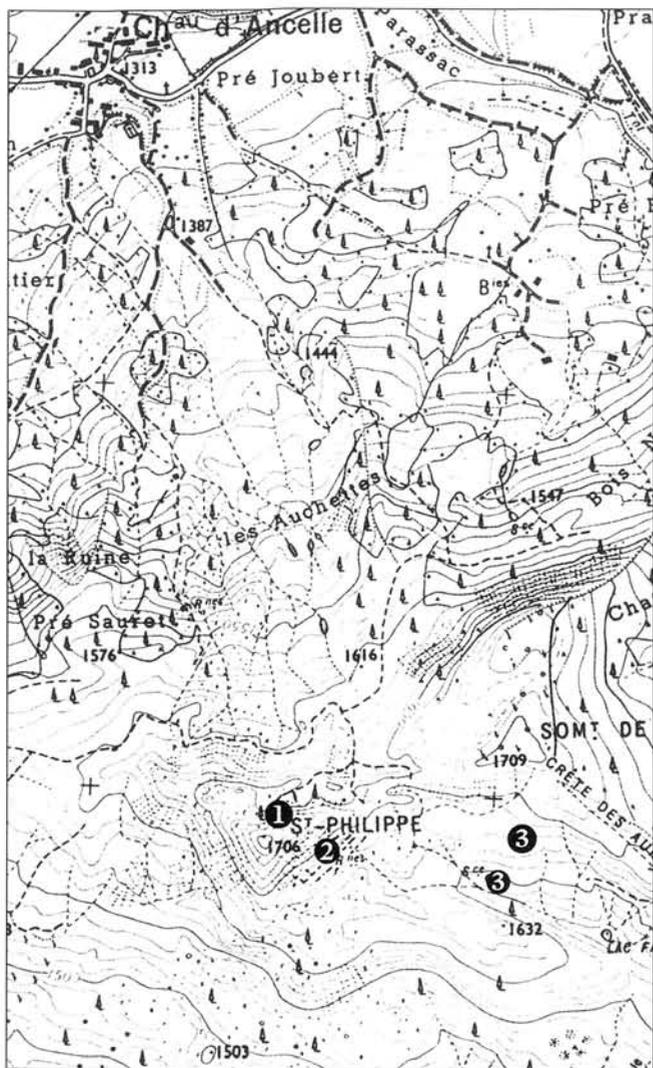


Fig. 15 — ANCELLE. Secteur de Faudon. 1, tour Saint-Philippe (construction médiévale) ; 2, village déserté de Faudon ; 3, découvertes de pierres inscrites.

en particulier du début du siècle. Tous les objets ont été trouvés exclusivement autour de Faudon. En consultant les fiches et le tableau sommaire qui en ont été dressés, on relève pour la période préhistorique le secteur de Moissières-Chatègre et de Faudon même, à proximité immédiate de la tour Saint-Philippe qui a fait l'objet de plusieurs campagnes de recherches. L'archéologue qui a examiné ces objets et rédigé les fiches, Louis Batut, les attribue en général à l'époque néolithique. Des circonstances propres au musée de Gap, dont l'absence momentanée de conservateur, ne nous ont pas permis de voir et d'étudier dans le détail ce mobilier.

### Protohistoire et Antiquité romaine

La Protohistoire est présente grâce à la fouille d'un tumulus dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. par des « amateurs d'archéologie ». Le site a été retrouvé cette année, au nord du Collet, mais aucun objet ne nous est parvenu. Les différentes relations de fouilles publiées divergent, en particulier sur la liste du mobilier découvert à cette occasion, interdisant de donner à cette trouvaille une date précise. J. Roman (1899, 209)

mentionne la présence d'objets en fer, ce que ne signale pas B. Tournier, témoin visuel de la découverte (1878, 12-13).

Une autre trace d'occupation humaine dans le secteur est représentée au musée de Gap par un important fragment de « poterie à décor incisé, modelé, avec dégraissant » et une pointe en bobine d'amphore romaine. Nous avons pu voir ce mobilier et confirmer son identification.

Enfin, au château d'Ancelle, on a trouvé à une époque ancienne de « nombreux débris de tuiles romaines » à l'intérieur de l'enceinte (Reynier 1923). Si aucun objet provenant de cette exploration ne nous est parvenu, nous avons toutefois découvert à nouveau un gros fragment de tuile romaine dans une coupe, en stratigraphie, à l'occasion de la construction d'une maison particulière située au pied du château, à peu de distance.

### ■ Moyen Âge

C'est la période médiévale qui est la plus présente. Elle a fait l'objet de presque toutes les recherches en archives et sur le terrain du début du siècle : Faudon, tour Saint-Philippe (XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s.) (fig. 15, 1 et 2) ; château d'Ancelle, château sur la colline Sainte-Catherine (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) ; château Lombard ou Provensal (à partir du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). Toutes ces constructions sont encore visibles, bien qu'en très mauvais état pour les deux premiers sites au moins. Les chercheurs de l'époque ont construit une chronologie indiquant que les lieux ont été successivement occupés, ce qui paraît vraisemblable.

Le problème du village déserté de Faudon et de sa relation avec la tour Saint-Philippe se pose, comme celui de la construction de cet ensemble. On apprend par François Vallon-Corse, historien de la région faisant autorité dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. et témoin visuel, que le village, qu'il décrit soigneusement, n'est déjà plus entretenu à l'époque de son récit. La trouvaille en 2001 de fragments de pégaus dans les remblais situés dans la partie supérieure du village conforte l'idée de son existence au Moyen Âge. La tour Saint-Philippe, qui n'est distante que de quelques centaines de mètres, aurait alors eu une fonction de guet et pourrait avoir servi de refuge, comme c'est le cas ailleurs dans la région. Le plan du village est difficile à déchiffrer aujourd'hui vu son état de délabrement. Les photos aériennes laissent cependant voir un urbanisme avec des rues, des maisons de pierres sèches souvent de petites dimensions, avec par endroits des aires plus grandes de formes diverses, qui font penser à des enclos liés à des activités pastorales. À peu de distance du village, sur sa frange septentrionale, on a également remarqué une aire grossièrement circulaire (diam. 20 m environ), bordée par des pierres posées de chant qui fait elle aussi penser à un enclos avec, attenant, une case de faible dimension, un abri de berger peut-être ? Ce secteur mériterait un relevé d'ensemble et quelques sondages pour tenter de dater ces traces et d'en définir leur fonction.

Enfin, un site a été découvert cette année, à peu de distance du château Lombard, et qui pourrait s'y rattacher. Il s'agit d'un habitat (?) à Pré Grand.

## ■ Périodes moderne et contemporaine

Ces sites ont la plupart du temps une origine plus ancienne que la période moderne et contemporaine. Il s'agit des chapelles Sainte-Catherine, Saint-Hilaire, du Collet, des Faix, des Matherons. Doivent être classées à part les pierres inscrites trouvées dans la commune (fig. 15, 3). Les lectures rapides qui ont pu être effectuées nous renvoient à la fin du XIX<sup>e</sup> s., mais on remarque des inscriptions successivement incisées sur certaines pierres dont il serait intéressant d'établir la chronologie relative et absolue. En particulier pour un site, entre le village et le lac de Faudon à proximité immédiate d'une source qui alimente le lac, une expertise sommaire a permis de repérer au moins sept

pierres inscrites parmi un amas de blocs, souvent soigneusement taillés, provenant au moins en partie d'une structure liée à l'eau. Il s'agit sans doute d'une fontaine, dont l'origine probablement ancienne est à mettre en relation avec le village lui-même, et peut être une des raisons de son implantation.

Guy et Françoise Bertucchi

**Reynier 1923** : REYNIER (Abbé J.) – *Note sur Faudon et les deux Ancelle (Hautes-Alpes)*. Gap : Librairie des Hautes-Alpes, 1993 (réédition de l'édition de 1923).

**Roman 1899** : ROMAN (J.) – Notes sur la commune d'Ancelle. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 18, 1899.

**Tournier 1878** : TOURNIER (B.) – *Essai d'un inventaire archéologique préhistorique du département des Hautes-Alpes*. Paris : 1878.

Moyen Âge

## L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Chapelle Saint-Jean

Moderne

Une nouvelle campagne de fouille programmée sur le site de la chapelle Saint-Jean s'est déroulée en mai 2001<sup>1</sup>. Rappelons que cet édifice du XII<sup>e</sup> s. constitue à l'heure actuelle le seul vestige clairement identifié d'une commanderie de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, autonome jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> s. L'objectif résidait en une connaissance plus précise de l'ensemble funéraire attenant à l'édifice afin de vérifier, de détailler et de compléter la chronologie des grandes phases successives d'utilisation de cet espace d'inhumation, formulée à l'issue de la campagne 2000<sup>2</sup>. En parallèle, les résultats obtenus après trois analyses par le radiocarbone apparaissent comme cohérents avec l'estimation de l'époque d'aménagement des premières sépultures (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) proposée selon la typologie des tombes mises au jour en 1999 et 2000.

La campagne de 2001 a permis de mettre au jour neuf nouvelles sépultures et des accumulations d'ossements en position secondaire (ossuaires). Chaque tombe présentait un aménagement résiduel beaucoup plus fruste car vraisemblablement constitué à l'origine pour une grande part de matériau périssable (pièces de bois entrant dans la réalisation des coffrages et des couvertures). Nous avons pu constater que ces tombes avaient toutes été partiellement détruites par des constructions récentes (garde-fou maçonné près du petit portail oriental de la chapelle et muret de ter-

rasse en pierres sèches) avec troncature plus ou moins importante des squelettes (fig. 16). Aucun mobilier associé n'a pu être recueilli cette année. De nouvelles inhumations d'individus périnataux ou très jeunes immatures ont été découvertes ; comme lors des campagnes précédentes, il s'agit de sépultures en pleine terre. Enfin, la fouille a mis en évidence l'emplacement probable d'une grande croix de bois (creusement artificiel de la roche contenant des fragments ligneux) ainsi qu'un vestige de mur maçonné ancien dont nous pensons qu'il entrerait dans la composition d'un système de retenue des terres sur la butte où est édifiée la chapelle.

Si l'on excepte les ossuaires manifestement issus des aménagements récents, nous pensons que les trois grandes périodes d'utilisation de ce site funéraire proposées en 2000 peuvent être maintenues avec des nuances et quelques précisions.

► Concernant la première phase (médiévale), nous pensions, sur la base du sexe et de l'âge au décès des individus découverts en place, que les sépultures étaient celles des frères hospitaliers eux-mêmes. La mise au jour, cette année, de squelettes féminins en place semble traduire une évolution selon laquelle le cimetière propre à la communauté de l'ordre s'est peu à peu ouvert à certaines personnes extérieures (communauté villageoise).

► La seconde phase, qui correspond à la réouverture des tombes pour l'installation d'ossuaires, apparaissait comme plus ponctuelle. Sur la base de la céramique et des rares monnaies associées à ces vrac, nous situons le *terminus post quem* de cet épisode au début de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup> s.). Nous pensons également que ces ossements en position secondaire pouvaient provenir d'un cimetière commun voisin, démantelé pour faire place à de nouvelles infrastructures ou bien de tombes à l'intérieur même de la chapelle,

1 Comme en 1999 et 2000, cette opération a été le fruit d'une collaboration entre la commune de L'Argentière-la-Bessée, l'UMR 6578 du CNRS (Unité d'Anthropologie : biologie et culture) et le Service d'Anthropologie Biologique de la Faculté de Médecine de la Timone (Université de la Méditerranée, Marseille). Nous tenons à exprimer nos remerciements à M. le Maire Joël Giraud et le Conseil Municipal de L'Argentière-la-Bessée, M. Gilles Boetsch, directeur de l'UMR 6578 du CNRS et M. le Professeur Olivier Dutour, responsable du Service d'Anthropologie Biologique.

2 Voir *BSR PACA* 2000, 33-34.

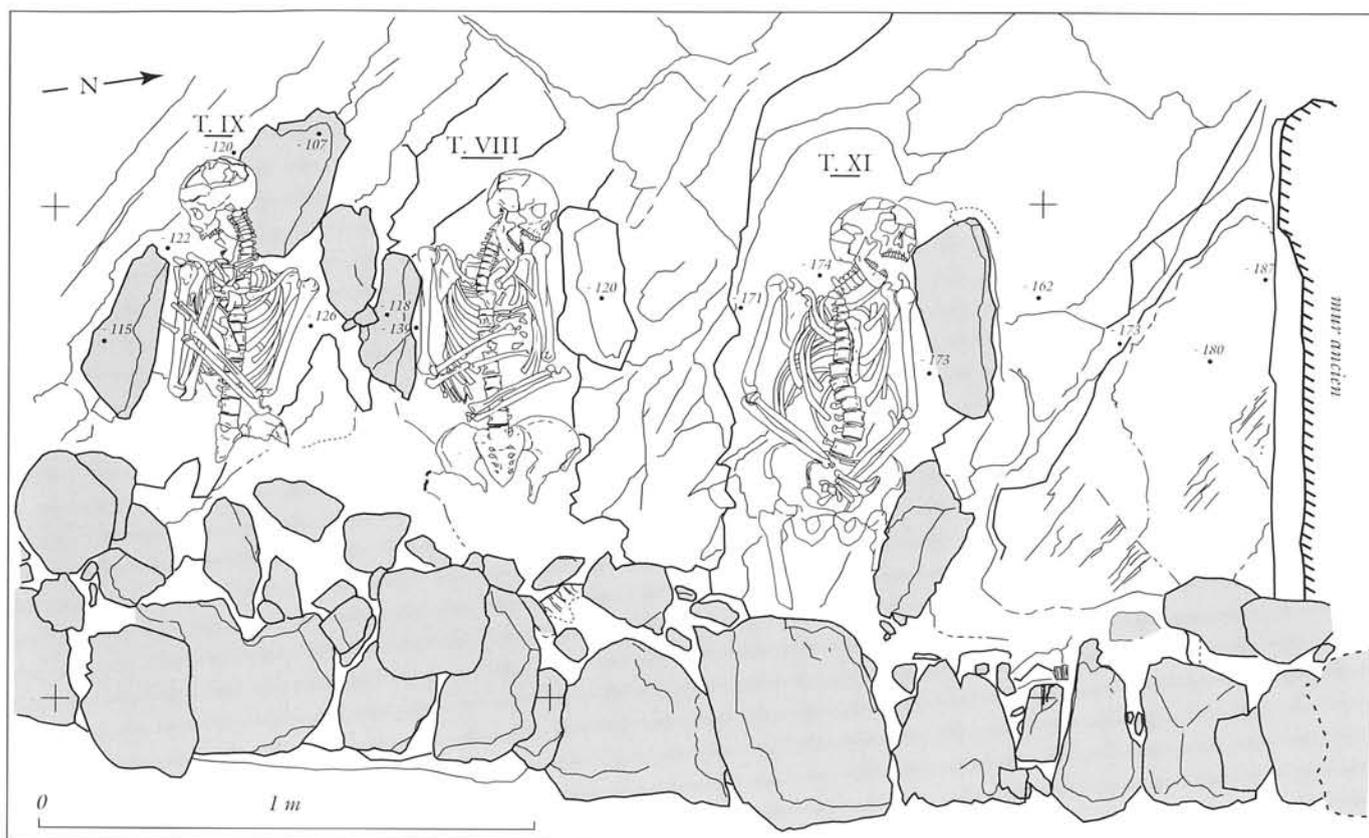


Fig. 16 — L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, chapelle Saint-Jean. Relevé du secteur des carrés K-L 4 à 6 : tombes VIII, IX et XI recoupées à l'est par un muret de terrasse récent (relevé M. Julien et S. Tzortzis ; mise au propre et DAO S. Tzortzis).

vidangées à l'occasion de réfections. À ces deux hypothèses peut s'en ajouter une troisième : la destruction de sépultures, d'aménagement plus sommaire, sur l'ensemble funéraire lui-même.

► Les inhumations fréquentes de très jeunes immatures constituent la dernière phase d'utilisation du site. L'explication proposée reposait sur les conséquences des décès d'enfant hors ou avant baptême. L'exclusion du cimetière paroissial mais la recherche de la proximité d'un lieu consacré, avec une réduction à minima des modalités funéraires, permettaient de trouver une solution à un problème épineux tant pour les familles que pour les autorités ecclésiastiques. Nous proposons d'élargir cette interprétation à une autre hypothèse : celle de la présence d'un **sanctuaire à répit**. Il s'agit d'un phénomène bien attesté du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. dans certaines régions. Les bébés décédés étaient conduits en ces lieux spécifiques et réputés, dans l'espoir d'observer chez eux un ultime mouve-

ment permettant *in extremis* l'administration du baptême et donc la sépulture chrétienne. Un échec conduisait à inhumer le petit corps sur place.

Stéfan Tzortzis \* et Michel Signoli \*\*

\* Attaché de conservation du patrimoine, CCSTI Service Culturel Municipal de L'Argentière-la-Bessée puis Service Archéologique de Martigues.

\*\* Chargé de recherche, CNRS UMR 6578, Université de la Méditerranée.

**Dartevelle 1990** : DARTEVELLE (G.) – *Églises médiévales des Hautes-Alpes*. Taulignan : Plein-Cintre Éditions. 119 p.

**Tzortzis et al. 2001** : TZORTZIS (S.), POGNEAUX (N.), JULIEN (M.), SIGNOLI (M.) – Les fouilles archéologique et anthropologique des abords de la chapelle Saint-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires. In : BOESTCH (G.) dir., RABINO-MASSA (E.) dir. – *Les écosystèmes alpins : approches anthropologiques* : actes de la 3<sup>e</sup> Université européenne d'été, Marseille-Vallouise-Oulx, 30 juin-7 juillet 2000. Éditions du CDDP des Hautes-Alpes, 2001, 61-81.

Moyen Âge

## L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Mines d'argent du Fournel

Contemporain

Pour cette dixième campagne de fouille programmée <sup>1</sup>, les efforts se sont portés sur différents points de la

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 35.

mine médiévale (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) et de la mine moderne (1788-1907).

Dans les « Vieux Travaux », la fouille des ouvrages médiévaux se poursuit parallèlement au décombre-

ment des ouvrages de la reprise moderne. La zone reculée de l'exploitation ancienne est à présent accessible. Le dégagement de la galerie d'exhaure a livré un plancher de bois lié à la reprise du XVIII<sup>e</sup> s.

Dans le quartier de la Pinée, des ouvrages anciens sur un filon inédit ont été explorés. Ils forment une exploitation indépendante assez bien conservée qui présente une organisation caractéristique avec galerie d'exhaure et puits d'aération.

Le travail de longue haleine entrepris dans les chantiers modernes des « Vieux Travaux » donne une vision plus précise de leur architecture et de la succession des activités, beaucoup plus complexe que les archives ne le laissaient penser. Dans la « Salle des Machines », la fouille du niveau inférieur a été achevée avec l'étude du treuil de 1906, de son environnement et du canal de fuite des roues hydrauliques.

Bruno Ancel

CCSTI, L'Argentière-la-Bessée

Mésolithique

## FREISSINIÈRES Faravel XIII et Faravel XIV

Âge du Fer, Gallo-romain

### ◆ Présentation géographique

Les sites de Faravel XIII et XIV se trouvent à l'extrémité orientale du Parc National des Écrins, sur le plateau et la montagne de la Grande Cabane de Faravel. Le site de Faravel XIII, d'une superficie reconnue de 100 m<sup>2</sup> environ, est localisé à 2 150 m NGF sur un petit replat incisé au nord et au sud par deux torrents (fig. 17). À 2 km au sud-ouest, le site de Faravel XIV est implanté sur un replat à plus de 2 400 m NGF.

### ◆ Historique des recherches

Les sites de Faravel XIII et XIV ont été découverts fortuitement par K. Walsh et son équipe lors de l'opération archéologique programmée en 2001 sur le site de Faravel XII<sup>1</sup>, puis fouillés. Ils s'insèrent au sein d'un vaste ensemble de structures pastorales recensées lors des opérations archéologiques antérieures et qui témoignaient d'une occupation du massif à la Préhistoire puis de la période médiévale à l'époque contemporaine<sup>2</sup>. Tous les charbons recueillis ont été prélevés pour une analyse par <sup>14</sup>C (J.-F. Saliège, Université de Jussieu). L'étude anthracologique des charbons de bois a été réalisée par B. Talon (IMEP-CNRS). Une série de prélèvements sédimentaires a été effectuée par K. Walsh afin de réaliser diverses analyses sédimentologiques et pédologiques. L'utilisation d'un théodolite à laser (S. Dobson, Université de York, et V. Dumas, CCJ-CNRS) a permis de relever la topographie des deux sites et de réaliser un modèle numérique de terrain du plateau<sup>3</sup>.

1 Voir *BSR PACA* 2000, 38-39.

2 Voir *BSR PACA* 1998, 37-38 ; 1999, 38-40 ; 2000, 38-39.

3 Ont participé à cette campagne : S. Ait-Ouméziane, S. Dobson, V. Dumas, F. Marty, A. Mac Carthy et F. Mocchi. Cette opération s'intègre au sein du Projet Collectif de Recherche « *Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Âge dans le sud du massif alpin* », coordonné par P. Leveau, du PEVS du CNRS « *La forêt et le troupeau dans les Alpes du Sud (Hautes-Alpes) du Tardiglaciaire à l'époque actuelle à l'interface des dynamiques naturelles et*



Fig. 17 — FREISSINIÈRES, Faravel XIII. Vue d'ensemble du site mésolithique prise depuis le sud-ouest (K. Walsh).

### ◆ Le gisement de plein air mésolithique et protohistorique de Faravel XIII (F82)

Un sondage d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> a concerné Faravel XIII. Les éléments archéologiques majeurs résident dans la découverte d'un mobilier lithique et dans la mise au jour de trois trous de poteaux. L'analyse complète des séries lithiques de ce site a été réalisée par S. Tzortzis. L'ensemble de cette étude (149 pièces et 434 esquilles de débitage ou de façonnage) permet de rattacher ce mobilier lithique au Mésolithique ancien ou moyen. L'estimation chronologique des charbons de bois prélevés dans les trous de poteaux correspond à 2460 ± 50 BP : la datation proposée est donc comprise entre 770 ans et 400 ans av. n. è. La mise en place des trois trous de poteaux

*des dynamiques sociales* » ainsi que dans le cadre du Thème de Recherche n° 5 du Centre Camille-Jullian. Elle a été réalisée en collaboration avec le Ministère de la Culture, le Parc National des Écrins, la Communauté de Communes du Canton de L'Argentière-la-Bessée, le Centre Camille-Jullian, la British Academy et l'Université de York (Angleterre).

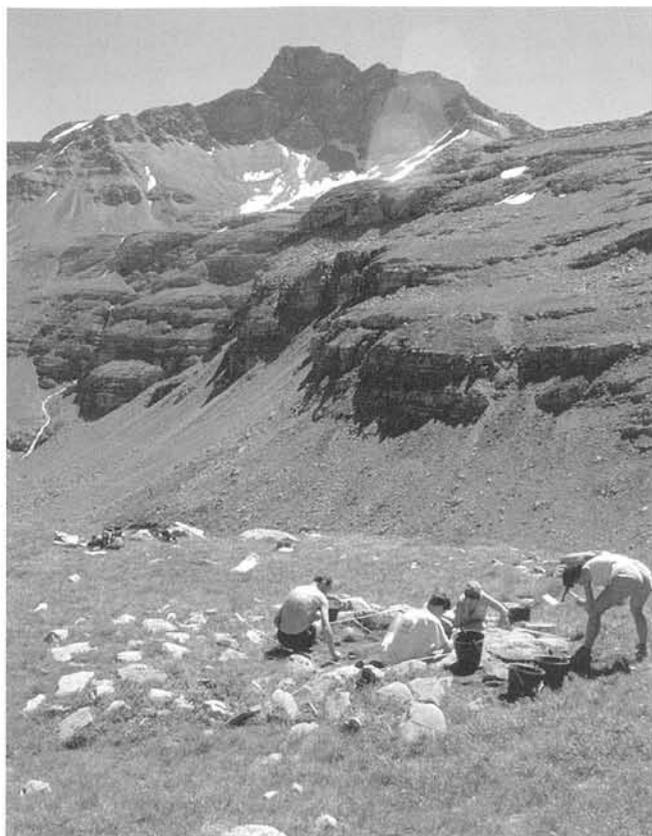


Fig. 18 — FREISSINIÈRES, Faravel XIV. Vue d'ensemble du site prise depuis le nord (K. Walsh).

serait à rattacher à la Protohistoire, postérieurement au gisement mésolithique.

La découverte de ce site à plus de 2100 m d'altitude dans le Parc National des Écrins est une donnée importante mettant en évidence la fréquentation de la haute montagne dans les Alpes du Sud au début de l'Holocène. Ce gisement pourrait correspondre à une halte d'un petit groupe de chasseurs, en relation avec l'exploitation des potentialités cynégétiques de ce secteur. La découverte des premières traces d'occupation protohistorique sur ce site, correspondant sans doute à une installation temporaire dont subsistent seulement trois trous de poteaux, atteste une pérennité dans le choix des implantations humaines.

#### ◆ La cabane pastorale antique de Faravel XIV

Un sondage d'une superficie de 6 m<sup>2</sup> a été implanté à l'intérieur de Faravel XIV (fig. 18). Aucun matériel céramique, ni aucune trace d'aménagement interne à la construction n'ont été mis au jour. Les charbons de bois (foyer ou un incendie partiel) découverts au fond de la cabane ont été prélevés pour une analyse <sup>14</sup>C et ont été datés entre 50 av. n. è. et 80 de n. è. Ce site s'avère relativement différent des cabanes fouillées lors des années précédentes, non seulement du point de vue typologique mais aussi chronologique<sup>4</sup>. C'est une structure circulaire très simple, implantée dans

4 Voir BSR PACA 2000, 38-39.

5 L'analyse anthracologique des charbons de bois recueillis sur les sites de Faravel XIII (trous de poteaux) et Faravel XIV a révélé la présence de deux taxons *Pinus cembra* et *Larix/Picea*.

une dépression comblée par des sédiments morainiques, dont la surface habitable, environ 10 m<sup>2</sup>, est relativement réduite et non aménagée (fig. 19). Elle correspond sans doute à une cabane d'occupation temporaire et saisonnière liée à une activité pastorale ou à une halte sur le passage menant au col du Fond de la Grande Cabane qui communique avec la vallée du Champsaur. Le choix de cette implantation élevée à plus de 2450 m d'altitude pourrait être expliqué, entre autres, par le fait que la forêt était présente sur le plateau de Faravel en contrebas, à 2200 m d'altitude<sup>5</sup> ; les espaces ouverts, voire les zones pastorales, se situaient bien au-dessus de cette limite.

#### ◆ Conclusion

Depuis 1998, les données archéologiques et environnementales acquises sur ce secteur oriental du Parc National, et plus particulièrement sur le Plateau de la Grande Cabane de Faravel, avaient révélé trois phases d'occupation de ce massif (première fréquentation humaine au Néolithique moyen-final et à l'âge du Bronze ancien, puis reprise du peuplement à partir du XII<sup>e</sup> s. de n. è.)

Les travaux archéologiques entrepris cette année sur le plateau et la montagne de Faravel ont mis au jour une occupation préhistorique encore plus ancienne (Mésolithique ancien ou moyen) et les traces d'un peuplement pastoral à haute altitude au début de la période gallo-romaine, au cours du I<sup>er</sup> s. de n. è.<sup>6</sup>

Dans l'état actuel des connaissances, en nous appuyant sur les données des fouilles et des ramassages de surface, sept phases d'occupation distinctes peuvent être mises en évidence entre 2100 m et 2500 m d'altitude dans ce secteur du Parc National des Écrins :

- La première, au Mésolithique ancien ou moyen, mise au jour sur le gisement de plein air du site de Faravel XIII.
- La seconde, au Néolithique moyen ou final, révélée par la présence, sur des petits replats ou des buttes morainiques, de concentration de matériel lithique découvert lors de prospections pédestres fines (Faravel XIII, XV, XVI, XVII, XVIII), ou en stratigraphie (Faravel XII). Le nombre élevé d'éclats de débitage recueillis témoigne de la présence d'une production locale des outils et sans doute d'installations temporaires alors localisées dans la partie médiane du plateau.
- La troisième, à l'âge du Bronze ancien (fin du troisième millénaire av. n. è.), attestée par la datation <sup>14</sup>C des charbons recueillis dans l'enclos pastoral du site de Faravel VIII d (Pa 1841) et par la présence de rares outils lithiques.
- La quatrième, au cours de l'âge du Fer 1 (700-400 av. n. è.), révélée par la datation <sup>14</sup>C des charbons recueillis sur le site de Faravel XIII.
- La cinquième, au début de la période gallo-romaine (I<sup>er</sup> s. de n. è.), identifiée par la datation <sup>14</sup>C des char-

6 Trois nouveaux sites d'altitude découverts lors des opérations de cette année sur le plateau et la montagne de Faravel (Faravel XVII, XVIII et XIX) confirment de nouveau l'importance des sites préhistoriques et des structures pastorales anciennes à haute altitude.

bons recueillis dans la cabane d'altitude de Faravel XIV (Pa 2097) qui est à ce jour l'occupation la plus élevée du massif et de cette période.

- La sixième, à l'époque médiévale (du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. de n. è.), révélée sur les sites de Faravel VIIIc, VIIla, VIIlb et Faravel XII par des datations <sup>14</sup>C (Pa 1728 et Pa 1843) et par quelques fragments de céramique glaçurée.

- La septième, à l'époque moderne, identifiée par de rares fragments de céramique vernissée dans des cabanes situées au nord du plateau de Faravel ou de l'abri Fangeas.

La Préhistoire et l'époque médiévale sont, à ce jour, les deux phases d'occupation majeures dans l'histoire du peuplement de ce secteur des Écrins. Il importe maintenant de déterminer la nature même de cette occupation probablement en relation avec une reprise de l'activité pastorale de la montagne. Une rupture dans l'occupation du sol intervient en effet au cours de l'âge du Fer II, puis de la période gallo-romaine à l'époque médiévale. La reprise du peuplement du massif tel qu'il se dessine au cours de la Préhistoire ne semble pas pour l'heure apparaître avant le XII<sup>e</sup> s. de n. è.

Kevin Walsh

Maître de conférences, Université de York, Angleterre

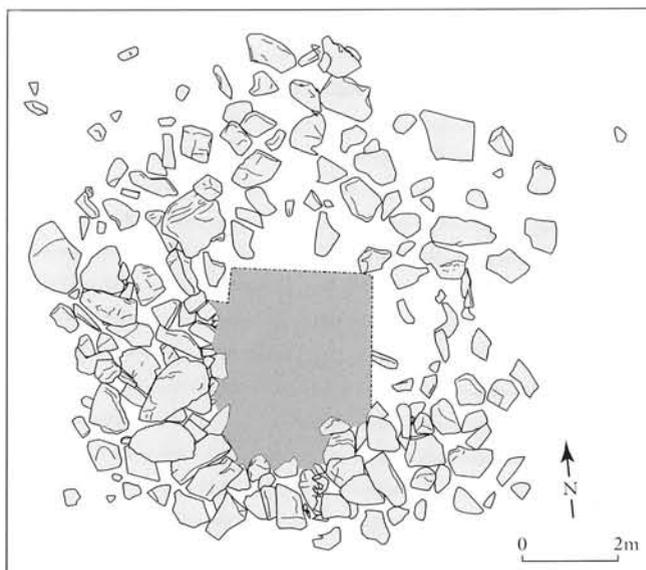


Fig. 19 — FREISSINIÈRES, Faravel XIV. Plan de la cabane : relevé pierre à pierre des structures (V. Dumas).

Moyen Âge

## MOLINES-EN-QUEYRAS Vallon du Longis

Moderne

Le patrimoine archéologique rupestre du vallon du Longis a fait l'objet en 2001 d'une quatrième campagne de relevé et inventaire. Lors des trois campagnes précédentes on avait repéré et localisé soixante-seize dalles gravées, dont vingt-huit avaient été relevées<sup>1</sup>. La fréquentation continue du site a amené en 2001 la découverte de dix nouvelles dalles gravées.

Au terme des nouveaux relevés, la séquence stratigraphique rupestre du Briançonnais arrive à comprendre cinquante-deux séries individuelles, dont quarante-deux dans le vallon du Longis, neuf dans le vallon de l'Égorgéou (Ristolas) (Rossi 1999) et une, en cavité, dans la vallée Étroite (Névache) (Rossi 1997).

On compte désormais 2214 pétroglyphes de cette séquence qui couvre cinq siècles (1420 ? / 1950) : 795 au Longis, 499 à l'Égorgéou et 920 dans la grotte du Mian. La résolution stratigraphique des phases dans lesquelles la séquence s'articule oscille entre 1 et 230 ans, mais la plupart des pétroglyphes sont datables par une approximation de  $\pm 100$  ans.

Les relevés de 2001 confirment que les pétroglyphes du Longis couvrent la période 1550 / 1900. Deux dalles pourraient garder des traces plus anciennes, d'âge indéterminé. Les siècles les plus fréquemment représentés sont les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s., alors que trois dalles seulement conservent des pétroglyphes antérieurs à 1600.

L'activité graphique sur chaque dalle va de l'épisode isolé, que l'on peut circonscrire à une seule année et un seul graveur, au palimpseste, où plusieurs générations de graveurs rupestres se sont succédé pendant plusieurs siècles.

Les pétroglyphes enregistrés en 2001 sont constitués pour la plupart d'inscriptions alphanumériques utilisant l'alphabet latin, les chiffres arabes et la langue française, rarement associées à des signes symboliques et schématiques (fig. 20). Les inscriptions alphabétiques sont des initiales onomastiques, parfois renfermées dans des cartouches et accompagnées de dates, à mettre en relation avec celles gravées sur les moellons des maisons du hameau de Fontgillarde, dont la plupart des graveurs rupestres étaient originaires.

La comparaison systématique des séries d'initiales rencontrées sur le terrain et des témoignages onomastiques des documents historiques locaux a confirmé l'identification de quinze des graveurs rupestres dont on connaissait déjà les prénoms, noms et patronymes, appartenant aux familles Adieu, Berge, Bonnet, Ebrén, Gautier, Martin Mista, Roux et Vasserot, et le recensement de huit autres personnages inconnus, appartenant aux familles Bonnet, Ebrén, Faure, Imbert, Roux et Vasserot.

Les graveurs rupestres identifiés sont maintenant au minimum cinquante-six, mais ils pourraient s'élever à soixante-quatre, l'incertitude dans le décompte dépendant des nombreux cas d'homonymie, dus à l'usage

1 Voir BSR PACA 1994, 51-54 ; 1998, 39-40 ; 1999, 41-42.

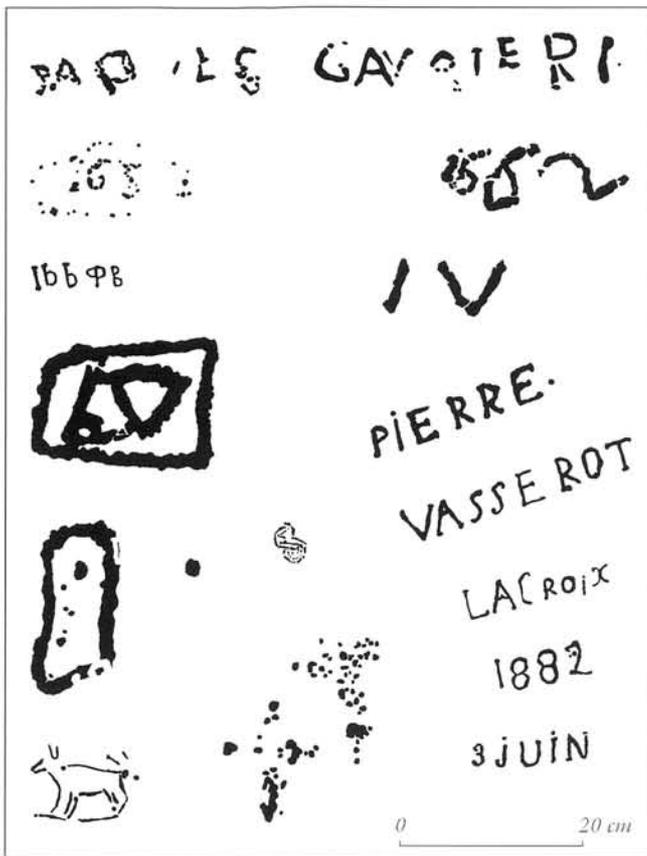


Fig. 20 — MOLINES-EN-QUEYRAS, vallon du Longis.  
Un choix de pétroglyphes relevés en 2001.

tation de textes notariaux et religieux, suite à la diffusion de l'alphabétisation amorcée par la foi protestante. Dans les ans qui suivent immédiatement l'érection, en 1846-1847, de la chapelle Notre-Dame du Carmel de Clausis (Saint-Véran), où les fidèles de Fontgillarde se rendaient le 16 juillet et le 8 septembre de chaque année en remontant le vallon du Longis, on enregistre une nette augmentation du nombre des chronogrammes rupestres.

À la fin de la campagne 2001 on ne peut que confirmer :

- L'importance des pétroglyphes du Queyras comme source de l'histoire moderne et contemporaine des communautés locales, pour tout ce qui concerne les identités religieuse, ethnique, sociale et culturelle, les mentalités, les conflits sociaux ou politiques, ainsi que, sur le plan matériel, l'exploitation et l'aménagement pastoraux des hauts vallons.
- L'utilité d'avoir adopté dans les recherches une perspective strictement géo-archéologique et historique plutôt que stylistique ou ethnographique.

La poursuite des recherches est indispensable d'un point de vue scientifique, car la datation des séquences stratigraphiques rupestres pauvres en éléments chronologiques est facilitée par leur mise en série et par le croisement avec les séquences les mieux datées, mais également du point de vue de la conservation du patrimoine, car les surfaces gravées s'usent de plus en plus en raison de l'érosion naturelle, de la croissance végétale et des dégâts humains.

Maurizio Rossi et Anna Gattiglia  
Antropologia Alpina (Torino)

**Rossi 1997** : ROSSI (M.) – *La grotta del Mian. Archeologia e ambiente della Valle Stretta*. Torino : Antropologia Alpina, 1997. 130 p.

**Rossi et al. 1999** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), CASTALDI (R.), CHIAVERINA (L.), FEDELE (F.), NISBET (R.), ROSTAN (P.) – *Archéologie rupestre du Vallon de l'Égorgéou (Ristolas, Hautes-Alpes)*. Milly-la-Forêt : Groupe d'Études, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre, 1999. 118 p.

**Tivollier 1913** : TIVOLLIER (J.) – *Molines en Queyras. Monographie physique, historique, économique, etc.* Lyon : ouvrage autographié, 1913. 528 p.

d'« *esmendar* », qui consiste à donner au fils aîné le prénom du grand-père paternel et au second enfant celui du grand-père maternel (Tivollier 1913, 120, n. 2). Remarquons, à ce propos, l'inscription datée « PIERRE• / VASSEROT / LACROIX / 1882 / 3 JUIN », dont le surnom (LACROIX), probablement héréditaire (un « Jean Vasserot fils Jean dit la Croix » revient en 1891 dans les sources écrites), devait servir à le distinguer des homonymes contemporains.

L'utilisation de lettres entrelacées, ligaturées, monogrammatiques, ainsi que les prétentions calligraphiques de quelques inscriptions sont autant d'indices de familiarité avec la lecture et l'écriture, dérivant de la fréquen-

Indéterminé

## LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR Commune

La prospection entreprise sur le territoire de La Motte-en-Champsaur s'inscrit dans le cadre des opérations archéologiques menées depuis 1999 par Josep Maria Palet Martinez dans le Champsaur <sup>1</sup>. Elle s'insère également dans le PCR intitulé « Occupation du sol et pas-

totalisme de la Préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises », dirigé par P. Leveau. Cette commune jouxte à l'est celle de Champoléon, étudiée par J. M. Palet Martinez <sup>2</sup> et permet ainsi d'élargir l'espace de recherche.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 44 ; 2000, 44-45.

<sup>2</sup> Voir *infra* p. 58-59.

Les principales découvertes réalisées lors de ces prospections consistent en treize sites pastoraux de hauteur, souvent situés à des altitudes supérieures à 2000 m, tous liés à l'exploitation des alpages. Il s'agit dans tous les cas de structures en pierre sèche : cabanes servant d'habitation temporaire ou d'abri et enclos de tailles et de formes variables utilisés pour

parquer le bétail. L'absence de mobilier est un obstacle à toute datation absolue de ces structures. En revanche, leur étude détaillée permet dans la plupart des cas de distinguer plusieurs phases d'utilisation.

Maxence Segard

## PUY-SAINT-PIERRE Cimetière de Lariey

Moderne

L'emplacement du cimetière des pestiférés de Lariey<sup>1</sup> est matérialisé par une croix sur laquelle se trouve une inscription largement évocatrice : « *Cimetière de la peste* ». La tradition associe ce cimetière à l'épidémie de peste de 1628-1632. Cette attribution chronologique est également retenue dans des études historiques (Berge 1989 ; Bligny 1982).

Le cimetière correspond à la parcelle 49 du cadastre actuel, secteur également mentionné comme zone d'inhumation sur le cadastre de 1841.

### ◆ Matériels et méthodes

Dans le cadre de la campagne de prospection, trois sondages ont été effectués : le sondage 1 dans la partie nord de la parcelle ; le sondage 2 dans la partie sud du cimetière ; le sondage 3 à l'est, en dehors de l'emprise du cimetière, dans le but de repérer l'éventuelle présence de vestiges en dehors de l'espace clos du cimetière. Les deux premiers ont livré des sépultures ; le troisième a été négatif.

La méthode et les techniques propres à l'anthropologie de terrain ont été mises en œuvre. La fouille de la plupart des squelettes n'a pas été réalisée de façon exhaustive, certaines inhumations sortant du cadre strict de la limite des sondages et l'enchevêtrement des squelettes ne permettant pas une fouille complète des individus inhumés au niveau inférieur, sans un prélèvement préalable des squelettes susjacents. Aucun individu n'a été prélevé afin de garder au site son unité. Nous avons considéré que cela était nécessaire dans la perspective d'un décapage extensif. Seules trois mandibules ont été recueillies pour des analyses de biologie moléculaire en vue d'identifier l'ADN ancien de *Yersinia pestis*.

<sup>1</sup> Les résultats préliminaires que nous présentons ici sont le résultat d'un travail d'équipe. Il nous paraît donc normal de citer l'ensemble des chercheurs qui se sont impliqués dans ce projet et que ceux-ci, en plus des auteurs de cette notice, se considèrent comme co-auteurs de cet article : J. Acotto, P. Adalian, Y. Ardagna, G. Boëtsch, D. Chevê, W. Devriendt, A. Ducourneau, O. Dutour, E. Fiers, J. Giustiniani, M. Julien, L. Lalys, M. Maczel, L. Paja, N. Pogneaux, C. Rigeade, I. Séguy.

### ◆ Résultats

Le sondage 1 n'a livré que la sépulture d'un adulte, de sexe féminin, d'âge jeune, inhumé en décubitus dorsal et selon une orientation nord-sud (fig. 21). La position des différents éléments du squelette plaide en faveur d'une décomposition du cadavre en espace vide.

Le sondage 2, pourtant ouvert seulement sur 5 m<sup>2</sup>, a livré neuf sépultures (fig. 22). Nous avons pu constater que tous les squelettes reposaient partiellement sous un empierrement grossier, que les cadavres avaient été inhumés selon des orientations et des positions très variées et que les corps étaient « empilés » les uns sur les autres.

### ◆ Discussion

L'hypothèse d'une zone funéraire strictement limitée à l'enclos actuel semble a priori pertinente, puisque le sondage pratiqué à l'extérieur s'est révélé négatif. Toutefois, l'emprise limitée de ces sondages ne permet pas d'avoir de certitude à ce sujet. Les inhumations peuvent déborder de l'enclos au niveau du seuil (zone forcément utilisée si l'espace intérieur s'est avéré insuffisant du fait d'une augmentation des décès). Ainsi, le cimetière pourrait s'étendre partiellement sur le reste de la parcelle.

L'analyse de la répartition des inhumations mises au jour dans les sondages 1 et 2 montre une gestion dif-

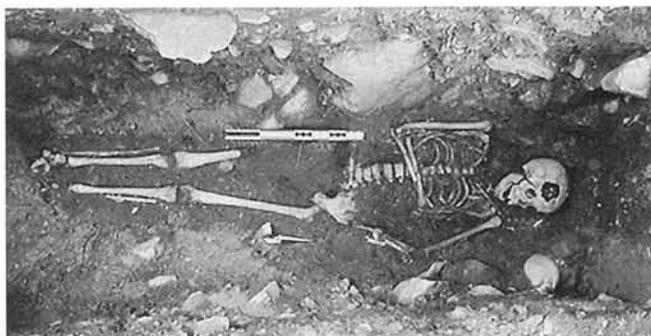


Fig. 21 — PUY-SAINT-PIERRE, Lariey.  
Inhumation du sondage 1 en place.

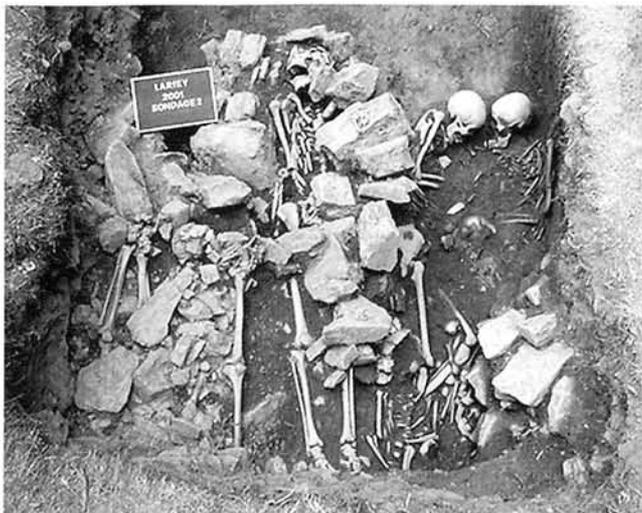


Fig. 22 — PUY-SAINT-PIERRE, Lariéy.  
Inhumations du sondage 2 (vue générale).

férente de l'espace funéraire entre la limite nord de l'enclos (fond théorique du cimetière) et la zone sud (à proximité du seuil). Au nord, nous avons mis en évidence une inhumation unique qui semble montrer un minimum de soins dans la gestion du cadavre (fig. 21). En revanche, dans le sondage 2, nous avons trouvé des inhumations multiples, dont certaines sont sans doute simultanées (fig. 22). Les pratiques funéraires attestent ici un contexte d'urgence, avec empilement des corps tête-bêche. L'ensevelissement s'est fait en grande partie par empierrement. Cette façon de procéder peut trouver son origine dans la faible profondeur de creusement (le squelette sus-jacent était à moins de 50 cm de la surface) et par conséquent dans le manque de sédiment disponible pour recouvrir les corps dans l'urgence.

Ce double constat semble témoigner d'une évolution de la phase épidémique. La partie nord du cimetière, logiquement utilisée en première intention, a servi à l'inhumation des premières victimes dans une situation contrôlée. Par la suite, la poussée épidémique a entraîné une multiplication des décès et donc une gestion des cadavres dans un contexte d'acmé.

Ces constatations ostéo-archéologiques sont en accord avec les données historiques qui mentionnent la création d'infirmières à l'écart des communautés villageoises et avec les témoignages du XVII<sup>e</sup> s. qui soulignent la célérité de cette épidémie. Les vestiges des structures périssables propres à ces infirmières temporaires (cabanes de bois incendiées au lendemain de l'épidémie) pourraient se trouver à proximité de la zone d'inhumation.

Ce faisceau d'éléments nous amène à formuler une hypothèse de travail : le site de Lariéy pourrait consti-

tuer un quatrième modèle de gestion épidémique (Signoli *et al.* 2001a ; 2001b), à côté du modèle d'épidémie maîtrisée illustré par le cimetière des Fédons fouillé à Lambesc dans le cadre de l'opération TGV-Méditerranée<sup>2</sup> (Signoli 1998), du modèle d'acmé épidémique observable sur le site du Délos à Martigues<sup>3</sup> (Signoli, Chausserie-Laprée, Dutour 1995 ; Signoli 1998) et du modèle de rechute épidémique illustré par la fosse de l'Observance, rue Leca à Marseille<sup>4</sup> (Dutour *et al.* 1994 ; Signoli 1998).

#### ◆ Conclusion

Dans le cadre des recherches sur les épidémies du passé, et notamment sur les impacts démographiques des épidémies de peste, le cimetière de Puy-Saint-Pierre est une opportunité exceptionnelle pour une meilleure connaissance de ces phénomènes. À ce jour, ce cimetière constitue le seul site connu du XVII<sup>e</sup> s. Malgré l'aspect préliminaire des résultats obtenus dans le cadre de ces sondages, des recherches en archives en cours et des repérages de lieux votifs liés à cette épidémie, la poursuite de ces travaux s'avère nécessaire pour confirmer l'existence d'un quatrième modèle de gestion épidémique ; pour collecter de nouveaux échantillons permettant une identification du *Yersinia pestis* (en l'occurrence sa « version » XVII<sup>e</sup> s.) ; pour mettre en évidence les impacts démographiques de cette crise épidémique et afin de mieux appréhender les mécanismes de diffusion de l'épidémie.

Dans cette perspective une demande de fouille programmée annuelle a été formulée. Son objectif est de réaliser la fouille exhaustive du cimetière, dans ses limites traditionnellement admises. Pour autant, nous souhaiterions également poursuivre les sondages sur le reste de la parcelle, afin de mettre en évidence d'éventuels vestiges d'une infirmerie et d'une possible extension de la zone d'inhumation en dehors du périmètre strict de l'enclos.

Michel Signoli \* et Stéphan Tzortzis \*\*

\* Chargé de Recherche CNRS,

UMR 6578 CNRS-Université de la Méditerranée.

\*\* Attaché de Conservation du Patrimoine, CCSTI de L'Argentière-la-Bessée puis Service Archéologique de Martigues.

**Berge 1989** : BERGE (F.) — *Puy-Saint-Pierre : Aperçu historique, mémoire d'un village*. E. M. E.

**Bligny 1982** : BLIGNY (B.) — *Histoire du Dauphiné*. Éditions Privat, 1982.

**Dutour *et al.* 1994** : DUTOUR (O.), SIGNOLI (M.), GEORGEON (E.), DA SILVA (J.) — Le charnier de la Grande Peste de Marseille (rue Leca) : données de la fouille de la partie centrale et premiers résultats anthropologiques. *Préhistoire et Anthropologie Méditerranéennes*, 3, 1994, 191-203.

**Signoli 1998** : SIGNOLI (M.) — *Étude anthropologique de crises démographiques en contexte épidémique. Aspects paléo- et biodémographiques de la peste en Provence*. Marseille : Faculté de Médecine et Pharmacie (thèse d'Université).

**Signoli *et al.* 2001a** : SIGNOLI (M.), CASTEX (D.), BIZOT (B.), DUDAY (H.), DUTOUR (O.) — La gestion des cadavres en temps de peste. In : *La peste : entre épidémies et sociétés* : actes du colloque

<sup>2</sup> Voir les différents rapports et DFS déposés au SRA et BSR PACA 1996, 91-93.

<sup>3</sup> Voir BSR PACA 1994, 150-151.

<sup>4</sup> Voir BSR PACA 1994, 138.

**Signoli et al. 2001b** : SIGNOLI (M.), TZORTZIS (S.), ACOTTO (J.), ADALIAN (P.), ALPHAN (M.-F.), ARDAGNA (Y.), BERGE (F.), BOËTSCH (G.), CASTEX (D.), CHEVE (D.), DEVRIENDT (W.), DRANCOURT (M.), DUCOURNEAU (A.), FIERIS (E.), GIUSTINIANI (J.), JULIEN (M.), LALYS (L.), MACZEL (M.), PAJA (L.), POGNEAUX (N.), RIGEADE (C.), SEGUY (I.), TATILON (C.),

DUTOUR (O.) – Le cimetière des pestiférés de Lariey (Puy-Saint-Pierre, Hautes-Alpes). In : *La peste : entre épidémies et sociétés : actes du colloque international, session n° 2 : Apports des archives biologiques et de l'Archéologie, Marseille, 23-26 juillet 2001.*

**Signoli, Chausserie-Laprée, Dutour 1995** : SIGNOLI (M.), CHAUSERIE-LAPRÉE (J.), DUTOUR (O.) – Étude anthropologique d'un charnier de la peste de 1720-1721 à Martigues. *Préhistoire et Anthropologie Méditerranéennes*, 4, 1995, 173-189.

## SAINT-FIRMIN Forteresse de Saint-Firmin en Valgaudemar

Moyen Âge

Située à 1 km au sud-ouest du village de Saint-Firmin, la forteresse occupe un promontoire à 920 m d'altitude qui se dresse à l'entrée du Valgaudemar. L'étude monumentale effectuée en 2001 a précédé le plan de restauration élaboré par l'association « Les Amis du Château-Fort » fondée en 1997 pour œuvrer à la sauvegarde et à la mise en valeur du site.

La forteresse est organisée sur une plate-forme oblongue de 650 m<sup>2</sup>. Son périmètre est délimité par une enceinte comprenant une porte principale, à l'est, et une poterne, commandée par une tourelle, à l'ouest. Un donjon approximativement carré (L. 9,90 m ; l. 9,60 m) est construit en demi-hors-œuvre, à l'extrémité orientale de la plate-forme. Malgré l'importance des dégradations, les vestiges restent imposants : la courtine nord se développe encore sur une hauteur moyenne de 3,50 m ; le donjon (haut. 15 m) restitue cinq niveaux, divisés par des retraites servant d'appui aux planchers.

La construction a été programmée en 1376, sur ordre du gouverneur du Dauphiné, pour protéger les habi-

tants en cas de danger. Sans doute pour des raisons économiques, le programme est interrompu après la réalisation du donjon. Pendant un temps, il a fonctionné seul et, de cette période, il conserve des portes hautes et des archères étroites à ébrasement triangulaire simple. La deuxième campagne de travaux a concerné la mise en place de l'enceinte. Sa présence assurant désormais la protection du site, le donjon a pu s'affranchir de son allure résolument défensive, au profit d'un certain confort. Ce parti à caractère résidentiel affirmé a été obtenu en ouvrant un accès au rez-de-chaussée et des fenêtres à meneaux aux étages.

Seules des fouilles permettraient d'évaluer le laps de temps qui s'est écoulé entre le début des travaux, engagés à la fin des années 1370, et le réaménagement du donjon. Dans l'attente de nouvelles données, les critères actuellement disponibles indiquent une période d'exécution assez longue dont l'aboutissement n'a pas dû intervenir avant la fin du Moyen Âge.

Nicole Michel d'Annoville

Moderne

## SAINT-MAURICE-EN-VALGAUDEMAR Six cabanes

Contemporain

Les cinq sondages réalisés aux « Six cabanes » (alt. : 2000 m), à Saint-Maurice-en-Valgaudemar, s'inscrivent à la fois dans le PCR « Occupation du sol et pastoralisme de la préhistoire au Moyen Âge sur le versant sud des Alpes françaises » dirigé par P. Leveau et le programme de recherche sur « La forêt et le troupeau dans les Alpes du Sud du Tardiglaciaire à l'époque actuelle », piloté par J.-L. de Beaulieu, avec la collaboration scientifique du Parc National des Écrins <sup>1</sup>.

Les cabanes et l'enclos principal ne sont pas relevés sur le cadastre napoléonien pas plus que sur le cadastre actuel <sup>2</sup>, ni sur la carte de Cassini dressée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. <sup>3</sup>. C'est seulement sur la carte du Service Géographique de l'Armée que le site des Six cabanes est mentionné, de même qu'un « parc » (lieu-dit La Salette ?) et qu'une autre « cabane » (lieu-dit

<sup>2</sup> Atlas communal, 1811, AdHA, P 16738. Les *bories* recensées dans le Parc Régional Naturel du Luberon ne sont pas cadastrées non plus.

<sup>3</sup> Feuille n° 151 (Briançon), 1772-1777.

<sup>1</sup> Voir le DFS 1995 de prospection-inventaire diachronique de la commune (N. Nicolas), déposé au SRA.

Le Pré ?) <sup>4</sup>. Les six cabanes les mieux conservées du site sont montées en pierres sèches, voûtées en encorbellement et recouvertes de mottes d'herbe. Leurs murs dépassent 1 m d'épaisseur et l'une d'elles est directement aménagée sous un rocher creusé en sous-œuvre. Le nom des « Six cabanes » est-il attaché aux cabanes décrites ci-dessus et l'apparition du toponyme marque-t-elle la reconstruction du site, laissant à l'abandon les cabanes périphériques qui n'ont alors plus de couverture ?

Les cinq sondages avaient pour principaux objectifs de proposer les séquences chronologiques du site ainsi que d'en assurer la fonction pastorale. Les deux premiers sondages réalisés, l'un à l'intérieur d'une cabane encore fermée, l'autre au pied d'une cabane située en périphérie et dénuée de couverture, sont tous deux positifs. Si le premier sondage n'a livré que les traces de passages contemporains, on a trouvé un fond de pot en céramique commune non glaçurée dans le second. Ce mobilier est pris dans la couche de destruction de la couverture de la cabane (blocs de pierres), pourtant la seule US identifiée.

Dans les sondages 3 et 5, ouverts au centre des enclos devant les cabanes, le mobilier céramique est abondant – céramique non glaçurée, glaçurée à pâte blanche kaolinique, fond d'une écuelle à pâte rouge avec décor glaçuré rouge et beige – et ne peut être antérieur au XVII<sup>e</sup> s. Enfin, le sondage 4 traverse

<sup>4</sup> Fin XIX<sup>e</sup> s. - 1931 (?) d'après Gibert 1923, 664. D'autres cabanes sont mentionnées dans la vallée : cabane et parc au val Étroit ; cabanes entre Navette et Rif-du-Sap (du Verney Blanc, de la Lavine, du Pré de l'Ours, etc.).

l'épaisseur du mur du grand enclos dont les blocs ont été épierrés en surface mais dont les assises inférieures sont constituées de gros blocs aménagés. Le mobilier associé à ce sondage – fortement perturbé – confirme néanmoins les datations précédentes.

La poursuite de l'étude du site des « Six cabanes » s'oriente, l'année prochaine, vers la réalisation de sondages de vérification devant les structures 8, 9, 10 et 11 situées en contrebas de l'enclos, en pied de pente. De plus, nous envisageons de réaliser le relevé topographique voire micro-topographique des structures déjà effondrées ou enfouies – particulièrement des enclos les plus menacés. Une prospection élargie à la vallée permettra de rattacher ce site à d'autres constructions vernaculaires déjà partiellement repérées. Enfin, le dépouillement systématique des archives communales complèterait sans aucun doute l'étude du site en le replaçant dans l'économie pastorale de la vallée du Valgaudemar <sup>5</sup>.

Nathalie Nicolas

**Bonnin 1984** : BONNIN (B.) – L'élevage dans les hautes terres dauphinoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. In : *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen Âge et à l'époque moderne* : actes du colloque international, Clermont-Ferrand. Paris : CNRS, 1984, 263-281 (Publication de l'Institut d'Études du Massif Central ; XXVII).

**Rendu 2000** : RENDU (C.) – Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ? *Études rurales*, 153-154, 2000, 151-176.

<sup>5</sup> Archives communales (cadastre fin XVIII<sup>e</sup> s.), archives seigneuriales (série B, XVIII<sup>e</sup> s.) et révisions des feux au XV<sup>e</sup> s. (informations sur le bétail). Pour les sources modernes, voir Bonnin 1984, 265.

Chalcolithique

## SAINT-VÉRAN Mine de cuivre des Clausis

Bronze ancien

Deux opérations distinctes ont été menées lors de la campagne 2001 : la réouverture du travers-banc 2bis pour faciliter l'accès à l'exploitation ancienne et la surveillance des travaux de mise en sécurité engagés par la DRIRE.

### ■ La réouverture du travers-banc 2bis

À la suite des investigations menées lors de la campagne 2000 dans les travaux souterrains <sup>1</sup>, l'ancienneté d'un plancher en bois, situé au niveau du travers-banc 2bis, avait pu être mise en évidence (date <sup>14</sup>C calibrée 3487 ± 41 BP, Tucson). Il était également apparu très difficile d'accéder aux anciens chantiers par le TB2 (descenderie obstruée et galerie noyée) ou

par le TB5 (présence d'un fontis et passage entre le TB3 et le 2bis rendu dangereux par un effondrement). La solution la plus aisée pour y pénétrer directement et dans les meilleures conditions de sécurité était la réouverture du travers-banc 2bis.

Deux tentatives d'ouverture, l'une au départ de la galerie et l'autre 30 m en amont, ont permis de retrouver l'ancien travers-banc éboulé. Cependant, les contraintes du terrain (fort pendage, plancher de la galerie situé à 5 m plus bas que prévu, boisages effondrés sous la pression des schistes imbibés d'eau, ennoyage sur une trop grande longueur) ont stoppé l'avancée de la pelle mécanique et compromis la pose d'éléments en béton destinés à conforter la galerie. En conséquence, les recherches au niveau de la base des chantiers préhistoriques n'ont pu être poursuivies et le terrain a été remis en état après les travaux.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 41-42.

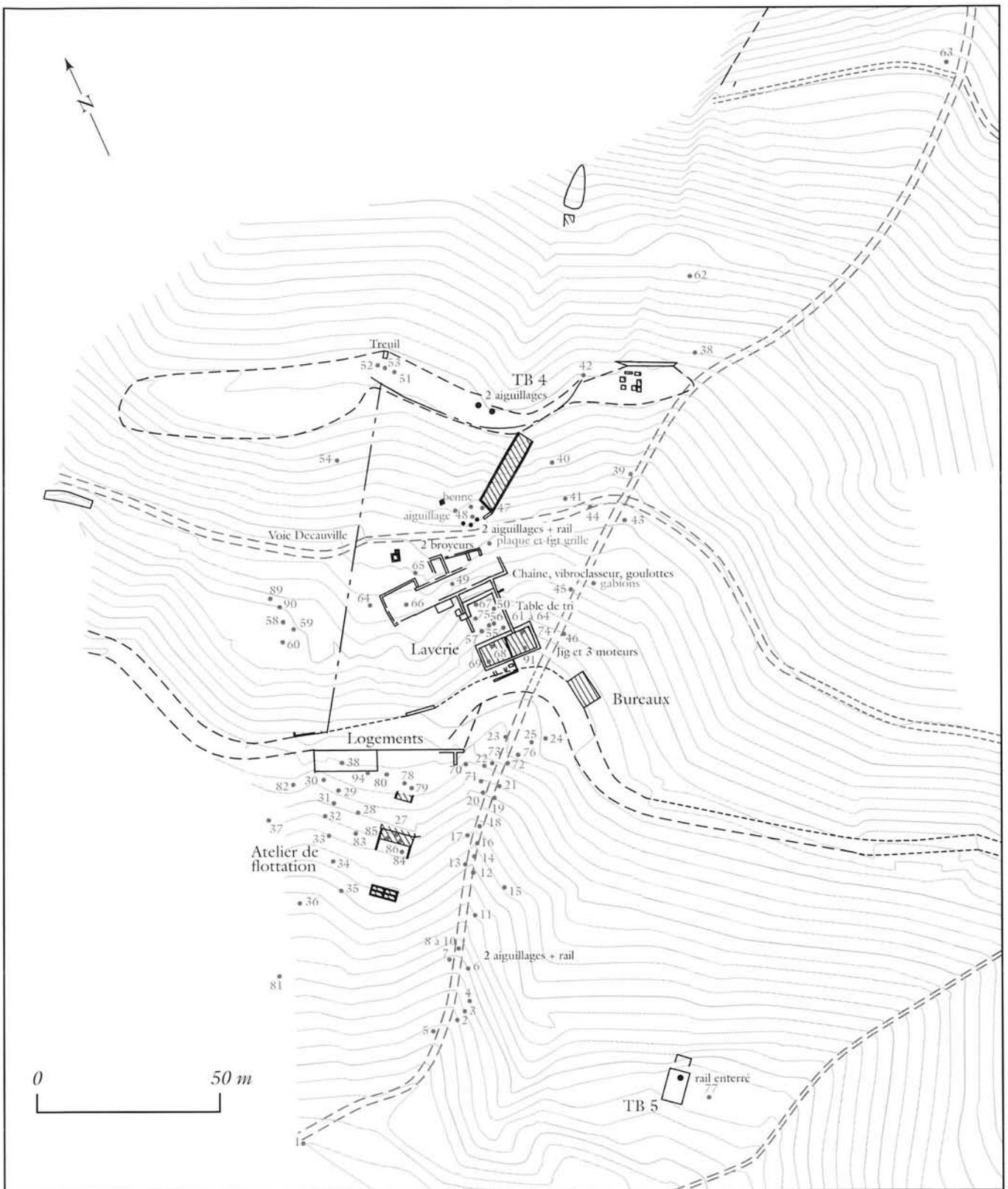


Fig. 23 — SAINT-VÉRAN, Mine de cuivre des Clausis. Localisation des vestiges laissés *in situ* et des vestiges épars récupérés pour être entreposés au dépôt de fouilles de L'Argentière-la-Bessée (relevé G. Lemaire ; DAO Actilia Multimedia).

L'étude géologique et gîtologique du site<sup>2</sup>, achevée, a permis de mieux appréhender la dynamique de l'exploitation préhistorique en replaçant les différentes unités géologiques et minéralogiques sur les relevés topographiques. Elle a réactualisé les anciens travaux géologiques en précisant l'origine de la minéralisation.

2 Commencée en 2000 dans le cadre d'un DEA (J. Tuduri, Université d'Orléans).

### ■ La mise en sécurité du site minier par la DRIRE

Les travaux ont été réalisés sur l'ensemble du site minier afin de régulariser la situation administrative de la concession (retrait du titre minier, transfert de responsabilité) et de régler les problèmes de sécurité publique. Au préalable, le site a fait l'objet d'une convention entre l'État et le Parc Naturel Régional du Queyras qui avait accepté d'assumer la responsabilité de l'installa-



Fig. 24 — SAINT-VÉRAN, Mine de cuivre des Clausis. Mise en sécurité du logement des ouvriers et de la cantine : avant, pendant et après les travaux (Actilia Multimedia).



Fig. 25 — SAINT-VÉRAN, Mine de cuivre des Clausis. Broyeur à mâchoires laissé *in situ* (Actilia Multimedia).

tion de surface moderne (1901-1960) dans le cadre d'un projet de mise en valeur touristique du site. Après concertation des différents partenaires concernés (DRIRE, DRAC, Parc, association des propriétaires de terrain, entreprise) sur le choix des installations à conserver, les travaux ont été mis en œuvre.

L'opération archéologique a consisté à inventorier, relever, assurer la conservation du matériel industriel, puis à surveiller les travaux de l'entreprise (fig. 23).

### Les travaux souterrains

Deux des six travers-bancs étagés sur environ 400 m de dénivelé étaient encore ouverts et jusqu'alors utilisés pour les recherches archéologiques (TB2 et TB5). En 2001, l'étude de l'exploitation ancienne et moderne au niveau du TB2 a été achevée (coupes dans les travaux anciens, inventaire et relevé des vestiges modernes). En raison de la tentative d'effraction constatée sur la porte, l'entrée a été condamnée par des remblais. La fermeture du TB5, donnant accès aux travaux modernes, a été confortée par une deuxième grille. L'accès aux travaux souterrains reste toutefois possible pour des recherches archéologiques autorisées ou pour des raisons de sécurité.

### L'installation de surface (XX<sup>e</sup> s.)

Durant les trois principales périodes d'exploitation (Vincent/Vendel 1927-1930 ; Société Industrielle et Minière 1938-1944 ; Maire 1954-1960), des bâtiments avaient été construits à l'entrée de chaque galerie ; des logements et ateliers, une laverie et un atelier de flottation avaient été édifiés au niveau de la route entre les travers-bancs 4 et 5. Seuls les vestiges de la dernière période d'exploitation étaient encore partiellement conservés.

L'opération archéologique a consisté dans un premier temps à inventorier, localiser et relever tous les vestiges de l'installation moderne au niveau de la laverie et de l'atelier de flottation, mais aussi ceux éparpillés dans le ravin à la suite de l'avalanche de 1957. Un plan complet des bâtiments a été réalisé avant leur destruction partielle ou totale (logement des ouvriers, cantine (fig. 24), bureaux, local de stockage des câbles, trémie).

Lors des travaux de mise en sécurité, une centaine de pièces métalliques éparpées entre les travers-bancs 2 et 5, sur 200 m de dénivelé dans le torrent et au niveau de l'installation de traitement du minerai, ont été dégagées manuellement ou par des moyens mécaniques. La plupart des pièces sont brisées et en mauvais état. Parmi les plus intéressantes, on peut mentionner un locotracteur, deux bacs de lavage, quelques wagonnets, des rails et plaques d'aiguillage.

La plupart des installations de la laverie et de l'atelier de flottation ont été conservées : les rails de la voie Decauville menant de la route à l'entrée du TB4, le treuil servant à monter le matériel ; les machines fixées au sol (broyeurs (fig. 25), chaîne à godets, vibroclasser, goulottes, jig, moteurs). Tous les autres bâtiments ont été en grande partie conservés. Seules les élévations dangereuses ont été écrêtées, ainsi celles de la trémie et des bureaux. La partie sud du logement des ouvriers a été démolie. L'autre moitié, conservée pour le futur projet de valorisation, a été sécurisée par l'obturation des portes et fenêtres et la restauration de la toiture. Les travaux ont également consisté à découper les ferrailles dangereuses et à grillager le regard de deux citernes souterraines. Au niveau du TB5, la baraque métallique placée à l'entrée de la galerie a été démontée, les gravats et ferrailles évacués ; seules ont été laissées en place les embases des murs de l'atelier et de la forge.

Un acte de vandalisme, perpétré durant les travaux, a fait l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie. Pour cette raison, toutes les pièces métalliques éparses ont été stockées au dépôt de fouilles de

L'Argentière-la-Bessée en attendant d'être présentées au public dans le cadre du projet de valorisation.

Hélène Barge

## SIGOYER Sépulture du Serre Marceau

Protohistoire

Découverte fortuitement par M. Dury puis sondée par J. Ulysse en 1979, à l'occasion de travaux de voirie, la sépulture du Serre Marceau se trouve sur un promontoire à 1150 m d'altitude dans le massif de la petite Cœuze, au confluent de trois vallées. Cette sépulture, attribuée à l'époque gauloise, avait livré du mobilier essentiellement métallique : pointes de lance, umbo et épée avec son fourreau en fer, boucle de ceinture et casques en bronze <sup>1</sup>. En juillet 2000, le signalement par J. Maëro et A. Muret d'un objet énigmatique trouvé sur les déblais fut à l'origine de la reprise des recherches sur ce site peu commun. Il s'agit d'un fragment de pièce massive de bronze, de forme arquée et régulièrement perforée ; son ornementation est caractéristique de l'époque protohistorique : incisions, motifs de cercles pointés, de triangles alignés ou de losanges pointés. L'opération, menée avec l'aide de la com-

mune de Sigoyer et du Conseil général des Hautes-Alpes, avait pour objectif de terminer la fouille du site et d'en faire une étude exhaustive.

Le tamisage des anciens déblais et un nouveau sondage réalisé à l'endroit de la sépulture ont permis de découvrir un petit moule et un fragment de boucle en bronze de même facture que la pièce exceptionnelle découverte en 2000, dont l'interprétation reste difficile en l'absence d'objets similaires. Muni d'un système de serrage, il pourrait avoir été utilisé comme élément de ceinture, de casque, de harnachement... Le moule en grès servait à obtenir des pendeloques triangulaires bien connues dans les Alpes au Bronze final III et au premier âge du Fer ; il comporte cinq empreintes dont certaines sont ornées de motifs décoratifs incisés. Il s'agit d'une pièce rare.

Un fragment comparable a été signalé sur le site de Camp-Redon à Lansargues (Gard).

Des sondages réalisés dans les pierriers situés à proximité n'ont pas mis en évidence de nouvelle sépulture.

Éric Mahieu

<sup>1</sup> Après enquête auprès de l'inventeur et examen des archives de fouilles, on peut affirmer que le site n'a livré qu'un seul umbo et non deux comme l'avaient faussement pensé J. Ulysse et M. Guillaume (catalogue et musée de Gap) ; le second est donc une pièce exogène.

Mésolithique

## MASSIF DU DÉVOLUY ET HAUT BUËCH

Néolithique

Cette prospection s'inscrit dans les recherches conduites depuis 1999 dans la vallée du Buëch (Morin 2000) et le massif du Dévoluy <sup>1</sup>.

Les connaissances sur les faciès culturels néolithiques haut-alpins sont presque inexistantes. Une très forte densité d'occupations du Néolithique moyen et final a été reconnue dans l'ensemble de la vallée du Buëch. Ces études sont essentiellement fondées sur l'analyse des industries lithiques et non sur la céramique. La caractérisation et la périodisation des ambiances culturelles restent donc à faire, non seulement pour les

Hautes-Alpes, mais pour la plus grande partie de la zone préalpine.

Ce massif est un lieu d'études privilégié pour appréhender la question de l'occupation et de l'exploitation des milieux de montagne au Néolithique. Ce sont les questions de la chasse en altitude, du développement des pratiques pastorales et de la recherche des matières premières siliceuses qui sont ici posées. Le Dévoluy et ses piémonts présentent des ressources siliceuses variées. Une cartographie et un échantillonnage des gîtes potentiels sont donc nécessaires pour

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 46-47 et les différents rapports déposés au SRA. Les auteurs remercient Philippe Bertochio, Guy Chaffenet, Patrick Gâtelier, Jean-Marc Roche, Henri Faure, Hélène Barge, Jacqueline Argant, Pascale Talour, Régis Picavet, Jérôme Nicault,

Daniel Brun, Cyril Bernard, François Morin, Claude James, ainsi que l'Association pour la Valorisation et la Diffusion de la Préhistoire Alpine et son président Pierre Bintz, le Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine et son président Aimé Bocquet.

mieux appréhender l'approvisionnement et la circulation des matières premières à une échelle régionale.

#### ◆ Les matières premières

Les résultats des recherches sur les matières premières (silex) sont significatifs. Le secteur de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) se distingue par son abondance en silex et par la présence de quelques silex marqueurs, facilement identifiables dans une série archéologique. En outre, le silex y est facile à récolter puisque la formation encaissante est meuble (gîte de Mas Rebuffat) ou inexistante (gîte de la Fay). À la Fay se rencontrent des roches siliceuses de type silcrète, au faciès particulier, qui sont le résultat de la silicification des niveaux supérieurs du calcaire sénonien durant l'Éocène. Leur utilisation aux périodes préhistoriques est attestée.

Dans le bassin de Maraize, le silex est essentiellement accessible sous la forme de petits nodules dans les alluvions. Les affleurements primaires hauteriviens échantillonnés (Petit Penas et Tré Maroua) ont livré un silex fortement diaclasé et d'une aptitude à la taille limitée.

Enfin, le massif du Dévoluy présente un grand potentiel en matériaux de bonne qualité. Le silex sénonien abonde à l'intérieur du massif, tandis que sur ses pourtours sont présentes les variétés du Crétacé inférieur (silex valanginien, hauterivien et barrémien essentiellement). Rencontré dans son encaissant, en position primaire, le silex est très diaclasé et difficile à extraire, quelle que soit sa formation géologique : Tithonique sur le gîte de Catherine (Tréminis), Valanginien au Fleyrard (Lus-la-Croix-Haute), Barrémien au Fleyrard et au vallon des Aiguilles, Sénonien au Pra de l'Aup (Saint-Didier).

Pour chaque type de silex identifié au sein des gîtes échantillonnés, une fiche de caractérisation informatisée a été complétée. Ce traitement a concerné trente et un échantillons jusqu'à aujourd'hui et est actuellement poursuivi.

#### ◆ Les occupations humaines

Les prospections ont permis une meilleure connaissance des disponibilités en matières premières dans des secteurs jusque-là peu explorés. Concernant les occupations humaines, des indices avaient été reconnus en 2000 aux cols du Rabou et de Saume (Saint-Étienne-en-Dévoluy), dans le secteur de Bure et d'Aurouze (Montmaur-en-Dévoluy) et dans le vallon des Aiguilles (Agnières-en-Dévoluy). Au terme de cette seconde année, ce sont dix indices de sites et un site qui ont été trouvés. Les Egayères (Agnières-en-Dévoluy, 1 500 m) est le premier site préhistorique découvert pour la zone interne du massif. Les premières observations sur le mobilier lithique semblent renvoyer à des « ambiances mésolithiques » (sauveterrienne et castelnovienne). La sous-représentation du Mésolithique dans la vallée du Buëch reflète d'avantage une lacune de la recherche qu'une réalité archéologique. En effet, les prospections en cours ont permis de reconnaître plusieurs nucléus se rattachant à cette période dans le bassin du torrent de Maraize (Morin 2000) et dans la

vallée du Céans et le Laragnais. Faute d'autres référentiels culturels, on a pour l'instant rapproché l'industrie des Egayères des productions mésolithiques du Vercors et du Haut-Diois. Le référentiel le plus proche est le site de la Bergerie de la Croix (Tréminis, 1 497 m), sur les contreforts mêmes du Dévoluy, au-dessus du vallon de la Jarjatte. Ces comparaisons sont renforcées par les observations réalisées sur les matières premières des industries mésolithiques des Hauts-Plateaux du Vercors. Celles-ci montrent des approvisionnements sur des gîtes de silex du Dévoluy et de la moyenne vallée du Buëch<sup>2</sup>. Un rapide aperçu des matières premières taillées sur le site des Egayères indique une principale source d'approvisionnement à l'extérieur du massif, dans ces mêmes gîtes valanginiens du col de la Croix.

Un géométrique à troncatures inverses et retouches rasantes directes a été découvert au Col de Rabou. Dans les sites du Vercors et de la Chartreuse, cette pièce se rattache directement au Néolithique ancien. Aucun indice du Néolithique moyen chasséen n'a été reconnu dans le massif. Dans le Haut-Buëch, à ce jour, seule la grotte d'Agnielles présente des niveaux chasséens (Ulysse 1991).

Une armature à retouches bifaciales a été découverte dans la grotte d'Aurouze à 2 500 m d'altitude, qui se rattache au Néolithique final. La typotechnologie de cette pièce renvoie à des productions du Buëch et plus généralement à une ambiance méridionale.

Les indices du Mésolithique et du Néolithique ancien découverts ouvrent la problématique de la transition entre ces deux périodes, avec les questions des processus de néolithisation des Alpes du Sud : héritages mésolithiques, évolution, ruptures, courants de pénétration de la culture cardiale.

La mise en évidence de la forte densité des occupations néolithiques dans les zones de piémonts (Haut-Buëch), les résultats paléoenvironnementaux dans les zones d'altitudes du massif qui montrent une ouverture du milieu dès le début du Subboréal (Argant 2000), la découverte d'indices et d'objets isolés néolithiques semblent indiquer que le massif du Dévoluy a été particulièrement fréquenté durant cette période. Les opérations à venir devront apporter des données pour confirmer ces premières observations.

Alexandre Morin \* et Céline Bressy \*  
avec la collaboration de Christophe Griggo \*\*,  
Stéphanie Lolliot \*, François Martineau \*\*\*  
et David Pelletier \*

\* UMR 66 36 du CNRS, ESEP, Université de Provence, Centre de Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut Dolomieu. Doctorants.

\*\* Maître de conférence, Université Joseph Fourier, Grenoble I, UMR 66 36 du CNRS, ESEP, Université de Provence I. Centre de Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut Dolomieu.

\*\*\* DESS, hydrologie, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

2 Voir la thèse de 3<sup>e</sup> cycle en cours de C. Bressy, *Caractérisation et gestion du silex dans les sites mésolithiques et néolithiques du Nord de l'arc alpin. Une approche pétrographique et géochimique* (Université de Provence).

**Argant 2000** : ARGANT (J.) – Mise en évidence de l'occupation ancienne d'un site d'altitude : analyse pollinique du lac du Lauzon (Drôme). In : *Les Paléocalpains, Hommage à Pierre Bintz*. 2000, 61-71 (Géologie alpine, mémoire hors série ; 31).

**Morin 2000** : MORIN (A.) – État documentaire sur le Néolithique final dans la zone préalpine : massifs et piémonts de la Chartreuse,

du Vercors et pays du Buëch. In : *Les Paléocalpains, hommage à Pierre Bintz*. 2000, 211-229 (Géologie alpine ; 31).

**Ulysse 1991** : ULYSSE (J.) – Un habitat du Néolithique au III<sup>e</sup> siècle : la grotte de la Tyrolienne à la Faurie (Hautes-Alpes). In : *Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Gap : Musée Départemental, 1991, 89-91.

Mésolithique, Néolithique

## VALLÉE DU CÉANS LARAGNAIS

Protohistoire

Une prospection thématique néolithique a commencé cette année dans la vallée du Céans et le Laragnais. Neuf communes sont concernées : Sainte-Colombe, Étoile-Saint-Cyrice, Orpierre, Nossage-et-Bénévent, Lagrand, Eyguians, Laragne-Montéglin et Lazer. Cette opération s'inscrit dans les recherches conduites depuis 1999 dans la vallée du Buëch (Morin 2000) et le massif du Dévoluy sur la caractérisation et la périodisation des ambiances culturelles néolithiques et sur l'occupation du sol et l'interaction homme/milieu dans la zone préalpine (Isère, Drôme, Hautes-Alpes)<sup>1</sup>. Pour aborder ces questions, la prospection revêt un caractère nécessairement pluridisciplinaire avec trois axes de travail : géomorphologie, matières premières siliceuses (silex et quartz) et occupations humaines<sup>2</sup>.

Cette première année d'opération a vu la mise en place d'une collaboration avec une équipe de géomorphologues, Cécile Miramont et Olivier Sivan, autour de deux axes de travail.

- Élaboration d'une carte géomorphologique fine en relation avec l'occupation du sol par des communautés néolithiques.

- Études sur l'interaction homme/milieu ciblées sur une micro-entité, en prenant appui sur leurs travaux concernant la dynamique des bassins-versants des torrents de Cuculianne à Eyguians, de Clachier à Laragne, de Barbiers et de Couton à Lazer (Sivan *et al.* sous presse), fondés sur l'étude des coupes de terrain, des bois subfossiles, des charbons de bois.

Le travail conduit sur les silex consiste sur le terrain à rechercher et localiser les gîtes de matière première et à procéder à un échantillonnage systématique. Ensuite, Céline Bressy établit une caractérisation macro- et microscopique, formulée à l'aide de fiches informatisées. Cela est effectué pour toutes les prospections engagées dans le Buëch et le Dévoluy.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 46-47.

<sup>2</sup> Les auteurs remercient tout particulièrement Andrée Coussy, Jean-Luc Michel, Jean-Paul Béraud, Guy Barniaudy, André D'Anna, Alain Muret, Guy Chaffenet, Henri Faure, Jérôme Nicault, Daniel Brun, François Morin, Danielle Tosello, Claude James, Christophe Barbier, ainsi que l'Association pour la Valorisation et la Diffusion de la Préhistoire Alpine et son président Pierre Bintz, le Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine et son président Aimé Bocquet, le Musée Dauphinois de Grenoble et le conservateur en archéologie, Jean-Pascal Jospin.

L'objectif de cette année était de (re-)localiser l'ensemble des sites déjà connus par la littérature ou la tradition orale. La collaboration développée avec André D'Anna et Alain Muret<sup>3</sup> et l'enquête engagée depuis déjà deux ans auprès des habitants, érudits locaux, collectionneurs ont permis de localiser quatorze des dix-sept sites du premier corpus. De nouveaux ramassages ont eu lieu sur la plupart des sites. Trois localisations restent approximatives : Arzelier-Villevieille (Laragne-Montéglin), Courage (Eyguians) et la Tuilière (Saléon).

L'étude de l'importante collection Paul Plat déposée au Musée Dauphinois de Grenoble a débuté, ainsi que celle de plusieurs collections particulières. Cela a permis de recenser plusieurs lieux de découvertes inédits. Les occupations reconnues à ce jour se rattachent majoritairement au Néolithique moyen Chasséen et au Néolithique final/Bronze ancien. De sérieux indices du Néolithique ancien sont repérés dans plusieurs industries. Le Mésolithique semble bien présent sur au moins deux sites, alors qu'il était inconnu dans ce secteur.

Les secteurs les moins documentés, comme les communes de Lazer et de Laragne-Montéglin, ont été explorés. Deux nouveaux sites ont été découverts, le Colombis I (Laragne), les Aros (Lazer) et deux indices, le Colombis II et les Grands Champs (Laragne). Sur le site du Colombis I, une centaine de pièces de facture néolithique a été récoltée, sur environ un demi-hectare, avec deux zones de concentration nettes, et ceci malgré la lecture très difficile du sol.

Deux jours de prospections ont été consacrés à la partie amont des bassins-versants des torrents de Barbiers et de Couton (Lazer) en relation directe avec l'étude géomorphologique conduite sur cette micro-entité. Les connaissances sur ce secteur étaient quasi nulles, puisque seul un fragment de hache polie avait été découvert à proximité de la ferme des Aros (communication orale O. Sivan). Au terme de ce premier travail, neuf points livrant du mobilier archéologique ont été inventoriés, réunissant une quinzaine de silex taillés, une cinquantaine de tessons de céramique et trois outils polis en roche métamorphique, dont une hache entière. Au sein de cette céramique néolithique, il faut souligner la présence, sur le site des Aros, d'un tesson à décor incisé estampé renvoyant directement

<sup>3</sup> Voir les différents rapports d'opérations déposés au SRA.

au Campaniforme rhodano-provençal, qui s'ajoute à l'ensemble Épicampaniforme/Bronze ancien du site de Chaumiane III à Chabestan.

Plusieurs éléments relatifs aux pointes de types Sigotier ont été une nouvelle fois reconnus dans plusieurs industries de sites de plein air, enrichissant le corpus en cours. On dispose aujourd'hui de plusieurs sites potentiels « d'habitat » à relier avec le fait funéraire.

La documentation concernant les armatures tranchantes et perçantes du Néolithique est particulièrement riche. Parallèlement aux « standards » propres à chaque stade, il est maintenant possible d'identifier des productions « régionales ».

L'analyse technologique des industries chasséennes engagée sur plusieurs séries bien documentées, comme le Plateau I (Lagrand) et la Tuilière (Saléon), permettra, faute de séries céramiques suffisamment renseignées, d'établir une première sériation entre les phases ancienne et récente du Chasséen.

Concernant le volet des matières premières, le dépôt de silex de Laragne, réalisé par C. Stouvenot en 1997, a été échantillonné dans sa totalité par C. Bressy. Les premières observations réalisées sur les industries montrent une présence quasi récurrente du silex lacustre oligocène de la vallée du Largue, avec une grande diversité des supports laminaires. La tendance déjà observée de l'utilisation d'un silex à grains fins, à forte patine blanc cassé-beige pour la production des lamelles par pression chasséennes, devient maintenant systématique. Ce silex, dont l'analyse pétrographique est délicate en raison de la forte patine, semble bien trouver son origine dans le secteur du Ventoux/nord-Vaucluse. Le travail de recherche et de caractérisation

des silex dans l'ensemble du Buëch et du Dévoluy permet désormais de fournir un référentiel indispensable, pour travailler sur les problématiques d'approvisionnement et de circulation de ces matériaux.

Les ramassages de surface ont fourni des quartz taillés dont les sources d'approvisionnement sont à déterminer. Trois origines sont possibles : les quartz sédimentaires des « Terres noires » (Jurassique) et les formations à *septaria* (géodes) du Buëch ou les cristaux de roche des formations cristallines alpines (massif de Belledonne, Oisans...).

Alexandre Morin \*, avec la collaboration scientifique de Céline Bressy \*, Cécile Miramont \*\*, Olivier Sivan \*\* et technique de Cyril Bernard (AVDPA) \*\*\*

\* UMR 6636 du CNRS, ESEP, Université de Provence, Centre de Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut Dolomieu.

\*\* IMEP-UMR 6116-CNRS, case 451, Faculté des Sciences et Techniques de Saint-Jérôme, Marseille.

\*\*\* Association pour la Valorisation et la Diffusion de la Préhistoire Alpine, Institut Dolomieu, Grenoble.

**Morin 2000** : MORIN (A.) – État documentaire sur le Néolithique final dans la zone préalpine : massifs et piémonts de la Chartreuse, du Vercors et pays du Buëch. In : *Les Paléocalpines, hommage à Pierre Bintz*. 2000, 211-229 (Géologie alpine ; 31).

**Sivan et al. sous presse** : SIVAN (O.), MIRAMONT (C.), JORDA (M.), ROSIQUE (T.), EDOUARD (J.-L.) – Rythmes et ruptures de la morphogénèse tardi et postglaciaire des bassins versants sud-alpins (Moyenne Durance). In : *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis les 20 derniers millénaires : durabilité et mutation* : actes du colloque, Besançon, septembre 2000. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, sous presse.

En 2001, l'effort de ce PCR <sup>1</sup> s'est porté sur la zone sud du massif des Écrins où se déroulaient d'une part les prospections, fouilles et sondages archéologiques réalisées par les deux équipes opérant sur le Haut-Champsaur et le secteur de Faravel et d'autre part des opérations de sondages carottés à finalité paléoenvironnementale <sup>2</sup>. Deux des carottages effectués l'an passé sur la tourbière d'altitude des Lauzons et à proximité du village déserté des Faudons (voir *supra*, p. 41-43) ont été analysés par Mona Court-Picon dans le cadre d'une thèse. Les implications archéologiques des premiers résultats de ce travail ont été discutées à l'intérieur de l'équipe regroupée dans le PCR. De nouveaux carottages ont été effectués durant le mois de juillet 2001.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 43-45.

<sup>2</sup> Dirigées par J.-L. de Beaulieu (IMEP) dans le cadre d'un projet financé par le programme « Environnement, Vie et Société » (CNRS).

Les recherches sur d'autres secteurs, en particulier sur la vallée du Buëch n'ont pas pour autant été abandonnées. Des données portant sur les sites de vallée (Monétier-Allemont, La Batie-Montsaléon) vont être remises à la publication.

#### ■ Les prospections

Le total des sites inventoriés est de cinquante, correspondant à autant d'espaces plus ou moins complexes, sur lesquels ont été reconnues 194 structures. À Orcières, deux sites ont été trouvés sur le plateau de Jujal/Pisses. À Champoléon, au vallon de Prelles, trois nouveaux sites ont été inventoriés et six dans le val de Tourond.

Ces gisements associent un ou plusieurs enclos de forme ovale à circulaire et de taille variable, toujours formés par des murs en pierre sèche, et une ou plusieurs cabanes de forme circulaire ou polygonale, utilisées comme habitation ou espace de travail. La plu-

part se situent sur un plateau, parfois au pied de l'éboulis du versant, souvent à proximité d'une zone humide ou d'une source. Dans tous les cas, ces sites sont dans des endroits bien desservis et au centre d'alpages ; ils couvrent entre 50 à 150 m<sup>2</sup> et plus de 3000 m<sup>2</sup> pour les ensembles plus complexes qui sont probablement en rapport avec une transhumance plus développée. Deux ensembles de ce type ont été découverts au Val de Tourond : Jas du Cros et Jas Clapier. D'autres enclos de dimensions plus modestes (environ 10 m de diam.) et mal conservés semblent parfois correspondre à des occupations anciennes. Ils sont situés dans les alpages les plus hauts (de 2200 m à 2400 m), comme le site de Côte Longue au Val de Tourond.

Les cabanes pastorales sont de deux types : rectangulaires, probablement assez récentes, bien conservées, avec un toit (effondré) d'ardoises et comportant des aménagements intérieurs (placards) ; de forme ovale ou circulaire, mal conservées, qui semblent plus anciennes. Leur fonction (habitat ou espace de travail) reste hypothétique.

### ■ Les sondages

Les trois sites sondés avaient été découverts lors des prospections de 1999 et 2000. À Jujal (Orcières), au-dessus du hameau de Prapic, à 2140 m, les sondages ont porté sur le mur d'un enclos et sur une cabane. À Cheval de Bois (Champoléon) – site à 2357 m où l'on a reconnu deux ensembles de structures – ils ont concerné une structure indéterminée, un mur et une cabane. À Cabane de la Barre (Orcières) – site de fréquentation pastorale actuelle à 2200 m où deux ensembles avaient été distingués – les sondages ont été effectués sur une cabane et un enclos et à l'extérieur des structures, pour évaluer la stratigraphie du replat.

D'une manière générale, les résultats archéologiques et les résultats paléoenvironnementaux convergent pour apporter une première réponse à la question qui était à l'origine de ce programme de recherche : l'un des objectifs était en effet de vérifier si une augmentation de l'occupation pastorale de la haute montagne pouvait être mise rapport avec l'arrivée de troupeaux venus de la plaine. Dans cette éventualité, elle pouvait être reliée à la mise en place de la grande transhumance.

Quelques dates ont été obtenues essentiellement par le <sup>14</sup>C sur des charbons contenus dans des couches d'occupation ou des foyers. Elles montrent que la haute montagne fait l'objet d'une occupation estivale depuis la fin des temps glaciaires. Mais c'est à partir du Moyen Âge que l'occupation paraît la plus importante. Des contacts noués avec l'équipe du Musée Dauphinois animée par C. Mazard attestent que ce fait n'est pas particulier à cette zone, mais se retrouve dans la partie nord du massif. Il paraît y avoir convergence entre données archéologiques et données palynologiques qui, pour la même époque, enregistrent une augmentation des taxons liés au pastoralisme.

Ces premiers résultats doivent être reçus avec prudence : les dates <sup>14</sup>C sont encore peu nombreuses. Les analyses polliniques sont en cours. La relative étroitesse de fenêtre d'étude interdit d'extrapoler de ce secteur à l'ensemble des Alpes du Sud. La relation avec l'occupation des vallées est encore mal réalisée. Mais le PCR montre qu'il est possible d'envisager avec optimisme une archéologie du pastoralisme dans les Alpes du Sud.

Philippe Leveau et Josep Maria Palet Martinez

**Leveau 2001** : LEVEAU (P.) dir. – Forêt et pastoralisme dans les Alpes du Sud du tardiglaciaire à l'époque actuelle à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales. In : BOËTSCH (G.) dir. – *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin* : actes de l'Université d'été 2000. Aix-Marseille : CRDP de l'Académie, 2001.

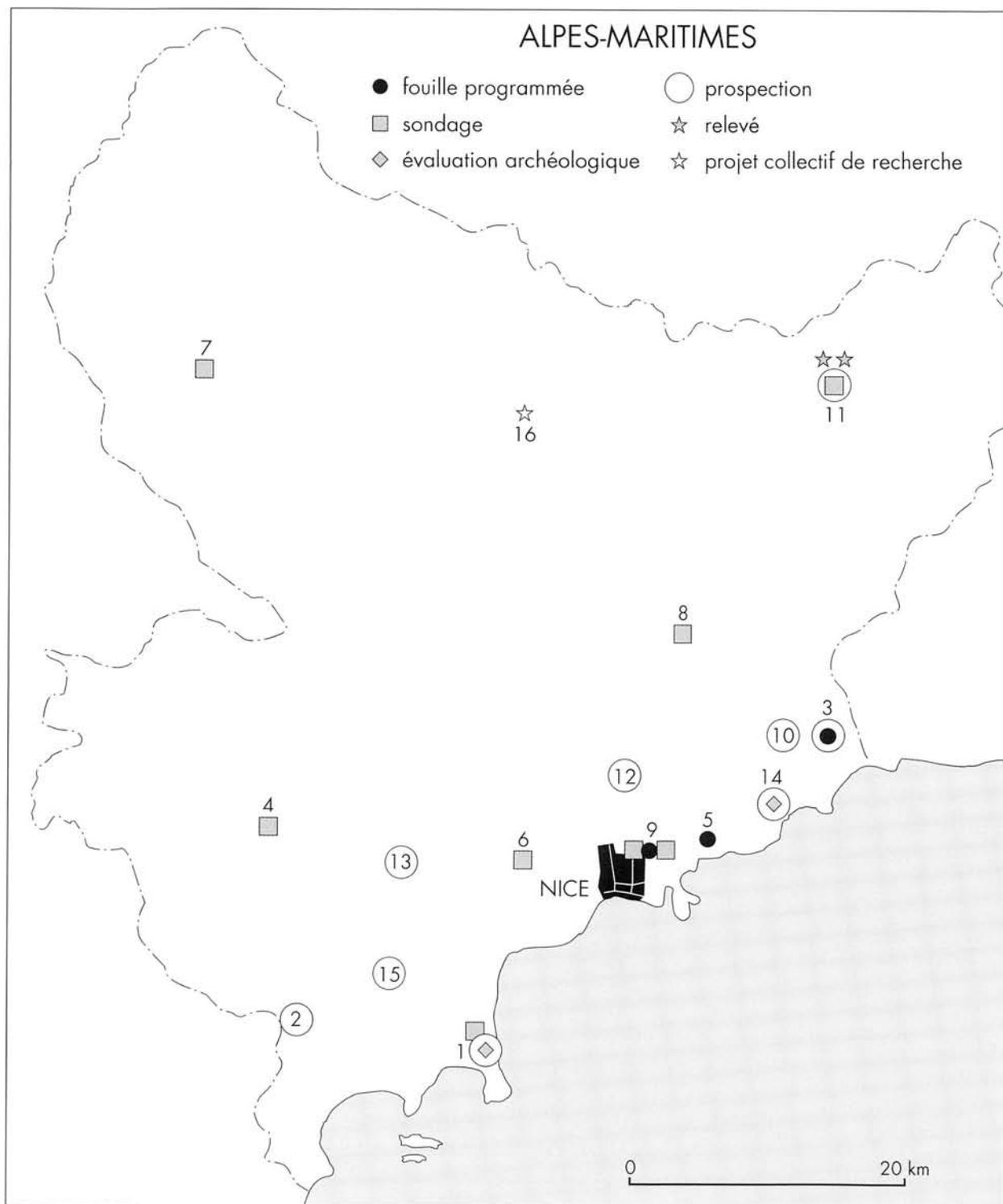
## Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
06 004 066	Antibes. Aqueduc de la Bouillide	J. Foucras (BEN)	21	PI EV	GAL		
06 004 094	Antibes. 4 rue Mace	F. Suméra (SDA)	19	SD		●	
06 007 004	Auribeau. Piste de Peygros	J.-M. Michel (AFA)		PI		■	
06 035 001	Castellar. Abri Pendimoun	D. Binder (CNR)	11	FP	NEO		
06 037 016	Caussols. Église Saint-Lambert	F. Suméra (SDA)	23	SD	MA, IND		
06 059 007	Èze. Mont-Bastide	P. Arnaud (SUP)	15	FP	FER, GAL		
06 065 008	Gaude (La). Saint-Pierre	J. Buisson-Catil (SDA)	10	SD		●	
06 071 004	Guillaumes. Notre-Dame du Buyei	F. Suméra (SDA)	23	SD	IND		
06 077 013	Lucéram. Cime de la Plastra	C. Salicis (BEN)	14	SD	FER		
06 088 002	Nice. Grotte du Lazaret, UA 25	H. de Lumley (CNR)	2	FP	PAL		
06 088 109	Nice. 119 avenue de Sainte-Marguerite	F. Suméra (SDA)	19	SD		●	
06 088 913	Nice. 6 avenue de Flirey	A. Dumont (AFA)	19	SD		●	
06 113 005	Sainte-Agnès. Château	M. Lapasset (EN)	24	PT	HMA, MA		
06 163 001	Tende. Mont Bego	H. de Lumley (CNR)	09	RE	CHA, BRO		
06 163 002	Tende. Mont Bego	H. Pellegrini (EN)	30	RE	BRO		
06 163 011	Tende. Cimes des Lacs	É. Masson (CNR) H. Barge (SDA)	30 30	PI SD	BRO		
06 147	Tourrette-Levens	C. Salicis (BEN)		PI	DIA		
06 148	Tourrettes-sur-Loup	L. Lautier (AUT)		PI	DIA		
06 150	Turbie (La)	S. Binninger (AUT)		PI		○	
06 150 001	Turbie (La). Trophée d'Auguste	S. Binninger (AUT)	21	EV	GAL		
06 152 031	Valbonne. Fugueiret (aqueduc de la Bouillide)	J. Foucras (BEN)	21	PT	GAL		

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
06 153	Valdeblore. Vallon des Millefonds	D. Morin (CNR)	25	PC	DIA		
06	PCR Enceintes de hauteur	M. Gazenbeek (AFA)	19	PC	DIA		
06	Pastoralisme d'altitude du massif Mercantour. Saint-Martin-d'Entraunes / Tende / Valdeblore	H. Geist (BEN)	20	PT	MA, MOD		
06	Aqueduc de la Bouillide : Valbonne / Biot / Vallauris / Antibes	P. Garczynski (CNR)	21	PT	GAL		

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

## ANTIBES

Haut-Empire

## Aqueduc romain dit de la Bouillide

Cette opération de prospection commencée en 2000<sup>1</sup> s'est poursuivie et achevée en 2001. Elle a permis de reconnaître, au total, cinq sites appartenant au canal de l'aqueduc dans son trajet de contournement de la colline des Croûtons à Antibes, entre la sortie du pont du Goa et l'arrivée dans la zone industrielle des Trois Moulins.

En l'absence de sondage, deux des nouveaux sites sont difficilement interprétables : le site 3 laisse apparaître un assemblage de pierres liées au mortier de chaux qui pourrait être un élément de la voûte du canal, tandis que, sur le site 5, le bâti observé est vraisemblablement le sommet d'un piédroit du canal. Le site 4 est

en revanche très facilement identifiable. Il a été mis en évidence par la coupure du canal par un sentier forestier qui, en détruisant environ 1 m de voûte, a fait apparaître l'alignement des moellons du parement interne en sommet du piédroit gauche, le haut des concrétions déposées contre ce piédroit et la section de la voûte en amont et en aval de cette destruction. Le canal est comblé jusqu'à la naissance de la voûte.

Ces trois sites supplémentaires découverts cette année confirment les conclusions préliminaires que nous avons proposées : validation de la proposition de restitution du tracé dans cette zone et absence apparente de particularité dans la pente du canal.

Jean Foucras \* et Paul Garczynski \*\*

\* Chercheur associé au Cé pam-UMR 6130

\*\* Ingénieur de recherche au Cé pam-UMR 6130

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 73-75.

## CASTELLAR

Néolithique ancien

## Abri Pendimoun

Les fouilles de 2001 inaugurent un nouveau programme de recherche pluriannuel consacré essentiellement à l'analyse spatiale et fonctionnelle des installations du Néolithique ancien<sup>1</sup>. Les travaux concernent deux secteurs d'une vingtaine de mètres carrés chacun.

Dans le secteur nord, des dépôts caillouteux massifs liés au recul de la paroi calcaire séparent les stades ancien et récent du Néolithique moyen (5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C). Les horizons supérieurs appartiennent à la phase ancienne du complexe chasséen et la céramique qui en provient présente notamment des analogies avec celle de Nice-Giribaldi ; la découverte dans ce sous-ensemble d'une pointe probable de béquille pour les détachements laminaires par pression est à remarquer, de même que celle de quelques restes humains fragmentés. Les horizons inférieurs appartenant à la

<sup>1</sup> Ce programme a été réalisé grâce au soutien de la Municipalité de Castellar, de la Direction des Actions Culturelles au Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la Sous-direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture et du Centre National de la Recherche Scientifique. Voir *BSR PACA* 2000, 53-54.

culture des Vases à Bouche Carrée correspondent à un changement net du faciès sédimentaire, avec une augmentation des aménagements anthropiques et de la densité de la céramique. Cette dernière montre d'importants changements technologiques et stylistiques : outre la présence d'ouvertures carrées ou quadrilobées, on observe un brunissage très développé et des teintes rouge vif contrastant avec les productions proto-chasséennes ou chasséennes qui font suite.

Abstraction faite de structures en creux appartenant au tout début du Néolithique moyen, les horizons fouillés cette année dans le secteur sud correspondent à la dernière étape du Néolithique ancien à céramique imprimée (Cardial final) à la fin du 6<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Cette phase livre un sol d'habitat bien conservé et lisible, fossilisant des structures (fosse, cuvettes, foyer). Cette étape est caractérisée par l'abondance des coquillages marins consommés. La céramique est décorée à la coquille de cardium utilisée en impression pivotante, de sillons d'impressions irréguliers, de petites impressions curvilignes ou encore de cordons pincés ; les bords de vases présentent parfois des lobes sur des formes ouvertes ou droites. Ces traits stylistiques préfigurent ceux de la phase initiale de la Culture des Vases à Bouche Carrée de Ligurie.

Les recherches en cours apportent plusieurs types d'informations : des précisions sur la microstratigraphie des dépôts et l'identification de phases discrètes d'occupation, un accroissement de la documentation permettant de développer une approche statistique ainsi qu'une aide à la caractérisation des statuts successifs du site. D'ores et déjà un changement dans les stratégies territoriales est perceptible vers le milieu du 5<sup>e</sup> millénaire. Après cela les fréquentations de l'abri apparaissent de plus en plus discrètes et spécialisées, témoignant d'une modification des premiers terroirs agro-pastoraux, sans doute davantage structurés autour de centres économiques.

Cette campagne confirme l'importance majeure de Pendimoun pour la compréhension des processus de diffusion et d'évolution du Néolithique ancien à l'échelle du bassin occidental de la Méditerranée et de l'Europe méditerranéenne.

La multiplication des structures discrètes (structures de combustion, rejets de consommation et de buche) et la bonne conservation de la faune doivent permettre une analyse fine des rythmes d'occupation de l'abri (saisons d'abattage des faunes mammaliennes et de collecte des mollusques marins).

L'inventaire des coquilles collectées durant les campagnes 1997-2001, réalisé par C. Cade <sup>2</sup>, indique, outre la présence de différents mollusques de côte rocheuse, la présence significative de petites espèces signalant l'apport régulier d'algues marines.

Plusieurs datations par AMS sont en cours <sup>3</sup>.

Didier Binder

Directeur de recherche au Cépam-UMR 6130

**Binder, Maggi 2001** : BINDER (D.), MAGGI (R.) – Le Néolithique ancien de l'arc liguro-provençal. *BSPF*, 98, 3, 2001, 411-422.

**Binder sous presse** : BINDER (D.) – Considérations préliminaires sur le Néolithique final de l'abri Pendimoun. In : GASCO (J.) éd., GUTHERZ (X.) éd. – *Actes des Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, Nîmes, 29 octobre 2000. Sous presse.

**Godon 2001** : GODON (M.) – *Les outils des potiers néolithiques : analyse comparée de séries provençales et ligures*. Nanterre : Université Paris X, 2001 (mémoire de DEA).

2 Grâce à un crédit d'analyse de la Sous-Direction de l'Archéologie.

3 Dans le cadre du programme « Éclipse » du CNRS (M. Paterne et J.-É. Brochier) et dans le cadre du programme d'analyse financé en 2000 par la Sous-Direction de l'Archéologie.

Moyen Âge

## CAUSSOLS Église Saint-Lambert

Indéterminé

Des sondages archéologiques ont été réalisés sur le site de l'église Saint-Lambert pour évaluer la faisabilité de travaux de consolidation programmés par la municipalité. La construction de cet édifice qui présente de nombreux témoignages de réfections et remaniements serait, selon des critères stylistiques, attribuable à la fin du XIII<sup>e</sup> s. La fondation du lieu de culte pourrait cependant remonter au XII<sup>e</sup> s.

Deux tranchées perpendiculaires ont été réalisées de part et d'autre de l'édifice. Un premier sondage, de 10 m de long sur 2 m de large, a permis d'attester la présence d'inhumations localisées 40 cm sous le

niveau de circulation actuel. Ces sépultures n'ont pas été fouillées et les sondages ont été interrompus au niveau où elles sont apparues.

Un second sondage, de 6 m de long sur 2 m de large, a été effectué au niveau de l'angle sud-est de l'édifice. La tranchée a repris des excavations liées à la pose d'un paratonnerre et à une réfection réalisée au XX<sup>e</sup> s. avec du ciment. Le déblaiement et nettoyage de ces fosses récentes a révélé la présence de sépultures positionnées tête-bêche. Il s'agit d'une modification de rite funéraire liée, selon toute évidence, à une inversion de la localisation du chœur de l'édifice. Ce fait, indiqué par Jean-Claude Poteur en 1997, a été

confirmé par un sondage de 20 cm de profondeur à l'emplacement présumé du chœur primitif. Les structures dégagées n'ayant pas été fouillées, aucun élément de datation n'a été recueilli. En confirmant l'important potentiel archéologique de ce site, cette intervention a amené le SRA à demander

aux architectes responsables du projet de rechercher des solutions techniques ne portant pas atteinte au sous-sol.

Franck Suméra

Âge du Fer

## ÈZE Mont-Bastide

Gallo-romain

L'ultime campagne du programme portait sur l'unité de bâti dont la fouille avait été entreprise en 2000<sup>1</sup>. Elle concerne les pièces référencées 25 et 26 sur le plan Octobon.

### ◆ Contribution à la datation de l'occupation du site

Les quantités abondantes de mobilier résiduel ancien permettent de faire remonter la création du site à la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. ou aux toutes premières années du II<sup>e</sup> s. Le mobilier datable entre 225 et 150 av. n. è. est désormais présent en quantités non négligeables, les assiettes massaliètes venant s'ajouter aux campaniennes A-23 et aux formes Morel 2525/26 et 2538, mais le mobilier amphorique, représenté par les amphores gréco-italiques (bords de type 3), est toujours postérieur à 200.

Les séquences de mobilier sont ensuite continues jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., l'époque julio-claudienne restant la plus abondamment documentée. Pour une raison difficile à expliquer (destruction des niveaux et élévations lors de la réalisation de la butte ?), les marqueurs les plus typiques du II<sup>e</sup> s. (sigillées claires) font défaut, même lorsque les sigillées gauloises démontrent une occupation de cette période (cf. secteur 1) et que des restructurations importantes sont attestées jusque vers 120. Le mobilier mis au jour en 2001 (amphores Dr. 30 et Africaine I) et le travail effectué en archives ont démontré la persistance de l'occupation jusqu'à l'époque sévérienne au moins. Le renforcement du rempart par l'ajout d'un parement externe de gros blocs en boutisse paraît lui aussi datable, sur la foi du rapport de Brun (*BCTH* 1884, 134-144), au plus tôt du règne de Commode et, plus vraisemblablement, des débuts de l'époque sévérienne, par un dépôt monétaire de fondation dont les éléments les plus récents ont été frappés en 175-176 de n. è.

Il est toujours impossible de démontrer si l'occupation tardive du V<sup>e</sup> s., à laquelle doivent probablement être rapportées les sépultures sous tuiles, fait suite ou non à une phase de déprise au III<sup>e</sup> s.

### ◆ Dynamique du site

La fouille 2001 a permis de comprendre la dynamique d'un ensemble cohérent. Limité sur quatre côtés par des espaces de circulation, il forme un espace gros-

sièrement carré de 9 m, limité à l'est et à l'ouest par deux décrochements dans le substrat rocheux.

Cette zone morphologiquement tourmentée (barres irrégulières, diaclases) présente apparemment peu d'aménagements très anciens, à l'exception d'une diaclase aménagée (citerne ?), comblée dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

L'aménagement systématique de l'ensemble de la zone sous la forme d'une unité de plan carré paraît datable de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Il se traduit par le nivellement des sols et le comblement des diaclases. Les structures constituées de dalles de chant et d'appareil polygonal paraissent attribuables à cette période.

La stratigraphie a confirmé la chronologie proposée en 2000 : une première huilerie d'un type simple, probablement née dans le premier quart du I<sup>er</sup> s. av. n. è. a été progressivement améliorée jusqu'à céder la place à un système de bassins plus complexe qui permet de suivre à l'échelle d'environ deux siècles l'évolution d'une technologie oléicole qui reste rudimentaire (pressoirs de type A de Brun 1986).

La fouille atteste l'importance de cette activité sur le site. Elle confirme également celle de la métallurgie primaire du fer dès l'époque protohistorique et la permanence de ses bases économiques.

Enfin, la fouille de la base de la butte sommitale a montré que cette structure globalement stérile et indatable recouvre des structures antiques, qu'elle est constituée à partir du démantèlement systématique de la voirie et des élévations et repose, après reprise de la pédogenèse, sur des niveaux datés au plus tôt de l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. À titre d'hypothèse, on pourrait en rapporter la constitution à deux événements :

- aux « bastides de pierre et de bois » érigées par les Génois lors de leur tentative de reconquête de Monaco ;
- aux structures qui ont affecté le site durant la guerre de succession d'Autriche.

Le mobilier conservé au Musée de Cimiez (fouilles Octobon) étant désormais accessible, une publication globale du site est maintenant possible à brève échéance.

Pascal Arnaud

Brun 1986 : BRUN (J.-P.) – *L'oléiculture antique en Provence*. Paris : CNRS, 1986. 307 p. (*RAN*. Supplément ; 15).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 54-56.

## GUILLAUMES Notre-Dame de Buyei

Dans le cadre d'un projet de restauration, deux sondages archéologiques ont été réalisés aux abords immédiats de Notre-Dame de Buyei. Le premier, localisé au nord de l'église, s'est révélé négatif. Le second, implanté perpendiculairement à la façade sud, a permis de constater la présence d'inhumations immédiatement sous la couche d'humus.

L'opération a été interrompue au niveau du premier contact avec des structures en place. À l'issue de cette intervention, le SRA a invité les responsables du projet de restauration à rechercher des solutions techniques qui ne portent pas atteinte au sous-sol.

Franck Suméra

## LUCÉRAM Cime de La Plastra

Cette opération a consisté en deux semaines de prospection-étude de l'environnement, suivies de trois semaines de sondage sur l'élévation bâtie de la Cime de la Plastra.

Sur la commune de Lucéram, située à 15 km du littoral, nous avons délimité un territoire d'étude d'environ 7,5 km<sup>2</sup>, formant une unité au niveau des ressources naturelles et des possibilités d'exploitation pour l'occupation humaine attestée sur au moins vingt-cinq siècles. Un réseau de circulation très dense témoigne d'une exploitation maximale et très diversifiée de ce terroir, tant au niveau de l'agriculture avec ses vastes plateaux et ses aménagements en terrasses qu'à celui de l'élevage des troupeaux avec, de nos jours encore, des moutons sur le secteur étudié et des bovins sur le flan est de la Crête de Montauri. Au sein de ce secteur, la Cime de la Plastra jouit d'une position quasi centrale offrant une visibilité maximale à 360°.

La première partie de la campagne a permis la découverte de plusieurs sites inédits dont une construction tout à fait similaire, au Caire de Braus, à environ 1 700 m à vol d'oiseau du site étudié.

Dans l'environnement immédiat de l'élévation étudiée, la construction la plus importante est le « rempart » nord en arc de cercle de 55 m de long, 5 m d'épaisseur et 2 m de hauteur. Cette partie d'enceinte délimite un espace comportant, outre la construction élevée, deux autres structures tumulaires constituées de blocs gros et moyens de calcaire installés sur les affleurements rocheux formant de petites buttes. Une de ces structures épouse parfaitement la courbe du rempart, l'autre, plus dégradée, est située entre la précédente et le « monument » principal. La nature, la fonction et la chronologie de ces structures ne sont, pour l'heure, pas définitivement appréciables. Un ramassage du mobilier de surface sur les flancs du site fouillé a été réalisé au cours de ces prospections.

Dans la deuxième partie de l'intervention, nous avons concentré nos recherches sur la longueur axiale du

monument et sur une largeur de 2 m. La construction à degrés, dans son ensemble, a été « découpée » en dix-sept zones dont onze appartiennent à l'axe principal.

Un relevé planimétrique, par intersection de lectures, d'une large série de blocs situés sur les pourtours des zones a été effectué en essayant d'éliminer systématiquement tout aspect subjectif. Après positionnement ponctuel des blocs, nous avons tracé le contour des zones (fig. 26). Les dimensions extérieures de la structure quadrangulaire, bâtie en très gros blocs mal assemblés, sont : nord-sud 5,65 m ( $\pm 0,15$  m) ; est-ouest 6,35 m ( $\pm 0,15$  m). En l'état actuel, nous ne pouvons connaître le substrat au-dessous.

L'aspect général de ce monument, dont l'axe général est décalé de 10° à l'ouest par rapport à l'axe nord-sud, montre à la fois une recherche d'originalité et une adaptation forte à la morphologie du terrain. La nature du site est à l'évidence une des questions majeures. Déjà, plusieurs observations apportent quelque lumière. La réalisation d'une tranchée de sondage perpendiculaire à cette construction a livré des éléments de mobilier particulièrement intéressants :

- Une tablette de plomb perforée par ou pour le clouage, qui serait votive ou magique. Cet objet est rencontré généralement dans les « tombes » des divinités chtoniennes ou dans des sépultures afin de conjurer les mauvais sorts. Sa découverte au pied du monument dénote un autre rite de dépôt, ou confirme un remaniement du site qui a pu évoluer avec ou sans modification de sa nature.
- Un anneau filiforme en bronze, comme la plaque précédente, typique des lieux cultuels. Une très importante quantité de ces objets (anneaux et plaques de bronze trouées) a été mise au jour au Chastelard de Lardières (04) (Bérard 1997, 247-248).
- Plusieurs centaines de monnaies, donnée caractéristique des lieux sacrés (plus de 600 monnaies d'après les informations obtenues, sans compter celles trouvées lors des siècles précédents).

- Des galets, des fossiles, souvent assimilés à des offrandes.

- Deux tessons de céramique superposés en forme de coquille bivalve renfermaient deux autres tessons de céramique modelée placés dans la même position. Cet arrangement très particulier de quatre tessons, isolés des autres fragments de poterie de la couche, évoque une offrande, un dépôt, mieux, une volonté de pérenniser une tradition par la protection d'éléments ou de signes rituels, cultuels ou funéraires. Un des tessons « externes » porte des graffitis : on lit distinctement un grand « H » dissocié de quatre autres lettres groupées et plus petites : λ ou Λ, Γ, I, Σ.

- La présence de la paumelle (ou tête de forêt, ou molette) taillée dans du grès et munie de deux cupules opposées, dans une couche profonde et dépourvue de tout autre mobilier, évoque ici aussi un dépôt ou une offrande, même s'il s'agit d'un objet utilitaire.

La découverte d'un coffre en dalles, vidé dans un premier temps de son contenu puis comblé de matériaux de constructions (torchis, tuf, moellons, chaux, etc.) et d'objets singuliers (galets, fossiles, éperon...), pose d'importantes questions. De la même façon, la mise au jour du mur à double parement, arasé et recouvert en partie par le mur sud de la structure quadrangulaire, est un indicateur fort d'une occupation antérieure au monument actuel dont la nature nous échappe encore.

Enfin, la grande quantité de tessons d'amphores ramassés autour de la construction et sur les flancs de la Cime de la Plastra ne peut être la seule conséquence d'une occupation agropastorale que nous avons, du reste, du mal à identifier sur le mamelon. Ils pourraient résulter des consommations et/ou de libations collectives d'éventuels pèlerins.

S'il est trop tôt pour conclure sur la nature de ces occupations et même si nos recherches nous conduisent vers le funéraire monumental (Arcelin 1992, 227-228), il reste à confirmer cette hypothèse par la découverte des vestiges appropriés.

Si la fourchette chronologique concernant le site dans sa globalité reste très large et lacunaire, celle de l'édification de la construction à degrés semble acquise. Les céramiques trouvées en stratigraphie datent la construction de la fin du III<sup>e</sup> s./début II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et son utilisation jusqu'au dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (notons la découverte, lors de ramassages de surface, de deux tessons d'amphores étrusques datant des VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Les quatre monnaies mises au jour offrent une fourchette située entre le premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le premier quart du I<sup>er</sup> s. ap.

En outre, nous devons évoquer ici les indications orales qui nous ont été données sur le pillage monétaire du site. Bien que vagues et incorrectes, elles sont d'un grand intérêt et probablement fiables. Les descriptions approximatives faites des monnaies en argent rappellent les deniers républicains dont le *terminus post quem* est la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. La monnaie la plus représentée (plus de 400) serait le petit bronze d'Antibes, dont nous avons trouvé un exemplaire, et dont le *terminus ante quem* de frappe se situerait au cours du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

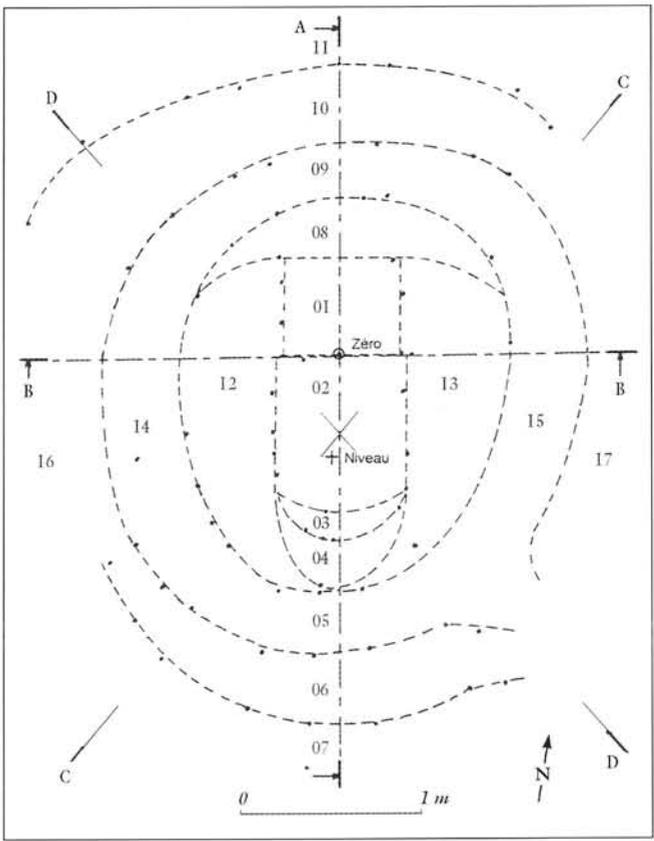


Fig. 26 — LUCÉRAM, cime de La Plastra. Relevé planimétrique de la construction à degrés, zonage (C. Salicis).

La datation monétaire correspondrait donc approximativement à la datation céramique à ceci près :

- au niveau du *terminus post quem*, deux éléments céramiques notent une fréquentation du site plus ancienne, entre le VI<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ;

- au niveau du *terminus ante quem*, la monnaie 4 de Tibère, frappée en 15-16 et trouvée dans une couche de remblai, rajeunit la construction du monument actuel d'au moins une à deux décennies, voire un quart de siècle si l'on tient compte de la durée de vie des monnaies. De plus, nous savons que les petits bronzes d'Antibes et de Marseille ont circulé plusieurs siècles encore après la fin des frappes « officielles ». Ce fait a notamment été mis en évidence lors des fouilles du Montet (Gourdon, 06) (Salicis 1998) où trois petits bronzes d'Antibes ont été mis au jour avec des monnaies de Nîmes (28 av. J.-C./14 ap.), Hadrien (117-138), Faustine I (138-141) et même Julia Mamae (222-235) pour le III<sup>e</sup> s.

Le reste du mobilier métallique semble appartenir à une période plus en accord avec celle des céramiques. L'éperon en fer remonterait « au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au moins » (Feugère 1993, 175). Les morceaux de pilum, fer et douille, le talon de lance sont des éléments d'origine républicaine du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Feugère 1993, 79), courants à l'époque augustéenne. L'outil agricole à douille (Guillaumet 1996, 45) est daté du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La fibule en fer est caractéristique des II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Pujol, Vernhet, Vidal 1998, 127 et sq.). L'anneau filiforme et le morceau de pendeloque en « 8 » peuvent être rattachés également à cette période (*ibid.*, 129, n° 101) mais pourraient être plus anciens et

remonter à l'âge du Fer I. Quant à la plaque de plomb, si l'on admet son caractère votif ou magique, elle fait partie d'une tradition au moins gallo-romaine irréfutable. Enfin, la structure mégalithique aménagée en tombe rectangulaire en blocs juxtaposés, si sa réalité est confirmée, peut être placée entre le Néolithique final et l'âge du Bronze final (Sauzade 1998).

Le site de la Cime de la Plastra a-t-il été l'endroit magique et sacré de la communauté antique de Lucéram (LVCVS ERAM : « J'étais le bois sacré »), au sein du *pagus Licirrus* du territoire de la tribu ligure des *Vediantii* (Barruol 1975, 365-367) ?

L'abandon du site a-t-il débuté, selon la datation céramique, avec la création par les Romains en 13 av. J.-C. de *Cemenelum* (Cimiez, 06), chef-lieu de cette tribu ? Nul doute que les informations qu'apportera la poursuite de l'opération, au niveau de l'archéologie culturelle ou funéraire, viendront accroître et compléter notre connaissance des coutumes des peuples alpins préromains, jusqu'ici étudiés pour l'essentiel à travers l'archéologie économique.

Claude Salicis

Chercheur associé au Cépam-UMR 6130

**Arcelin, Dedet, Schwaller 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *DAM*, 15, 1992, 181-242.

**Barruol 1975** : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*. Paris : De Boccard, 1975. 408 p. (RAN. Supplément ; 1).

**Bérard 1997** : BÉRARD (G.) – *Les Alpes-de-Haute-Provence. 04*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1997. 567 p. (Carte archéologique de la Gaule).

**Feugère 1993** : FEUGÈRE (M.) – *Les armes des Romains*. Paris : Errance, 1993. 288 p.

**Guillaumet 1996** : GUILLAUMET (J.-P.) – *L'artisanat chez les Gaulois*. Paris : Errance, 1996. 128 p.

**Pujol, Vernhet, Vidal 1998** : PUJOL (J.), VERNHET (A.), VIDAL (M.) – Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la Protohistoire. In : *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'an Mil*. 1998, 127-162.

**Salicis 1998** : SALICIS (C.) – Les fouilles du village du Montet, commune de Gourdon (06). Étude numismatique. *MIPAAM*, XL, 1998, 7-51.

**Sauzade 1998** : SAUZADE (G.) – Les Sépultures collectives provençales. In : SOULIER (P.) dir. – *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.)*. Paris : Errance, 1998, 293-328.

Paléolithique inférieur

## NICE - Grotte du Lazaret Unité archéostratigraphique UA 25

Le sol d'occupation de l'unité archéostratigraphique UA 25, dont la mise au jour a été entreprise en juillet 2000<sup>1</sup> et poursuivie en 2001, dégagé jusqu'à présent sur une surface de 55 m<sup>2</sup>, riche en matière organique, est jonché d'ossements fracturés de grands herbivores, de pièces lithiques (outils et éclats de débitage) et de petits galets plats. Il est situé à la base du sous-ensemble supérieur de l'ensemble stratigraphique C II et daté d'environ 160 000 ans par la méthode U/Th et ESR combinée.

Contrairement à la surface des autres unités archéostratigraphiques mises en évidence dans le remplissage de l'ensemble stratigraphique C III et du sommet de l'ensemble stratigraphique C II grâce à l'étude de projection d'objets sur des plans verticaux, celle de l'unité archéostratigraphique UA 25 a été facile à reconnaître au cours même de la fouille.

L'unité UA 25 est constituée par des sables limoneux argileux gris foncé ou brun foncé, friables, à petits cailloux, riches en petits galets karstiques contenant de nombreux petits mollusques marins, notamment des *Cerithidae* et des *Littorinidae*, et riche en matériel archéologique, recouverts par un dépôt d'argile rouge jaune clair compact, très homogène et relativement stérile. Son dégagement a été effectué en suivant le contact très net

entre l'argile rouge-jaune sus-jacente et la couche sablo-limono-argileuse grise à noire sous-jacente.

La surface ainsi mise au jour, correspondant à la topographie originelle du sol, irrégulière, présente des creux, des bosses et des zones planes (fig. 27). Relativement horizontale, elle s'incline légèrement, vers le sud-est, dans les bandes 10 à 12 et, vers l'est, dans les bandes 13 à 17 avant de se redresser légèrement



Fig. 27 — NICE, grotte du Lazaret. Plan partiel de la surface du sol d'habitat de l'unité stratigraphique UA 25. Environ 160 000 ans.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 57-58.

à proximité immédiate de la paroi rocheuse est de la caverne, notamment dans les zones W 17, W 15 et U 11. Quelques concentrations d'objets, mises au jour en surface de UA 25, sont remarquables :

- dans les zones P15, P16, Q15 et Q16, un tas d'ossements de 85 cm de diamètre, épais de 20 cm environ, situé à égale distance des parois est et ouest de la grotte à ce niveau du remplissage, à côté duquel ont été mis au jour six bifaces et une pointe de biface. Les os sont entassés les uns sur les autres avec très peu de sédiments entre les objets. Dans l'état actuel de la fouille, la base de cette accumulation d'ossements paraît reposer dans une petite fosse creusée dans le sol de UA 25. La terre infiltrée secondairement dans le tas est une argile de couleur rouge-jaune clair qui correspond aux sédiments qui recouvrent le sol de UA 25 ;
- dans la zone S15, non loin du tas d'os, à environ 2 m à l'est et à moins de 3 m à l'ouest de la paroi rocheuse est de la caverne, une forte concentration de cendres, de charbons de bois et de petites esquilles osseuses brûlées, réparties sur une surface de 30 cm de diamètre, paraît correspondre aux restes d'un foyer entouré d'une surface plane relativement dépourvue de matériel archéologique. Néanmoins sept branches montantes de mandibules de grands herbivores (cerfs et bouquetins) ont été découvertes tout autour ;
- dans la zone S16, une forte concentration d'éclats bruts de taille sur une petite surface entourée par cinq blocs ;
- dans les bandes 16 et 17, une accumulation d'ossements de mammifères dispersés sur une petite surface ;
- dans la bande 13, un groupe d'ossements relativement dispersés mais circonscrits avec, à proximité, deux bois de cerfs et deux vertèbres en connexion anatomique ;
- dans les zones S10 et T10, à l'entrée du diverticule sud-est, un groupe de pierres de 10 à 20 cm de largeur, empilées les unes sur les autres, est associé à des vestiges osseux et à quelques éclats ;
- à proximité de la paroi est, dans une zone surbaissée, difficilement accessible, deux crânes de grands mammifères et une robuste cheville osseuse de bouquetin.

### **Couverture sédimentaire de l'unité archéostratigraphique UA 25**

Après le passage des hommes, la surface de UA 25, riche en matières organiques, et le matériel archéologique ont été recouverts par une argile rouge-jaune clair, ce qui a permis la conservation du sol et l'absence de perturbation des différentes structures anthropiques.

### **Le tas d'ossements et ses six bifaces<sup>2</sup>**

L'accumulation d'ossements des zones P15, P16, Q15 et Q16 comprend en surface une vingtaine de mandibules, principalement de cerfs, mais aussi de bouquetins, toutes fracturées selon le canal mandibulaire. En l'état actuel des observations, avant le démontage, sur un nombre de 161 restes osseux nous avons reconnu en surface de ce tas 78 % d'ossements de cerfs et 7 % de bouquetins (fig. 28). Neuf individus au moins sont représentés : six cerfs, un bouquetin, un grand bovidé



Fig. 28 — NICE, grotte du Lazaret. Tas d'accumulation d'ossements de cerfs et de bouquetins sur le sol d'occupation de l'unité stratigraphique UA 25.

et un lapin. Parmi les cerfs, les jeunes adultes sont les plus nombreux. Les jeunes, les adultes et les adultes âgés sont moins bien représentés.

Les éclats bruts de taille représentent 37 % de l'ensemble des objets lithiques et 59 % de l'industrie lithique. Les petits outils aménagés sur éclat (raclours, denticulés) représentent 7 % de l'ensemble des objets lithiques et 33 % du total des outils. Les bifaces et fragments de biface découverts à proximité les uns des autres, près de l'accumulation d'ossements, représentent 11 % des objets lithiques et 54 % du total des outils. Un grand nombre de petits galets plats (28 % de l'ensemble des objets lithiques), de la taille de la paume de la main, associés aux ossements dans le tas et autour du tas, présentant des stigmates d'écrasement, y ont été abandonnés. L'utilisation de ces petits galets plats comme macle est possible, ce qui induirait un lieu spécialisé dans le travail des peaux dans ce secteur de la grotte. Un galet plat de 12 cm de long, 6 cm de large et 2 cm d'épaisseur présente à la fois des stries et des stigmates d'écrasement.

### **Le foyer de la zone S15**

Les restes d'un foyer (zone S15) à moins de 2 m à l'est du tas d'ossements, à mi-distance entre ce tas et la paroi rocheuse, sont représentés par des cendres, des charbons de bois et de très petites esquilles d'ossements brûlés, répartis sur une surface de 30 cm de diamètre.

### **La concentration d'éclats bruts de taille de la zone S16**

Une concentration de plusieurs éclats bruts de taille (S16), à proximité du foyer et qui n'ont pas été débités sur place, paraît correspondre à un dépôt volontaire de ces pièces en vue de la découpe des peaux et des viandes.

### **Signification de l'unité archéostratigraphique UA 25**

Le sol d'occupation, particulièrement bien conservé, doit nous apporter des données exceptionnelles pour la compréhension du mode de vie et des comportements des chasseurs acheuléens de cerfs et de bouquetins qui occupaient cette grotte datée de 160 000 ans.

2 Se reporter à la notice du BSR PACA 2000, 58.

Le tas d'accumulation d'ossements, notamment de mandibules de cerfs et de bouquetins, associé à de nombreux petits galets plats présentant des stigmates d'écrasement, entouré de plusieurs bifaces, et situé à proximité immédiate d'un foyer, correspond évidemment à un lieu de vie que nous devons faire parler. En apprenant à lire ce qui est inscrit dans la mémoire de la grotte, nous pénétrons dans la vie quotidienne des chasseurs préhistoriques du Lazaret.

De nombreuses coquilles de la famille des *Cerithidae* (en particulier *Bittium reticulatum*) et de celle des *Littorinidae* (telles que *Littorina neritoides*), espèces qui vivent dans l'herbier de posidonies, réparties sur toute la surface de UA 25, témoignent que des brassées d'herbes marines ont été transportées dans la grotte sans doute pour y installer des litières.

Les ossements répartis sur toute la surface du sol de UA 25 correspondent à au moins treize cerfs, deux bouquetins et deux aurochs. La fracturation des ossements et les stries de découpage témoignent d'un traitement des carcasses animales dans un but alimentaire.

Néanmoins, en raison de l'absence d'une grande quantité d'ossements correspondant à toutes les parties du squelette de ces dix-sept grands herbivores et de la rareté relative des petites esquilles osseuses, la mise en quartier et la fracturation des ossements ont dû être effectuées, en grande partie, à l'extérieur de la caverne. Par contre, la consommation de la viande et surtout de la moelle a été effectuée, en partie, sur place, dans la grotte.

L'industrie, peu abondante et peu diversifiée, avec notamment une extrême rareté des outils sur éclat, plaide en faveur d'une activité spécifique au cours

d'une occupation relativement courte et ne correspond pas à la composition typique d'un outillage de site d'habitat où une diversité d'activités peut être effectuée.

L'association des six bifaces à proximité immédiate du tas d'ossements, l'abondance des petits galets plats autour du tas et sur le tas sont à mettre en relation avec une activité spécifique. Nous avons déjà évoqué que les petits galets plats, présentant sur leurs faces planes de nombreux stigmates d'écrasement, pouvaient servir de macle pour se protéger la paume de la main lorsque les hommes préhistoriques découpaient ou perforaient des peaux. Les bifaces découverts autour du tas devaient vraisemblablement servir pour la découpe des peaux. L'absence d'une grande variété d'ossements sur place exclut qu'ils aient servi, ici, à la mise en quartier des carcasses et à la découpe des viandes.

Nous sommes, évidemment ici, en présence d'un lieu de vie.

Tout en s'activant au travail des peaux, les hommes, grands consommateurs de moelle et de cervelle, devaient sucer la moelle des mandibules préalablement fracturées selon le canal médullaire ou consommer la moelle de quelques os longs préalablement brisés selon le canal médullaire, qu'ils abandonnaient après consommation sur un tas qui se constituait peu à peu, au milieu d'eux, au centre de l'espace occupé. Cette activité qui n'a duré que quelques jours ou quelques heures était effectuée à la lumière d'un petit foyer, installé à même le sol, à moins de 2 m de ce lieu d'activité spécialisée.

Henry de Lumley, Annie Échassoux,  
Dominique Cauche, Marie-Pierre De Marchi,  
Samir Khatib, Frédéric Lacombe et Patricia Valensi

Moderne

## SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES

### La cabane du col des Champs

Bien qu'à 20 km à vol d'oiseau vers le sud-ouest du massif du Mercantour et du secteur de La Tinée, nous sommes intéressés à une construction enterrée, liée à une activité pastorale.

Le 4 février 1793, le comté de Nice, réuni à la France, devient département des Alpes-Maritimes. Au nord-ouest, sa limite est la même que celle de 1760, entre la Provence et le comté de Nice, séparant aujourd'hui les Alpes-Maritimes des Alpes-de-Haute-Provence. Cette frontière suit une longue ligne de crête d'une altitude moyenne de 2500 m environ, avec le col des Champs qui, à 2045 m, fait communiquer le Haut-Var avec le Haut-Verdon. En 1761, des bornes avaient été placées sur cette ligne et un nouveau bornage, en 1823, place une borne à proximité du col des Champs. C'est à côté de cette borne que Luc Thevenon<sup>1</sup> nous a signalé la présence d'une construction enfouie sous la terre.

Celle-ci est située à quelques mètres de la limite départementale, à une centaine de mètres sous la route du col des Champs (2087 m) et à 300 m au-dessus du véritable col (2045 m), franchi par le chemin de Colmars à Entraunes. Le col et ses deux versants sont de vastes prairies mamelonnées à vocation pastorale. Ce qui surprend, dans ce contexte, c'est l'absence de structures liées à cette activité, d'enclos en pierres sèches comme on en trouve dans les alpages du Mercantour. Nous n'avons remarqué qu'un petit ensemble de stabulation à 1 km sous le col, versant Colmars, vers 1900 m. Une autre stabulation est située à environ 2 km sur le versant de Saint-Martin-d'Entraunes, à la cabane de Voya, également vers 1900 m.

C'est sous un moutonnement du terrain, à 2070 m, que l'on découvre dans le sol une construction voûtée (L. 5,40 m, l. 2,60 m, H. 1,95 m sous la clef de voûte). Le mur du fond, comme les deux murs latéraux for-

<sup>1</sup> Conservateur en Chef du Patrimoine du Musée Masséna à Nice.

mant l'assise de la voûte, est droit, monté en pierres sèches. La voûte, construite sur cintre, est constituée de claveaux scellés avec un mortier. Un muret, de 1,20 m de long, effondré à l'entrée, à partir de la voûte, réduit l'accès à 1,40 m. Sur deux pierres du mur du fond, on lit « 1858 », inscrit avec une peinture rouge délavée et, à côté, « O J 1950 », d'une couleur rouge pâle. D'autres lettres et chiffres sont piquetés, mais ils sont difficiles à interpréter. Pour construire cette structure, qui évoque une cave, on a probablement creusé une tranchée, muré ses trois côtés jusqu'au niveau du sol, bâti la couverture voûtée et pour finir on l'a recouverte d'un terre de terre et de pierres de 6,60 m sur 5,40 m. Ceci est une hypothèse. Au fil du temps, l'érosion a dégagé l'axe de la voûte sur toute sa longueur et ses pierres maintenant fragilisées mettent en péril cette construction historique.

La carte du Haut-Dauphiné, levée de 1749 à 1754 sous la direction de M. de Bourcet et dressée par Villaret sur six feuilles, a été complétée par trois autres feuilles dites « Carte géométrique du comté de Nice et de la vallée de Barcelonnette », sur des levés effectués en 1748, durant la guerre de succession d'Autriche.

Sur la feuille n° 8, de 1763, avec le relief figuré par des hachures, on lit « Croix et col des Champs », avec le symbole d'une croix ; et à côté, à gauche du chemin en venant d'Entraunes, « Cabane du col des Champs », avec un symbole triangulaire expliqué en légende comme « maison ou métairie ». Ce que nous retrouvons aujourd'hui, serait-ce la cave d'une véritable cabane ruinée, dont le terre, le talus qui la borde et les pierres éparpillées représenteraient ce qu'il reste d'un muret en élévation qui supportait un plancher et un toit en bardeaux, comme sont souvent couvertes les granges en montagne ? Sur un plan directeur XXXV-40 n°7 du service géographique de l'Armée, levé en 1898-1900, la cabane n'est plus mentionnée à proximité du col, mais en revanche, elle figure sur le plan cadastral de 1871, où elle est indiquée comme « bâtiment en ruine » de 30 m<sup>2</sup>, ce qui correspond aux dimensions de la construction actuelle.

Nous avons retrouvé des documents datant de 1777, portant sur des délibérations du conseil de la communauté de Saint-Martin vallée d'Entraunes, concernant le

col des Champs et sa cabane. Nous avons retenu que :

1) La ville de Colmars demande à la communauté des bois pour l'usage de la cabane du col des Champs.

2) La cabane du col des Champs sert de retraite et d'entrepôt général à la compagnie générale des bergers provençaux pendant tout le temps qu'ils restent en montagne et surtout à leur arrivée et à leur départ, où il se fait une consommation très considérable de bois, puisque la compagnie est composée de plus de soixante hommes qui conduisent vingt mille bêtes d'arrivée environ, depuis le col des Champs jusqu'aux montagnes du Piémont.

3) La cabane du col des Champs a toujours servi à y traire et à y faire des fromages ; elle est aujourd'hui (1777) affectée à cet usage.

En résumé, les bergers ne pouvaient couper du bois dans les montagnes du col des Champs qui appartenaient en partie à des propriétaires et à la commune, avec des règlements qui évoquent ce col et sa cabane.

Ces documents précieux nous ont permis d'identifier les vestiges d'une construction âgée au moins de 224 ans et ruinée il y a déjà 130 ans. Ce que nous voyons aujourd'hui est, à notre avis, la cave d'une cabane écroulée depuis le jour où elle fut abandonnée et non entretenue. Son emplacement, à quelques centaines de mètres du col, domine les vastes pâturages alentour sur un parcours de transhumance, car excepté cette cabane, on ne trouve aucune autre structure dans les environs au niveau du col. Pourtant, il est écrit que cette cabane a toujours servi à y traire et à y faire du fromage, que les bergers sont obligés d'acheter du bois pour l'usage de la cabane et que celle-ci sert aussi d'entrepôt et de retraite aux bergers. Considérant ses dimensions, il est fort probable que cette cabane a été utilisée comme abri de halte et que les fonctions dont elle a été qualifiée correspondent à ces usages.

Aujourd'hui (2001), avec les vacheries-bergeries dites « cabanes de la Couosto », à 1,5 km au nord du col et à 2049 m d'altitude, des moutons, après des vaches, viennent estiver dans ces vastes pâturages (étage supérieur d'un alpage), entre 2100 et 2300 m, d'août à septembre et même parfois jusqu'en octobre si les conditions météorologiques le permettent.

Cette année, l'étude topographique (avec relevé du site du donjon, en plan et coupes) et documentaire (avec approfondissement du dossier du bâti) a été poursuivie<sup>1</sup>.

Elle a surtout permis de distinguer deux états médiévaux du donjon quadrangulaire (6 m de côté) dont res-

tent les bases des murs (maximum 3 m de haut). L'analyse stylistique ne permet pas de cerner clairement le premier état et l'étude stratigraphique a été arrêtée au premier niveau médiéval. Plusieurs indices orientent pour l'instant vers une période antérieure au début du XIV<sup>e</sup> s. et même vers le début du XI<sup>e</sup> s. Dans la région, les premiers textes n'apparaissent toutefois qu'au milieu du XII<sup>e</sup> s. Les murs de ce bâtiment sont légèrement moins épais (1 m) que ceux d'autres don-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2000, 58-59.

jons de la région. Mais, à Sainte-Agnès, les abrupts interdisaient l'usage du bélier comme de la sape. Par ailleurs, sa superficie intérieure (16 m<sup>2</sup>) semble insuffisante pour être celle d'un donjon logeable.

Puis l'un des murs a été détruit. Mais, à cause du manque de recul, on ne peut envisager ni les effets d'un bélier ni ceux d'une catapulte. On peut préférer y voir les effets d'un tremblement de terre, nombreux à toutes les époques (en particulier celui de 1325). Comme le site était instable, le nouveau mur fut doté d'une base empâtée à l'extérieur et d'un épaississement important à l'intérieur. La reconstruction a dû être rapide, compte tenu de l'importance stratégique de ce château et de coups de mains répétés (XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.) menés, sur cette frontière sensible, par les comtes de Vintimille, puis les comtes de Provence, enfin les comtes de Savoie.

Aucun jalon n'existe entre le XIV<sup>e</sup> s. et le milieu du XVII<sup>e</sup> s. ; les niveaux intermédiaires ont dû être excavés. En 1656, la gravure de l'ingénieur piémontais

Carlo Morello indique que le donjon était ramené à deux niveaux et n'avait plus de fonction défensive.

Par la suite la toiture et les étages s'effondrèrent, probablement lors de l'invasion française de 1691. Le chevalier de La Fare, gouverneur du comté de Nice, envoya alors un rapport à Louis XIV : « J'ai fait rompre (...) toutes les défenses dudit château ».

Enfin, le site fut remis en défense, principalement en remplissant de très gros blocs un « caisson » pour exhausser le sol, et constituer ainsi une plate-forme de tir et d'observation sur ce sommet isolé, visible de partout. On peut rapprocher ces travaux des opérations de la Guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) au cours desquelles Franco-Espagnols et Austro-Sardes prirent et reprirent la forteresse. Puis le donjon fut abandonné.

Mais les premières cartes postales montraient qu'un mur au moins avait survécu sur une belle hauteur jusqu'aux années 1900.

Michel Lapasset

Chalcolithique

## TENDE Mont Bego

Bronze ancien

La zone IV, ou zone du Pas de l'Arpette, est l'une des zones les plus riches en gravures de la région du mont Bego. 676 roches gravées y ont été identifiées représentant un total de plus de 3675 pétroglyphes.

Ce sont les plans des roches gravées de cette zone qui ont été mis au point au cours des campagnes 2000 et 2001<sup>1</sup>. Leur lecture apporte des données fondamentales pour connaître les mythes des premiers peuples métallurgistes des Alpes méridionales.

Les recherches entreprises sur les gravures protohistoriques de la région du mont Bego s'appuient sur deux démarches distinctes :

- L'une, objective et rigoureuse, a pour but d'établir un *corpus* le plus exhaustif possible des gravures. Toutes les roches gravées sont repérées, toutes les gravures figuratives et non figuratives sont transcrites et tous les relevés sont effectués avec le plus grand soin.

La description en est la plus complète possible et tient compte non seulement de la technologie et de la typologie des pétroglyphes mais aussi de toutes les caractéristiques de la roche. Cette première démarche a pour but de recopier fidèlement le grand livre du Bego.

- La seconde démarche, plus audacieuse, fait appel non seulement à l'ensemble des données observées et enregistrées dans la région du mont Bego, mais aussi aux connaissances

sur les autres sites d'art rupestre protohistorique, sur les traditions culturelles régionales, sur l'histoire des religions du bassin méditerranéen et des régions moyennes-orientales et sur les premières écritures méditerranéennes. Elle essaie de proposer une lecture des roches gravées et de comprendre la signification des gravures de la région du mont Bego.

Chaque gravure prise individuellement, qu'elle soit figurative ou non figurative, est un signe graphique, c'est-à-dire un élément d'un code de communication ou d'un langage symbolique dans lequel il y a lieu de distinguer le signifiant (l'image plus ou moins schématisée d'un objet réel ou une forme géométrique) et le signifié (le sens attribué au dessin).

Dans un premier temps, pour reconnaître le signifiant, il convient d'individualiser le thème iconographique utilisé en faisant abstraction de ses variantes et de ses déformations.

Zone et groupe	Nombre de roches protohistoriques	Nombre de gravures protohistoriques
ZIV.GI	95	375
ZIV.GII	98	822
ZIV.GIII	250	1359
ZIV.GIV	111	573
ZIV.GV	74	368
ZIV.GVI	27	121
ZIV.GVII	21	57
Ensemble de la zone IV	676	3675

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 2000, 62-65.

Dans un deuxième temps, il faut essayer de déchiffrer sa signification, c'est-à-dire le signifié, et d'appréhender l'idée ou le symbole qui lui est attaché, en analysant sa ressemblance avec un objet réel ou avec un signe abstrait déjà connu, en notant son association avec d'autres signes, en le comparant aux autres gravures protohistoriques, non seulement de la région du mont Bego, mais aussi d'autres sites du Chalcolithique et de l'âge du Bronze ancien et, enfin, en faisant appel aux connaissances actuelles sur l'histoire des religions, sur l'anthropologie religieuse et sur l'origine des écritures méditerranéennes. La plupart des signes figurés sur les roches gravées de la région du mont Bego peuvent, en effet, être considérés comme des pictogrammes ou des idéogrammes.

Les signes gravés sur les roches du mont Bego sont représentés isolés ou associés. En se combinant, ils peuvent associer des idées ou même en créer de nouvelles. Deux signes associés, identiques ou différents, modifient mutuellement leur sens pour aboutir à un nouveau concept. Les combinaisons de gravures peuvent être simples ou complexes mais elles ne peuvent être considérées comme significatives que si elles sont interactives de nombreuses fois. Les signes apparaissent alors comme organisés en systèmes, évoquant une sorte de proto-écriture picto-idéographique ou idéographique, mais il leur manque la condition de la linéarité pour faire vraiment partie des systèmes d'écriture. Au mont Bego, la schématisation des images conserve souvent suffisamment de réalisme pour conférer une certaine lisibilité aux signes.

Ce système de représentation symbolique de la région du mont Bego est d'une telle richesse qu'il utilise au moins deux moyens d'expression : celui des signes en tant qu'unité graphique et celui de la disposition des symboles entre eux (cf. schémas des fig. 29 à 31).

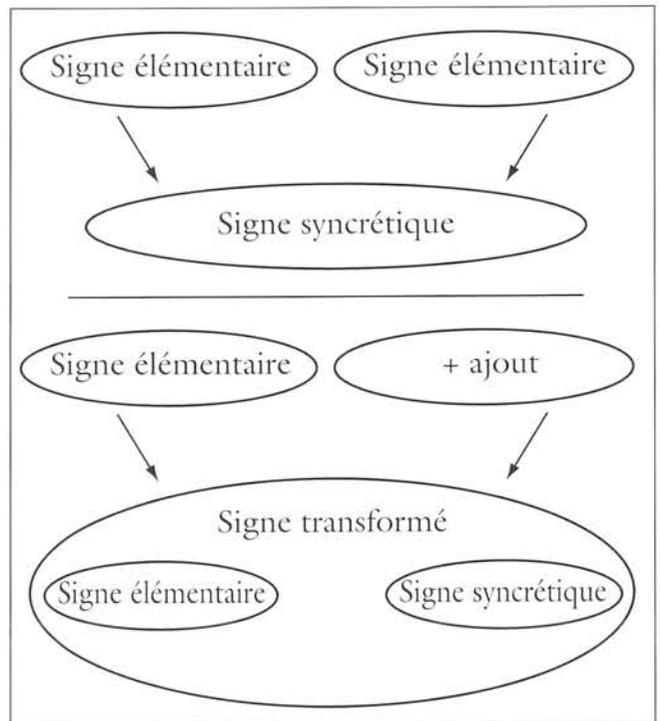


Fig. 29 — TENDE, mont Bego. Les signes : signe élémentaire, signe syncrétique et signe transformé.

**Unité graphique** (fig. 29)

Signe simple

Signe élémentaire

Signe élémentaire figuratif

Signe élémentaire non figuratif

Signe complexe

Signe syncrétique

Signe syncrétique réaliste

Signe syncrétique non réaliste

Signe transformé

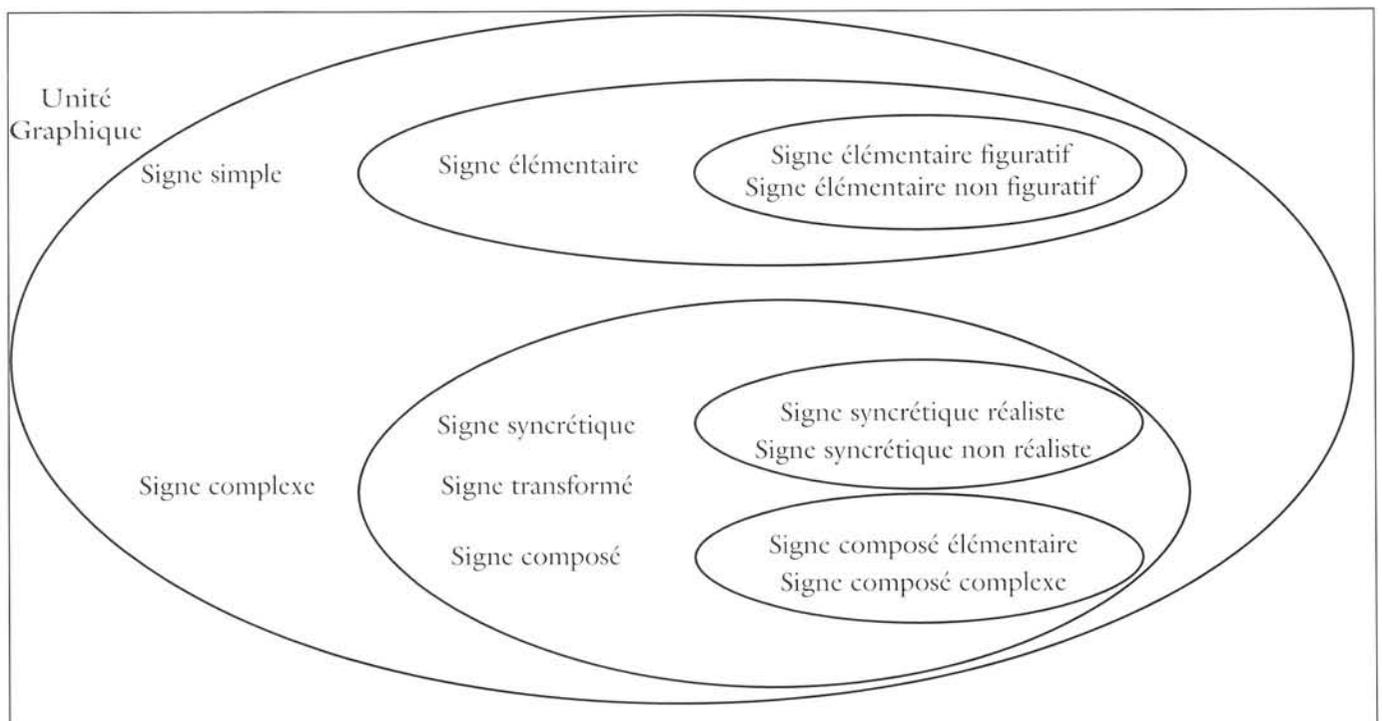


Fig. 30 — TENDE, mont Bego. Les unités graphiques.

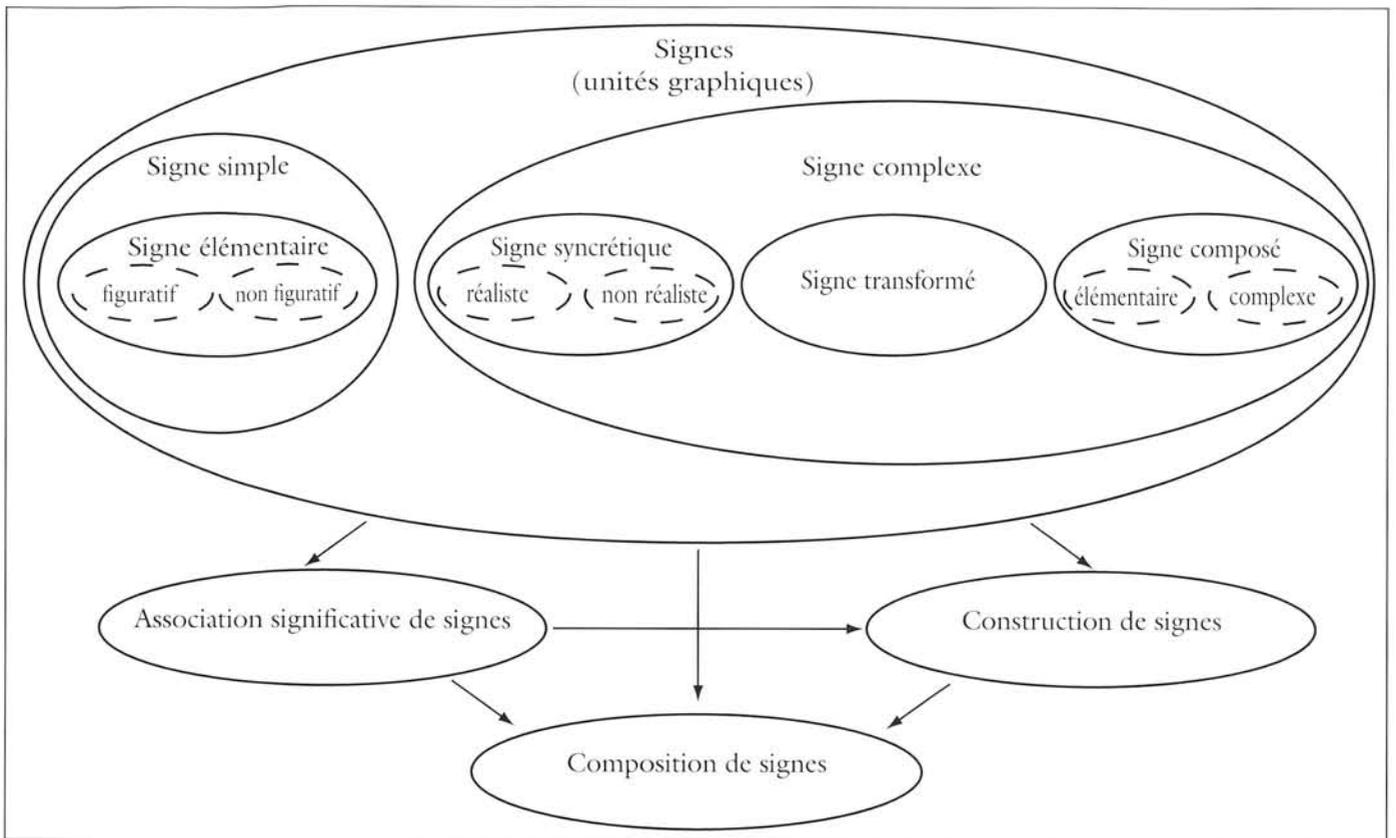


Fig. 31 — TENDE, mont Bego. Organisation des signes.

Signe composé  
 Signe composé élémentaire  
 Signe composé complexe

**Organisations de signes** (fig. 31)

Association significative de signes  
 Construction de signes  
 Séquence de signes  
 Composition de signes

Ces gravures, si l'on tient compte de la typologie des armes représentées, se rattachent aux cultures des Alpes méridionales, reconnues sur le littoral méditerranéen et dans le Piémont, contemporaines de grandes civilisations d'Anatolie, de Syrie et d'Irak, entre 3000 et 2000 ans av. J.-C. Comme ces dernières, elles possèdent des mythes cosmogoniques, des récits, des invocations sans cesse répétées sur les roches du mont Bego : la déesse-terre fécondée par le dieu du ciel, la rivière créatrice d'abondance, le combat des taureaux et des vaches, la succession des générations, les travaux agricoles, les rites de fondation et la place des dieux dans la vie des Hommes.

La spécificité des thèmes, qui pour la plupart gravitent autour des activités agricoles et des divinités agraires, témoigne de l'extraordinaire connaissance des lieux

que possédaient les graveurs, alliée à une remarquable clarté dans la figuration de leur pensée religieuse. La montagne du Bego, avec ses cimes, ses lacs, ses torrents, ses orages et ses roches polies et colorées a été le support naturel et la source d'inspiration d'un langage symbolique.

Les peuples alpins du Chalcolithique et de l'âge du Bronze ancien y ont inscrit leurs mythes cosmogoniques au carrefour du troisième millénaire avant J.-C. Les picto-idéogrammes gravés sur les roches de la montagne sacrée du Bego, comme ceux d'autres régions du bassin méditerranéen, présentent les mythes courants des peuples du bassin méditerranéen : la montagne sacrée, le dieu-taureau puissant et fécondateur, la grande déesse ou déesse-terre, le mariage de la terre et du ciel, le couple divin primordial, le fils époux, les rites de fondation, mais aussi les thèmes vitaux de la foudre, de la pluie fertilisante, de la source jaillissant du rocher, des champs cultivés, du labour et du creusement du sillon, des bassins d'eau et de l'irrigation de la terre par un système de canaux.

Henry de Lumley, Annie Échassoux, Pierre Machu, Odile Romain, Thierry Serres et Françoise Villain

## Corniformes et araires du Bego

Deux axes de recherche ont été privilégiés au cours de la campagne 2001<sup>1</sup> :

- Le relevé complet d'une roche, comportant quelques gravures, repérée il y a quelques années à l'occasion de mes prospections et relevés sur les gravures dues aux « Alpini » (Pellegrini 1999-2000, 23).
- Le relevé et l'étude de quelques motifs d'attelages tirant des araires ou des travois (en particulier l'attelage situé en zone IV) et, plus précisément, l'examen du traitement graphique des différentes parties de l'aire, par le graveur.

### ■ La roche de la zone XVI, Fontanalbe

Cette roche est située environ à 200 m de l'entrée du Parc National du Mercantour, 20 m au-dessus de casernes ruinées, vestiges de l'occupation militaire de la zone par l'armée italienne.

Le bloc, d'un volume de quelques mètres cubes, détaché de la falaise dominante, a glissé au cours des siècles avec l'éboulis sous-jacent jusqu'à sa position actuelle. La face lisse, piquetée, dirigée vers l'est, est parfaitement repérable depuis le petit mamelon qui surplombe l'ensemble des bâtiments ruinés.

Cette face comporte cinq figures corniformes (fig. 32), de facture classique, quoique difficilement lisibles, deux plages piquetées d'interprétation délicate et une figure que l'on peut, selon toute vraisemblance, assimiler à une hallebarde avec le manche se terminant par un cercle (fig. 33). En examinant cette dernière, on constate qu'il s'agit en fait, d'un pré-piquetage, exécuté à l'aide d'un instrument fin et pointu, destiné à tracer les contours de l'objet à représenter avant le piquetage final qui n'a pas été réalisé.

### ■ Attelages relevés en 2001

L'étude des gravures représentant des attelages que je conduis depuis plusieurs années m'a amené, en examinant certains motifs à la loupe binoculaire, à relever certaines lacunes du piquetage à la jonction du mancheron sur le timon. De cette partie non piquetée résulte une légère saillie entre les deux parties de l'aire<sup>2</sup>. J'en déduis une discontinuité volontaire dans l'exécution du piquetage. Depuis, lors de chaque relevé de ce type de gravure, j'examine attentivement le piquetage de cette partie du motif.

### ■ L'attelage de la zone IV, groupe IV

Tout à fait remarquable, peut-être unique sur le site du mont Bego, cette représentation d'aire vient corroborer tout à fait mes multiples observations antérieures.

Cette gravure est située dans la partie supérieure de la zone IV, pratiquement au pied du rocher des Merveilles, sur une paroi de schiste rouge, presque verticale. Elle montre deux bovins avec des pattes et une queue, reliés par un joug et tirant un aire que je définirai plus loin comme étant de type dental monoxyle à mancheron rapporté (fig. 34).

Le piquetage de la gravure est homogène, soigneusement exécuté, pratiquement sans coup parasite porté à l'extérieur de la figure (à l'exception d'un bourrelet naturel du support que le graveur a voulu éliminer par



Fig. 32 — TENDE, corniformes et araires du Bego. Ensemble de la roche, Z. XVI (H. Pellegrini).

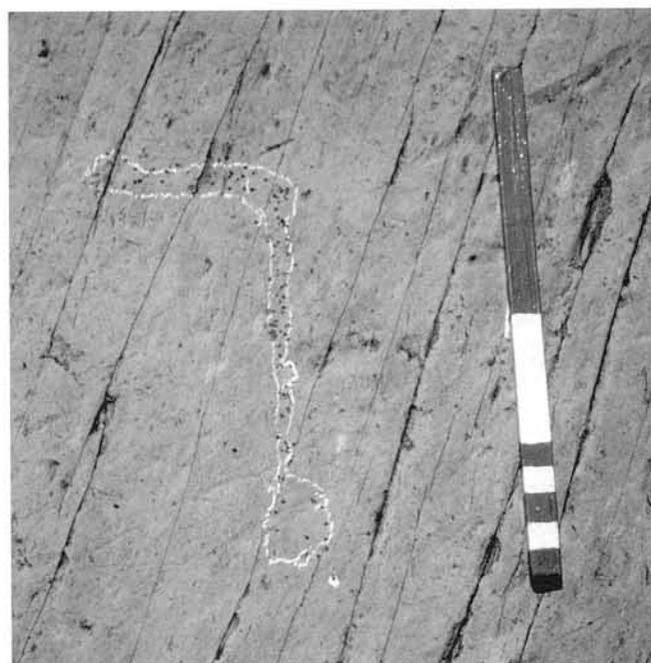


Fig. 33 — TENDE, corniformes et araires du Bego. Hallebarde non terminée, Z. XVI (H. Pellegrini).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 59-60.

<sup>2</sup> Voir *NIL PACA*, 7, 1990, 54.

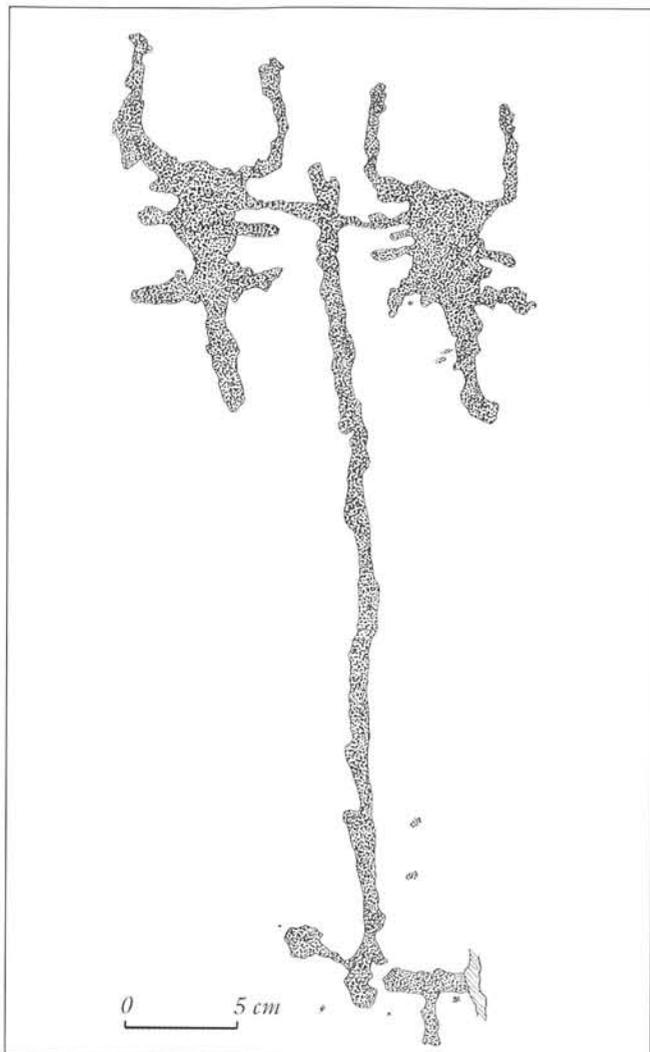


Fig. 34 — TENDE, corniformes et araires du Bego. Représentation d'aire, Z. IV (H. Pellegrini).

quelques percussions dans la partie médiane du timon). Sans entrer dans une analyse trop détaillée qui sortirait du cadre de ce travail, il est à noter que les coups ont été portés de la droite vers la gauche et perpendiculairement au timon. Le graveur était vraisemblablement droitier. Une étude plus pointue de la dynamique des percussions pourrait nous éclairer davantage sur le mode opératoire du graveur<sup>3</sup>.

### Jonction âge/timon et mancheron

Les éléments qui nous apparaissent importants à analyser sur cette gravure sont : la lacune de piquetage que le graveur semble avoir voulu marquer à la jonction de l'âge/timon et du mancheron, ainsi que la figuration probable d'un soc sur la partie terminale du sep. Ces deux détails ne sont en effet quasiment jamais représentés si clairement sur les figurations d'atte-



Fig. 35 — TENDE, corniformes et araires du Bego. Val Camonica, Bedolina : aire avec figuration du soc (H. Pellegrini).

lages du site. Lors de la représentation de l'âge/timon, le graveur a réservé une partie non piquetée, suggérant l'indépendance du mancheron assujéti par un assemblage du genre tenon et mortaise. Ce détail incontestable conforte mon hypothèse de l'encastrement, par tenon, du mancheron dans une cavité – mortaise – pratiquée dans l'âge/timon.

Bien que la schématisation des gravures ait, dans la plupart des cas, estompé la représentation de l'assemblage du mancheron sur l'âge/timon, nous avons deux séquences, ici bien distinctes, dans le piquetage de la gravure qui me portent à croire que l'aire représenté – comme vraisemblablement beaucoup d'autres – est monoxyle avec le mancheron rapporté. Ce mode d'assemblage est parfaitement connu de l'auteur de la gravure qui, mieux que d'autres graveurs, a su reproduire schématiquement l'assemblage de deux pièces distinctes. Toutefois, le mode de réalisation de la gravure ne permet pas, en l'état actuel de mes recherches, de préciser le mode de solidarisation des différentes pièces : coins et/ou chevilles ?

### ■ Le problème du soc

Cette figure exceptionnelle<sup>4</sup> a été comparée à une autre figuration d'aire : il s'agit de l'aire de Bedolina (roche 17 B, Val Camonica, Capo di Ponte, Italie, fig. 35) sur laquelle on retrouve non seulement la lacune de piquetage entre l'âge/timon et le mancheron, mais aussi la figuration en pointe lancéolée de l'extrémité terminale du sep (Forni 1990). La gravure de Bedolina est plus tardive que celle du Bego<sup>5</sup>, toutefois cette ressemblance nous interpelle : si un soc est figuré au Bego, comme tout nous porte à le croire, en quelle matière était-il fabriqué : pierre, corne, os, métal, et dans ce dernier cas : en quel métal ? pur ou alliage ?

3 Jérôme Magail, dans sa thèse soutenue à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice (5/12/2001) intitulée « Le calendrier des hommes du mont Bego, recherches anthropologiques sur les gravures rupestres de l'âge du cuivre » (p. 103), montre que la technique utilisée est une percussion lancée exécutée par un droitier. En effet les stigmates accidentels laissés par la percussion sont des cupules allongées situées sur la droite de la gravure du timon.

4 Une autre figure d'attelage (Z. VIII, G. IX, R. 10), relevée il y a quelques années, présente des caractéristiques similaires, moins marquées toutefois, avec une ébauche de soc que l'on pourrait comparer à une pointe triangulaire (Pellegrini 1987).

5 Les scientifiques italiens la datent de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Forni 1990, 265).

## Conclusion

La gravure remarquable d'un araire et son étude minutieuse nous permettent d'avancer quelque peu dans la connaissance des séquences de piquetage. Cela permet en conséquence d'en déduire l'algorithme de fabrication et d'en inférer le mode de construction probable des instruments de labour représentés sur le site du mont Bego. Ces araires sont bien de type dental monoxyle, avec mancheron rapporté. Ce type d'araire est bien référencé par des découvertes archéologiques (Lavagnone, Fiave, Italie, etc. ; nombreux exemples dans Glob 1951). Sur cette gravure, il est bien mis en évidence une pointe triangulaire (assujettie ?) sur la partie terminale du sep. Pour autant, toutes les questions ne sont pas résolues ; l'analyse de certaines figures représentant une pointe triangulaire munie d'un manche trapézoïdal ou globuleux nous

amène à approfondir les recherches sur ces types de gravures, qui pourraient être mises en relation avec les araires et qui entrent difficilement dans les typologies communément admises.

Henri Pellegrini

**Forni 1990** : FORNI (G.) – *Gli albori dell' agricoltura*. Edizioni per l'agricoltura, 1990.

**Glob 1951** : GLOB (P. V.) – *Ard og plov i nordens oldtid*. Universitetsforlaget i Aarhus : 1951 (Jysk Arkaelogisk selskabs skrifter ; Bind 1).

**Pellegrini 1987** : PELLEGRINI (H.) – Quelques réflexions sur les armes gravées de la vallée des Merveilles. *MIPAAM*, XXIX, 1987, 97-133.

**Pellegrini 1999-2000** : PELLEGRINI (H.) – Les insignes gravés des « Alpini » dans la région de Tende, Merveilles, Fontanalbe. *ARCHÉAM*, 7, 1999-2000, 29-33.

## TENDE Cime des Lacs

Âge du Bronze

Une nouvelle campagne de prospections a été menée en 2001, après quatre ans d'interruption, sur le massif de la Cime des Lacs. Ce massif pyramidal, situé à l'extrémité sud et en dehors de la zone gravée de la vallée des Merveilles, fait face du Pic des Merveilles et au sommet du Grand Capelet. Les recherches menées de 1994 à 1996 dans ce secteur avaient déjà permis la mise en évidence d'un important complexe culturel de l'âge du Bronze en relation avec l'ensemble des gravures du mont Bego<sup>1</sup>. On y retrouve la symbolique universelle de toute « montagne sacrée », c'est-à-dire l'union entre le ciel et la terre à la suite d'un parcours initiatique représentant le renouveau. Ce massif pyramidal possède à son sommet une faille-grotte se prolongeant par une galerie-cheminée, discrètement signalée par des symboles solaires gravés et peints. Cette galerie, découverte en 1995 par Bruno Ancel, conduit à une gravure dont le motif représente un soleil ailé.

À l'occasion de cette courte campagne, il est apparu nécessaire d'examiner de nouveau tous les passages souterrains se trouvant à l'intérieur du chaos de blocs. Une escalade de la galerie cheminée a permis à l'une d'entre nous (H. Barge) de réaliser, à la faveur d'un éclairage propice, une découverte majeure pour l'interprétation de ce site comme complexe culturel de sommet, dédié au soleil. Il s'agit de la représentation, gravée et plastique, d'une paire de mains située seulement à une dizaine de centimètres en dessous et sur la gauche du soleil ailé (fig. 36). Ces deux mains, « vivantes » et « supines », jusqu'alors passées inaperçues, sont dressées légèrement en oblique. Pla-

cées à hauteur d'homme, véritable moule tant pour la dimension que pour l'anatomie des mains, elles évoquent un geste rituel bien connu, celui des mains levées que présente l'orant à la divinité implorée.

Découverte en fin de campagne, cette représentation n'a bénéficié que d'un relevé schématisé. Les dimensions du panneau sont de 30 cm de large sur 20 cm de hauteur ; le relief du motif accuse une dépression comprise entre 0,7 et 1,1 cm. Selon les premières observations, la technique employée est différente de celle connue pour la majorité des gravures du Bego. Cette représentation plastique a nécessité, ici comme ailleurs, une préparation de la paroi rocheuse : les mains apparaissent en relief au milieu d'une aura plus claire.

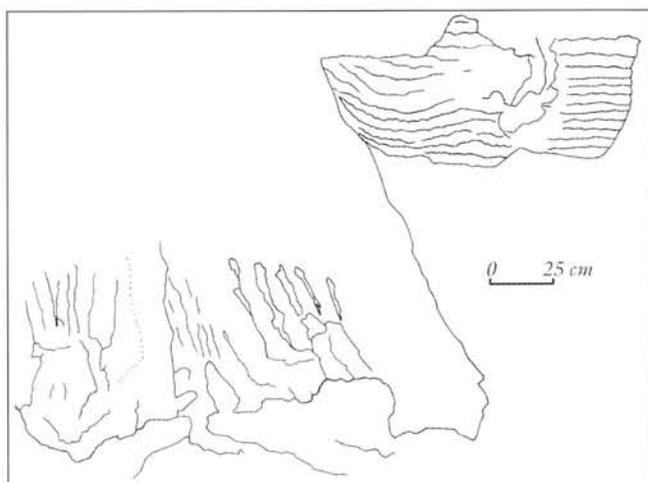


Fig. 36 — Tende, Cime des Lacs. Esquisse préliminaire des mains par rapport au motif du soleil ailé (H. Barge).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1996, 55.

La symbolique des mains, concept universel depuis les temps les plus anciens, traduisant une prière, une offrande, une pratique rituelle ou magique, est intrinsèquement liée à un lieu sacré. Elle est connue sur plus d'un site du bassin méditerranéen et en Europe. On la retrouve en particulier sur les stèles funéraires de l'époque hellénistique, sur les sites rupestres du Piémont et dans la tradition égyptienne qui possède les comparaisons les plus explicites (résurrection d'Osiris ou représentation d'Akhenaten au palais d'Armana).

L'importance de cette découverte est double. D'une part, il s'agit de la première figuration gravée et en relief découverte sur le site, d'autre part, elle vient confirmer le caractère culturel du secteur de la Cime des Lacs et son importance pour la compréhension de l'ensemble rupestre du mont Bego dans le contexte européen de l'époque. De nouvelles investigations seront nécessaires pour compléter nos connaissances sur ce lieu et ses aménagements.

Émilie Masson et Hélène Barge

Diachronique

## TENDE

### Enclos et gravures rupestres du Sabion

#### Le site

Dans cette zone, les alpages sont des pelouses en pente, mamelonnées, avec des replats que l'érosion glaciaire a façonnés. Les plus vastes sont situés à proximité des lacs du Sabion et, en aval, sous un ressaut de 160 m de hauteur, au pied duquel naît le ruisseau de la Vallette du Sabion. C'est ce lieu qui a été choisi pour une stabulation qui, entre 2000/2100 m et 2300 m d'altitude environ, marque des pâturages extrêmes à cet étage supérieur de l'alpage que les troupeaux occupent à partir de la mi-août jusqu'en septembre. Tout en étant largement ouvert vers le sud-est sur le vallon de Castérino, le site est bien protégé, environné de pentes et de crêtes qui le mettent à l'abri des vents du nord et des chutes de pierres.

#### Les structures

C'est au bas d'une pente où s'étale un éboulis à vif, et à proximité, que des pierres ont servi à édifier deux enclos sur la rive gauche du ruisseau de la Vallette du Sabion. Situés à 50 m l'un de l'autre, ils ont un contour irrégulier, adapté au relief du terrain. Chacun possède une cabane, petite construction carrée sans ouverture, et des cloisonnements. Comme partout ailleurs, dans les alpages du Mercantour, les murs, lorsqu'ils ne sont pas écroulés, ont environ 1 m de haut et presque autant de large. Ils sont constitués de rangées de pierres alignées et superposées. Ces deux ensembles de stabulation couvrent environ 1500 m<sup>2</sup>.

À 100 m environ de ces enclos, sur la rive droite du ruisseau, accolé à un ressaut rocheux formant une barrière, on trouve un troisième enclos, formé par un muret de pierres moyennes et petites, alignées en une ou deux rangées sur une hauteur d'environ 0,40 m. Le muret part de l'affleurement, orienté nord-sud, et s'achève 54 m plus loin sur ce même affleurement. À cette extrémité, se trouvent deux structures fermées adossées à l'intérieur du mur, d'une longueur de 2,40 m et 4,80 m, sur 3 m de large pour la plus grande. Le mur de l'enclos a la forme d'un arc de cercle de

15 m de plus grande flèche. Cet enclos a une superficie d'environ 400 m<sup>2</sup>.

L'affleurement qui ferme l'enclos est particulier, si l'on considère l'aspect pastoral du site avec ses stabulations. En effet, cette importante prééminence rocheuse présente un abri sous roche, creusé par l'érosion, et des dessins piquetés sur la pierre polie par les glaciers, du même type que ceux de la proche vallée des Merveilles.

#### ■ L'abri sous roche

Un petit ravinement dans l'affleurement sépare celui-ci en deux ; un côté lisse, pétilique, avec les gravures, et l'autre formé d'un calcaire lité où l'eau de ruissellement a érodé la base en créant des surplombs et une cavité. Celle-ci se trouve à 3 m au-dessus du replat de l'enclos (longueur du seuil 3,60 m ; plus grande longueur intérieure 2,60 m ; profondeur 4,30 m et plus grande hauteur du plafond 1,40 m). Le sol assez plat est composé d'une terre noirâtre parsemée de cailloux.

#### ■ Les gravures

À 7 m du seuil de l'abri, en longeant la roche polie, on découvre huit gravures piquetées l'une à côté de l'autre, sur une petite surface de roche rougeâtre qui, à partir du sol herbeux, a une hauteur de 2,10 m. La gravure la plus basse est à 1,20 m du sol et la plus haute à 0,75 m au-dessus de celle-ci. Toutes les gravures représentent des figures cornues, orientées vers le haut, au corps arrondi et cornes épaisses parallèles et relativement rectilignes. Deux sont très nettes et les autres, altérées, sont bien identifiables<sup>1</sup>.

Autour de ces gravures, la roche a été délitée, fracturée, et la surface polie a disparu avec peut-être d'autres figures. Des plages piquetées, non figuratives,

<sup>1</sup> Leurs dimensions sont respectivement du haut vers le bas et de gauche à droite : 1) L. 5 cm, H. 14 cm 2) L. 3,5 cm, H. 5 cm 3) L. 3,5 cm, H. 7 cm 4) L. 5 cm, H. 9,5 cm 5) L. 5 cm, H. 11,5 cm 6) L. 5 cm, H. 11 cm 7) L. 3 cm, H. 9 cm 8) L. 3,5 cm, H. 8 cm (la 7 présente un appendice à la base du corps).

ont été également repérées sur deux roches toutes proches des corniformes.

## ■ Commentaire

Dans notre recherche sur l'occupation des estives dans le massif du Mercantour, nous avons délimité trois grands secteurs d'alpage, eux-mêmes subdivisés en zones<sup>2</sup>. Ces zones correspondent à une région nettement délimitée par un relief particulièrement escarpé qui cloisonne des pâturages et leurs accès. Le Sabion est situé dans la zone « Merveilles nord », limitée au nord, par la crête frontière, de la cime ouest de l'Agnel (2794 m) à la cime de Salante (2176 m) ; à l'ouest, de la cime ouest de l'Agnel au mont des Merveilles (2720 m), par la ligne de crête ; au sud, du mont des Merveilles au mont Bego (2872 m), l'arête du Bego, la Baisse de Vallaretta, la cime de Chanvrairie (2279 m) et du Plan Tendasque (2256 m), jusqu'au lac de Castérino (1520 m), dominé par le mont Agnelino (2201 m) ; à l'est, du mont Agnelino, par la ligne de crête et le mont Chajol, jusqu'à la cime de Salante.

Cette zone est accessible au nord, par le col de Tende (1871 m) et par le col du Sabion (2308 m) ; à l'est, par Tende ; au sud, par Saint-Dalmas-de-Tende (vallon de la Minière-Baisse de Vallaretta 2279 m) en venant de la zone « Merveilles sud » ; à l'ouest, aucun passage pour se rendre dans la zone « gordolasque » voisine, dans le secteur Vésubie.

Les pâturages de cette zone Merveilles nord, s'étagent entre 1900 et 2300 m et correspondent à une estive débutant vers le début juillet pour se terminer à la fin septembre, selon les conditions météorologiques. Ainsi, les alpages se gagnent progressivement et vers la mi-août ils sont extrêmes, au-delà de 2100 m d'altitude. Ces niveaux d'altitude sont l'aboutissement d'un parcours, avec une stabulation marquée par des structures qui, ici à la cote 2076, étaient le centre d'un rayonnement dans l'alpage à ce niveau. C'est l'étendue de cet alpage qui permet d'évaluer sa capacité de charge de la mi-août à fin septembre. Les enclos en sont les témoins, et jamais un berger ne surestimera un pâturage ou ne le mettra en surcharge. Si l'on estime à environ 30 ha les surfaces pâturables, en replat et en pente, du Sabion, on en déduit que pour une stabulation de cinquante jours, à raison de 15 m<sup>2</sup>/jour d'herbe consommée par ovin, la charge du pâturage ne devra excéder approximativement 500 têtes, ce qui correspond à peu près à la superficie totale des structures couvrant environ 2000 m<sup>2</sup>.

D'où venaient les moutons, et non les bovins que ce type d'enclos ne concerne pas ?

Sur le versant italien, sous le col du Sabion, dans le haut du Valle del Sabbione, à 1900 m, le gias della Culatta est un point de stabulation temporaire à cette altitude moyenne d'estive, de début juillet à la mi-août, ensuite une montée au col et une installation sur l'autre

versant à la cote 2076, jusqu'à la fin septembre et retour vers l'Italie (Entracque, Valdieri). Un autre accès à ces pâturages peut aussi s'effectuer par les vallons de Castérino et de la Vamasque, ou de Peïrefique, avec les premiers niveaux d'une estive, entre 1700 et 1900 m, de la fin juin à la mi-juillet. Ensuite, les ovins gagnent progressivement l'étage moyen, dont la limite supérieure se situe entre 2000 et 2100 m, jusqu'à la mi-août, et c'est là, à la cote 2076, qu'ils séjournent et pâturent sur tout le versant sud du Sabion et du col qu'ils ne passeront pas, avant de regagner, fin septembre, la vallée (Roya).

Les pâturages du Sabion sont ouverts et extrêmes (comme ceux de Peïrefique), mais ne présentent pas d'unité pastorale et donc un groupe de structures de stabulation étagées constituant un ensemble homogène dans un espace déterminé. En effet, les pâturages en pente douce environnant les lacs du Sabion, entre 2250 et 2300 m, ne possèdent aucune structure d'enclos, mais seulement quelques abris ou petites cabanes quadrilatères en pierres sèches sans toiture, dont les murs ont une hauteur de 1,50 m environ. On peut voir aussi cinq structures voûtées en longueur et en pierres sèches, dont une recouverte d'un ciment, deux autres avec des mottes et deux autres encore en partie enterrées et aussi recouvertes de mottes. Des blockhaus construits vers 1930 par les Italiens, complètent le paysage. Les cabanes frustes marquent l'emplacement d'une stabulation pour bovins, sans enclos. Les moutons, plus errants, sont parqués pour la nuit et sont ramenés à la cote 2076, à 1 km environ des pâturages des alentours des lacs.

Depuis le début du pastoralisme, les alpages de la haute montagne ont offert aux éleveurs du moyen pays, des basses vallées et des plaines littorales, les indispensables herbages qu'ils n'ont plus l'été.

Ceci nous amène aux gravures rupestres de la Vallette du Sabion, associées à celles de l'âge du Bronze du mont Bego. Ces gravures présentent un intérêt particulier et supplémentaire à d'autres, puisqu'à notre connaissance, ce sont les seules à se trouver en relation directe avec une structure pastorale, même si rien n'indique qu'il y ait une contemporanéité entre l'enclos et les gravures, mais certainement un rapport avec la pratique de l'estive et l'abri sous-roche.

Aujourd'hui (mi-août 2001), ce pâturage du Sabion est occupé par une centaine de vaches venues d'Italie. Une cabane abrite le berger, tandis que les vaches sont regroupées autour, sur une aire de stabulation sans parc. Celle-ci se trouve sur un replat à 2030 m d'altitude et à 400 m au sud-est sur la rive droite de la Vallette du Sabion.

Dans l'intérêt de la recherche, il serait souhaitable d'entreprendre une fouille dans le petit abri, ce qui permettrait peut-être d'apporter une datation reculée de ce site éminemment pastoral, qui se trouve dans la zone XX du groupe II du col du Sabion, dans la répartition de l'ensemble des gravures rupestres du mont Bego.

Henri Geist

2 Voir ARCHÉAM 2001-2002, 9.

## TOURRETTE-LEVENS

### Commune

La campagne de prospection-inventaire dans le canton de Levens, entamée en 1998 par la révision de la carte archéologique de la commune de Levens, s'est poursuivie par celle de la commune de Tourrette-Levens, effectuée au cours des années 1999-2000. Cette commune est située au nord de celles de Nice et de Saint-André et au sud de celle de Levens.

Trente-deux sites y étaient mentionnés dans la carte archéologique nationale. La révision a permis d'en éliminer dix-huit, soit par regroupement de certains d'entre eux (dont notamment onze qui concernent des grottes ou abris se trouvant sur le flanc ouest du mont Revel mais sans précisions exactes sur leur situation réelle), soit pour mauvaise attribution communale (deux sites), soit pour défaut de coordonnées permettant de les localiser. Mais nous avons pu en rajouter dix-huit, dont seize concernant des sites déjà signalés notamment par Christian Bouquet et Olivier Bernaschini (1983, 51-52) et deux nouveaux, dont le site antique du Barri, découvert par Claude Salicis, qui est particulièrement important et semble être une huilerie romaine du début de notre ère (Salicis 2001).

Cette campagne a également permis de préciser la fonction et la datation de certains sites et d'en effectuer

les plans, comme « le castellaras de La Condamine » qui est, en fait, un important complexe agropastoral.

Au total trente-deux sites ont été répertoriés sur la commune, répartis comme suit : trois préhistoriques, un protohistorique, huit antiques, deux médiévaux, six modernes ou contemporains, six d'époque incertaine et six diachroniques.

Pour certains sites, l'absence de mobilier archéologique ou de structures en place nous a obligés à les mentionner comme simples indices (Le Reboisat, le Camp Soubran, Le Pueï, La Condamine et Le Pueï de la Madone).

Le mobilier archéologique collecté en surface au cours de cette opération a été mis en dépôt au local de l'IPAAM.

Georges Brétaudeau, Claude Salicis, Denis Biette

**Bouquet, Bernaschini 1983** : BOUQUET (C.), BERNASCHINI (O.) – Étude descriptive d'un grand axe de communication sud-nord dans la province romaine des Alpes-Maritimes. *MIPAAM*, XXV, 1983, 47-58.

**Salicis 2001** : SALICIS (C.) – Une huilerie antique au quartier des Barri près de la Condamine de Tourrette-Levens (06). *MIPAAM*, XLIII, 2001, 107-127.

## TOURRETTES-SUR-LOUP

### Commune

À la demande du SRA et du Service Culturel de la Mairie de Tourrettes-sur-Loup, nous avons procédé à une campagne de prospection sur le territoire de la commune qui avait pour objet la vérification des sites enregistrés dans la carte archéologique nationale<sup>1</sup>. La consultation de diverses sources comme les *Mémoires de l'IPAAM*, la bibliographie de la carte archéologique des Alpes-Maritimes, l'inventaire réalisé par S. Fulconis et les informations orales données par les habitants de la commune ont permis d'en découvrir de nouveaux.

Au cours de l'opération, nous avons recensé dix sites non datés, dix-sept sites préhistoriques ou protohistoriques, vingt et un sites antiques, huit sites médiévaux et vingt-huit sites modernes ou contemporains.

Il n'a pas été possible de vérifier tous les sites préhistoriques, la végétation ou leur superficie réduite rendant leur recherche difficile. Pourtant, le territoire de Tourrettes-sur-Loup semble très riche.

Les sites antiques sont également nombreux. La mise au jour de mobilier archéologique découvert au cours des prospections et l'observation de mobilier issu de fouilles ont permis d'obtenir des datations plus précises et de cerner un peu mieux l'implantation humaine au cours des premiers siècles de notre ère.

Les sites médiévaux, bien que plus rares, n'en sont pas moins importants. D'autant plus qu'il est possible de rattacher certaines des découvertes effectuées aux sources historiques. Nous pensons notamment aux deux *castra* implantés au cours du XIII<sup>e</sup> s. dans les quartiers des Valettes et de Courmettes.

Enfin, les époques moderne et contemporaine sont représentées, en premier lieu, par des édifices religieux (chapelles et oratoires) qui jalonnent des axes de circulation anciens et que l'on retrouve, pour certains, sur les cartes du XVIII<sup>e</sup> s. En outre, de nombreuses exploitations agricoles et pastorales ont été observées. Leur concentration témoigne d'activités agraires et pastorales intenses, qui se sont pratiquées au cours des derniers siècles.

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en préparation, Cépam CNRS/UNSA UMR 6130. Avec le concours du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une campagne de restauration dirigée par les Monuments Historiques sur le trophée d'Auguste a fourni l'opportunité d'une intervention archéologique sur la structure interne de l'édifice. Les travaux ont permis d'étudier des parties inaccessibles du trophée : l'élévation de la structure cylindrique, échafaudée côté nord et sud ; et, vers l'est, le dessus de cette même structure dégagé par les restaurateurs. Notre intervention s'inscrit dans le cadre de recherches universitaires en cours sur l'ensemble du monument de La Turbie que l'on tente de réinterpréter dans sa forme et dans son contexte <sup>1</sup>.

Identifié de longue date au trophée commémorant la conquête des Alpes et dédié à Auguste en 7/6 av. J.-C., le monument a subi au fil des âges nombre de transformations et de destructions. Au XX<sup>e</sup> s., après de vastes travaux de déblaiement, des restaurations considérables ont figé le trophée dans une forme qui reste en partie hypothétique. La façade ouest, en particulier, a été reconstruite dans sa quasi-totalité : l'élévation du double soubassement carré, les quelques colonnes de la tholos surmontées de leur entablement ont été reconstruites avec des vestiges anciens complétés de matériaux récents.

Les parties étudiées lors de l'intervention 2001 avaient été moins affectées par ces reconstructions. La structure interne de l'édifice (fig. 37) se compose d'une imbrication de grand appareil et de blocage (Olivier 1977). L'ossature (appareil pseudo-isodome à décrochements) présente un mur circulaire auquel est liée une série de piliers rayonnants. Le tout – structure circulaire et espaces compris entre les piliers – est rempli de blocage. Il subsiste aussi du blocage en petite quantité à la base du cylindre.

Les techniques de construction employées, l'appareil, les matériaux et leur provenance, les outils de taille, la composition du blocage, de ses agrégats et des mortiers de chaux ont été observés de même que la mise en œuvre proprement dite, la taille de pierre, les techniques de mise en place et d'assemblage du grand appareil. Nous avons aussi prêté attention aux étapes de la construction, à l'articulation du grand appareil et du blocage, à la synchronisation de leur édification, aux espaces de circulation nécessaires au travail ainsi qu'aux transitions entre les différentes parties de l'édifice.



Fig. 37 — LA TURBIE, trophée d'Auguste. La structure interne du monument vue côté nord : imbrication de grand appareil et de blocage (S. Binninger).

Au sujet de l'architecture du monument originel, nous avons recueilli des informations sur les structures jouxtant celle étudiée. Lors de sa construction, le cylindre a vraisemblablement été ceinturé d'une maçonnerie pleine, construite simultanément, et servant d'échafaudage. Enfin, la structure architecturale change à 16 m d'altitude où l'appareil est différent. Cela va dans le sens de la reconstitution proposée par J. Formigé (1949), tout en contribuant à la documenter du point de vue archéologique. Cependant, une observation supplémentaire pourrait être significative : vers l'ouest, quatre assises du grand appareil (entre 16 et 18 m d'altitude) sont décalées par rapport aux couches de blocage, alors que partout ailleurs, il y a corrélation entre les lits de pose et les sols de ces couches. Cela pourrait témoigner d'un changement dans la mise en œuvre de la construction antique et dans l'organisation du travail, à moins que, lors d'anciennes restaurations, les blocs des assises en question n'aient été replacés ici de manière imprécise.

L'analyse est à poursuivre sur le restant de l'édifice où il importe de caractériser précisément les vestiges. Les données rassemblées sur les procédés de construction antique, mais aussi celles concernant les techniques récentes de restauration, constitueront autant de clefs de lecture dans cette entreprise.

Sophie Binninger

**Formigé 1949** : FORMIGÉ (J.) – *Le trophée des Alpes (La Turbie)*. Paris : CNRS, 1949. 110 p. (*Gallia*. Supplément ; 2).

**Olivier 1977** : OLIVIER (A.) – Le Trophée des Alpes de La Turbie. Fondation ou ossature ? *Les Dossiers de l'Archéologie*, 25, 1977, 50-51.

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en préparation, Cécam CNRS/UNSA UMR 6130. Avec le concours du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

# VALDEBLORE

## Vestiges d'exploitation minière et de métallurgie du fer

Cette recherche s'inscrit dans un Projet Collectif de Recherche intitulé « Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud »<sup>1</sup>.

Le vallon des Millefontes, qui s'étend entre les cotes 1 120 m à la Bolline et 2 484 m au col Ferrière sur le territoire de la commune de Valdeblore, est situé dans la zone périphérique du Parc National du Mercantour. Il a livré d'importants vestiges de métallurgie ancienne (fig. 38). Les prospections ont permis de repérer un important district métallurgique traitant le minerai de fer du col Ferrière et des montagnes limitrophes : Tête de la Tranche, Crête de la Tune...

De 2 400 à 2 484 m d'altitude se situent d'importants affleurements d'hématite qui ont été exploités à ciel ouvert par grattage et minières. Le minerai était réduit dans des fourneaux dont les vestiges s'échelonnent de 2 020 m à 1 200 m d'altitude en contrebas du verrou glaciaire localisé à hauteur des bergeries des Millefontes.

Les vestiges métallurgiques consistent en une accumulation de scories de réduction : scories denses lourdes, scories écoulées, scories légères et parois de four dans des proportions plus ou moins régulières mais fortement concentrées sur des épaisseurs variables comprises entre 10 et 50 cm de puissance. L'emplacement de plusieurs fours a pu être repéré à partir des prospections au sol. Il semble que certains d'entre eux aient fonctionné en batterie (F4) si les éléments sont synchrones, ou qu'ils se sont succédé sur une aire restreinte subissant des perturbations liées à l'instabilité d'un couloir d'éboulis qui a nécessité des réaménagements dans le temps. Leur localisation coïncide avec la présence d'habitats ou d'enclos proches implantés sur des replats aménagés en terrasses. Un sondage, réalisé à 2 020 m d'altitude sur la rive droite du vallon et à proximité de la bergerie des Millefontes, a livré une grande quantité de déchets permettant de localiser les concentrations et l'emplacement présumé du four (F1). Des charbons de bois ont été prélevés sur plusieurs sites en vue de datation au <sup>14</sup>C et adressés au laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement – CNRS/Gif-sur-Yvette (M. Fontugne). Un premier résultat indique que l'un de ces ferriers (F02) est daté de 1 700 ± 60 ans BP (GIF 11694, Valdeblore F02, d13C = -24,36 pour mille). Un sentier, jalonné par places de résidus de minerai calibrés, reliait les sites d'extraction aux sites de réduction.

L'intérêt scientifique de cette découverte est exceptionnel à plus d'un titre. Les ferriers découverts dans cette région des Alpes sont actuellement les vestiges de métallurgie du fer les plus hauts en altitude qui soient connus. Outre le problème de la filiation technologique de cette industrie et de son appartenance chronologique, il ouvre de nouvelles voies de recher-

che dans des secteurs jusqu'ici difficiles d'approche à des altitudes supérieures à 2 000 m.

L'ouverture de mines sur les crêtes a permis de développer une métallurgie adaptée aux conditions locales et qui tenait compte des approvisionnements en charbons de bois et probablement des apports non négligeables des vents et ascendances nécessaires à la ventilation des ateliers. Les datations en cours devraient apporter des informations décisives pour la connaissance de la métallurgie du fer dans cette partie méridionale de l'arc alpin.

Les prospections menées dans la mine du Chastel n'ont pas permis de retrouver de vestiges. La zone concernée se trouve actuellement dans un parcellaire privé difficile d'accès.

Denis Morin \* et Patrick Rosenthal \*\*

\* UMR-CNRS 5060 Laboratoire de Métallurgies et Cultures

\*\* UMR-CNRS 5060 Laboratoire de Métallurgies et Cultures et Laboratoire de Géosciences, UFR Franche-Comté

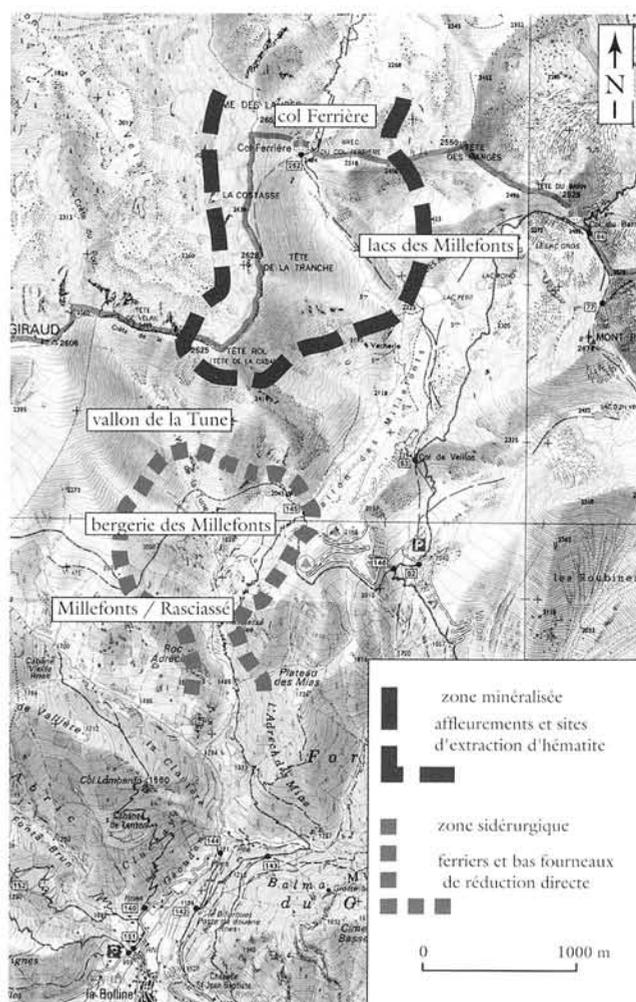


Fig. 38 — VALDEBLORE, vallon des Millefontes/col Ferrière. Ressources minières et métallurgie du fer (D. Morin, P. Rosenthal).

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 2000, 48-49.

Une unité pastorale correspond à un groupe de structures de stabulation en pierres sèches étagées formant un ensemble homogène dans l'organisation de l'estivage en un espace déterminé, avant la construction, au cœur d'un alpage, de bergeries et de vacheries au cours du XIX<sup>e</sup> s. C'est le cas à Millefont où nous avons reconnu un ensemble d'enclos, une cave à fromage et une cabane datée, par <sup>14</sup>C, du Moyen Âge<sup>1</sup>.

Cet ensemble est réparti sur trois secteurs (fig. 39) :

- 1) vallon du Gasc, avec trois groupes d'enclos entre 2040 m et 2130 m d'altitude et une cave à fromage ;
- 2) vallon des Millefont et du lac Petit, entre 2210 m et 2260 m d'altitude, avec trois autres groupes d'enclos et une cabane médiévale ;
- 3) vallon de la Tune, entre 1950 m et 2010 m d'altitude, avec quatre enclos. Chacun de ces groupes est distant d'environ 1 km à 1,5 km à vol d'oiseau, vers le nord et vers l'ouest.

Poursuivant la prospection de cette unité pastorale, nous nous sommes intéressés à trois enclos du vallon de la Tune. Pour s'y rendre, il faut emprunter le sentier qui, de la vacherie des Millefont, à 2045 m d'altitude, rejoint, à 3 km, la vacherie de Rimplas, à 2081 m. Des Millefont, le sentier passe dans une parcelle de pâturage de 145 ha dite « Le Cross » puis à la limite d'autres parcelles du lieu-dit « La Tuno », pâturages et friches. Les enclos se trouvent à 1 km de la vacherie, immédiatement après avoir traversé le vallon de la Tune. Quelque 100 m avant ce vallon, sur le sentier, l'on trouve des scories et des tessons de poterie, sur une dizaine de mètres, ainsi que dans la pente, en aval et en amont. Ces scories proviennent de la fusion d'un minerai ferreux dans une zone géologique de gneiss œillés et de quartzites à conglomérats du Permien inférieur, avec des affleurements d'oxyde de fer. En remontant la pente le long de la traînée de scories, 30 m au-dessus du sentier, notre attention a été attirée par un rocher affleurant, près d'un petit talus derrière un pin et devant celui-ci, les traces d'une fouille de 1 m de côté sur 20 cm de profondeur. Là, vers 2000 m d'altitude, entre des racines protubérantes de l'arbre, se trouvaient, recouverts par des mottes fixées au sol, les plus gros morceaux de scories et un agglomérat artificiel de gravillons en partie calciné sur une face.

### Les scories et les tessons

Parmi les nombreuses scories, nous avons récupéré trente et un morceaux, criblés d'alvéoles et lenticulés, d'un poids total de 3,500 kg. Le plus gros mesure 13 cm x 8 cm x 4 cm, pour un poids de 0,600 kg et le plus petit a un volume d'environ 6 cm<sup>3</sup>.

Toutes les poteries recueillies en surface présentent un aspect brun rougeâtre et des éléments blanchâtres qui constituent un dégraissant grossier. Trois de ces fragments ont un côté convexe où la pâte se discerne, tandis que l'autre face est calcinée, vitrifiée. Le quatrième fragment a une surface plane et l'autre, concave, également calcinée et vitrifiée. Six tessons sont informes et présentent de légères traces d'argile et de dégraissant toujours sur un côté, l'autre étant calciné. D'autre part, nous avons ramassé deux morceaux d'un agglomérat de gravillons et de petits cailloux amalgamés légèrement galbés qui ont aussi une face calcinée plus épaisse que celle où se distingue l'agglomérat.

### Les enclos

À environ 250 m après avoir traversé le vallon de la Tune qui, 500 m en aval, va rejoindre le vallon des Millefont, se trouve le secteur de stabulation de la Tune installé dans une pente d'environ 30°, entre 1950 m et 2010 m d'altitude, sur la rive droite du vallon. Il est constitué par un ensemble de trois structures en

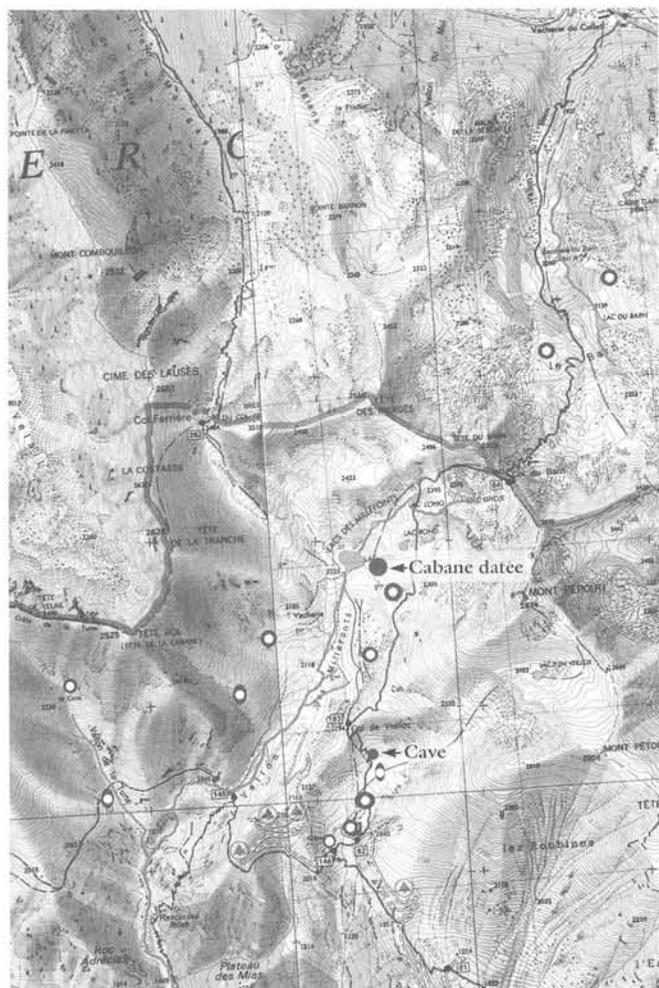


Fig. 39 — VALDEBLORE, unité pastorale Millefont.

1 Voir BSR PACA 1993, 71-74 ; 1994, 91-93 ; 1996, 57-59 ; 1997, 51-52, 54 ; 1998, 55-61 ; 1999, 60-61 ; 2000, 70-73. ARCHÉAM, 2 1994-1995 ; 3, 1995-1996 ; 5, 1997-1998 ; 6, 1998-1999 ; 7, 1999-2000 ; 8, 2000-2001.

pierres sèches alignées et accolées dans la pente sur environ 200 m de long. Ce sont des enclos relativement importants : un, en amont, avec un mur très épais de soutènement et d'épierrement protégeant une cabane, et les deux autres comportant chacun une petite cabane arrondie, d'environ 1,50 m de hauteur et de diamètre, couverte selon la technique de la voûte en encorbellement, rappelant l'architecture des bories de Provence. Ce type de construction est le fruit d'un savoir-faire propre à chacun qui dispose de pierres suffisamment longues, larges et plates, comme en Provence ou ailleurs, là où les affleurements rocheux sont lités.

Au lac Petit, à 2,3 km environ à vol d'oiseau, la cabane datée, qui n'est pas une borie, était couverte de branchages maintenus par des pierres. Pourquoi alors les bergers n'ont-ils pas procédé de la même façon qu'à la Tune pour couvrir leur cabane sur un site offrant des

pierres à peu près semblables ? Il doit y avoir des raisons simples qui, à notre avis, sont sans rapport avec une acculturation des bergers de la montagne par ceux de la Provence qui ici ne venaient pas en transhumance.

Nous avons également observé des structures allongées effondrées, présentant une analogie avec la cave à fromage du Gasc. Ce groupe d'enclos (environ 1 ha) est englobé dans un pâturage très vaste dans cette zone des Millefontes qui couvre 2000 ha.

Nous poursuivrons l'étude de ce secteur, ce qui permettra d'approfondir son importance dans cette unité pastorale et ses rapports chronologiques avec les autres structures et chercherons aussi l'origine des scories.

Henri Geist

Moyen Âge

## MASSIF DU MERCANTOUR Pastoralisme d'altitude

Moderne

Le massif cristallin externe de l'Argentera-Mercantour comprend une partie française (Mercantour) et italienne (Argentera), délimitée par de hautes crêtes et des sommets approchant et dépassant les 3000 m. C'est une barrière naturelle qui partage les eaux arrosant le versant adret en France et ubac, en Italie. Sur toute la longueur de cette ligne de crêtes, d'environ 65 km à vol d'oiseau, orientée nord-ouest/sud-est, on distingue côté français trois grands secteurs d'alpages accessibles par trois vallées orientées nord-sud : la Tinée, la Vésubie, rivières affluentes du Var, et la Roya qui, avec le Var, se jette dans la mer <sup>1</sup>.

Chacun de ces secteurs est déterminé selon un relief qui sépare ses pâturages et leurs accès, à partir des extrémités septentrionales du massif (Tinée) et orientales (Roya). Chaque secteur est à son tour subdivisé en zones qui correspondent à une région nettement délimitée, également par un relief particulièrement escarpé, où chaque pâturage constitue un ensemble homogène où l'on peut reconnaître des unités pastorales (structures de stabulation étagées dans un espace déterminé) (40).

■ Les trois secteurs d'alpage couvrent une superficie approximative de 57600 ha : 26600 pour la Tinée, 21100 pour Vésubie, 9900 pour la Roya. Cet ensemble ne représente pas les pâturages proprement dits, mais englobe les surfaces d'approche.

■ Le nombre de zones par secteur (5 : Tinée, 10 : Vésubie et 2 : Roya) traduit bien les contraintes géographiques imposées par le relief dans la répartition des pâturages, de leur importance et donc de la capacité de leur charge.

■ Ainsi, le plus vaste secteur (Tinée) a cinq zones d'une superficie à peu près égale <sup>2</sup>, avec treize directions d'accès aux alpages d'altitude de l'extérieur du secteur, côté français. En revanche, le secteur Vésubie, un peu moins vaste comprend dix zones nettement plus petites <sup>3</sup> avec onze directions d'accès aux alpages de l'extérieur et enfin, le secteur Roya avec deux zones seulement aux superficies très contrastées de 7600 ha (Merveilles nord) et 2300 ha (Merveilles sud) avec quatre accès côté français et deux versant italien.

Ceci nous amène à considérer que, sur les vingt-six passages de la ligne frontière de partage des eaux, dont onze principaux praticables pour les troupeaux, ce sont seulement les deux du secteur Roya (col de Tende et du Sabion) que les bergers franchissent, les neuf autres ne présentant aucun intérêt car les troupeaux quitteraient un étage pour une remue qui les conduirait beaucoup plus loin à un étage inférieur avec un retour sans herbage par un étage supérieur. Si un col est traversé, la stabulation se trouve à sa proximité vers la même altitude. Le col de Tende (1871 m) permet à des troupeaux transalpins de gagner des pâturages au-delà de 1900 m, pour une estive de la mi-juillet à septembre, dans la zone Merveilles nord.

2 5000 ha, 5200 ha, 5200 ha, 6700 ha et 4500 ha.

3 3000 ha, 1600 ha, 1900 ha, 2000 ha, 1200 ha, 2400 ha, 2800 ha, 2600 ha, 900 ha et 2700 ha.

1 Voir *BSR PACA* 1993, 71-74 ; 1994, 91-93 ; 1996, 57-59 ; 1997, 51-52, 54 ; 1998, 55-61 ; 1999, 60-61 ; 2000, 70-73. *ARCHÉAM*, 2 1994-1995 ; 3, 1995-1996 ; 5, 1997-1998 ; 6, 1998-1999 ; 7, 1999-2000 ; 8, 2000-2001.

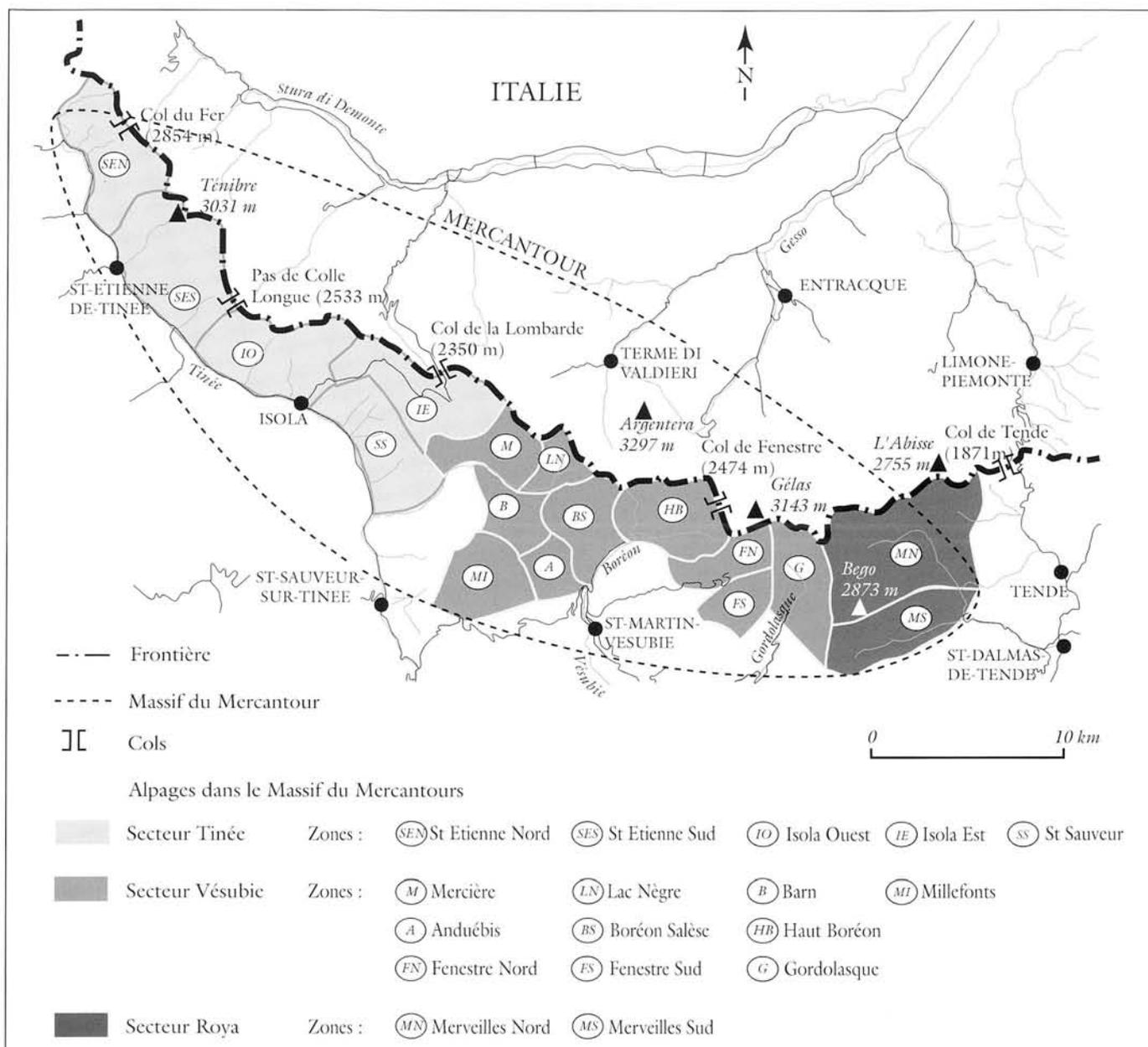


Fig. 40 — MASSIF DU MERCANTOUR, pastoralisme d'altitude. Carte des alpages (H. Geist).

De cette première et succincte réflexion, on se rend compte que, dans l'ensemble, les alpages de chaque secteur dépendent des vallées qui permettent de les atteindre. Ceci est évident, malgré quelques passages internes d'un secteur à l'autre. Ainsi, chaque vallée possède ses pâturages, dans des limites géographiques propres qui relèvent des communautés qui les occupent et les gèrent au moins depuis le Moyen Âge. Tout en étant relativement étendus dans leur ensemble, les pâturages présentent des obligations d'ordre topographique qui expliquent le zonage que nous avons réalisé. Avec ses dix zones, c'est le secteur Vésubie qui, étant le plus morcelé, offre une diversité de sites que les communautés se partagent et

réglementent en fonction de la valeur du pâturage qui représente une ressource précieuse pour l'économie montagnarde. La plupart de ces pâturages sont extrêmes, fermés ou limités et ne possèdent pas d'unité pastorale.

La dispersion des estives, leur nombre et l'étendue des pâturages extrêmes apportent la preuve de l'importance de l'occupation du Mercantour. L'étude d'une zone particulière dans le contexte de son secteur devrait permettre d'aller encore plus loin dans la recherche sur la première présence des bergers dans cette partie méditerranéenne des Alpes.

Henri Geist

L'idée du lancement de ce PCR intervient dans un contexte régional marqué par un regain d'activité dans le département des Alpes-Maritimes concernant l'archéologie des enceintes de hauteur. Ces dernières années, diverses études sur des sites de hauteur ont été lancées par le Laboratoire d'Archéologie de la Faculté de Nice, sous la direction du professeur Pascal Arnaud, par les membres du Centre de Recherche Archéologique (CRA-CNRS), par des membres de l'UMR 6636 et par l'IPAAM (Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes-Méditerranée). Depuis début 2000, ces différentes institutions ou personnes se regroupent au sein du Cépam (Centre d'Études, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, UMR 6130). Ce regroupement permet une meilleure coordination de la recherche dans ce domaine. Le PCR permettra d'insérer les différentes opérations dans une réflexion plus globale, prenant en compte également les données de la prospection et des fouilles anciennes<sup>1</sup>. De nouvelles opérations sont prévues par le SRA dans le courant de 2002 (Camp des Mules à Beausoleil, *oppidum* des Encourdoules à Vallauris).

### ■ Une problématique générale

Ce PCR s'orientera vers un travail dans la diachronie, tous les sites de hauteur du Néolithique au Moyen Âge étant concernés. Il s'agira d'analyser et de modéliser le phénomène de l'habitat perché, de comprendre ses caractéristiques pour chaque période considérée et de les confronter. Pour cela, il faut essayer de dégager des tendances dans l'implantation géographique des sites, leur superficie et l'architecture notamment des enceintes, permettant de définir les constantes et/ou les oppositions chrono-culturelles entre les enceintes des différentes périodes prises en considération.

### ■ Et une fédération des recherches régionales autour du même thème

Ce projet est l'occasion de croisements de données et de réflexions interdisciplinaires, associant pré- et protohistoriens, antiquisants et médiévistes. En effet, chacun des participants développe ses propres problématiques à l'intérieur du cadre général du PCR. Il nous

semble enrichissant de pouvoir confronter les différentes approches d'une même réalité physique, lors de discussions plus ou moins informelles au sein des réunions et sessions de travail du PCR.

### ■ État de la recherche

Depuis environ le milieu du siècle dernier, de nombreux érudits et chercheurs ont inventorié des enceintes, le plus souvent en pierre sèche, dans la région comprenant l'actuel département des Alpes-Maritimes, géographiquement un jalon important entre le monde italien et les régions de la Méditerranée occidentale. Le dernier recensement en date fait état de plus de quatre cents de ces structures (Brétaudeau 1996). Si « enceinte » veut bien dire « espace clos (par un mur) », le mot n'est cependant pas « synonyme » de protohistorique, malgré une dérive dans ce sens par la plupart des auteurs des découvertes. Les fouilles anciennes ont quelquefois livré du matériel lithique et céramique remontant à l'âge du Bronze, voire au Néolithique final (recensement dans Gassin 1986). Par ailleurs, l'Antiquité tardive et le Moyen Âge sont bien représentés dans le corpus des enceintes, soit par la réoccupation de sites protohistoriques, soit par des créations nouvelles (Poteur 1981). Toutefois, la confusion dans l'attribution chronologique des enceintes, voire même concernant leur fonction et leur statut, reste la règle.

Jusqu'au début de ce siècle, les recherches archéologiques dans ce qu'on appelle alors « les camps » ont été nombreuses et systématiques. Malheureusement, les résultats ont été rarement publiés de façon satisfaisante et un érudit comme P. Goby, qui a écrit une dizaine d'articles sur ces « camps »<sup>2</sup>, reste une figure isolée. Ces derniers 50 ans, les fouilles ont été peu importantes et les informations sont restées le plus souvent confidentielles<sup>3</sup>. Les recherches en cours sur certains *oppida* de la région apportent des éléments de compréhension nouveaux, que ce soit au travers de sites purement protohistoriques comme Le Baou-des-

2 Un résumé sur les auteurs de la recherche dans les Alpes-Maritimes dans Vindry 1978 (en particulier 9-11). Pour une liste exhaustive des publications des différents archéologues ou érudits du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s., voir Bodard 1966-1968.

3 Au moins une douzaine d'enceintes ont été fouillées ou sondées depuis 1945 (recensement non exhaustif) : Le Pezou (Vallauris, M. Sechter) ; La Sarrée (Bar-sur-Loup, J. Prüfer puis J. Latour) ; Camp-du-Bois (Le Rouret, J. Prüfer puis N. Nin) ; Castellás (Escragnoles, M. Laval et F.C.E. Octobon) ; La Bagarée (La Colle-sur-Loup, J. Couchard et J. Prüfer) ; Baou-des-Noirs (Vence, J. Latour) ; Mont Bastide (Èze, F.C.E. Octobon puis D. Mouchot) ; Castellar (Èze, musée de Monaco) ; Castelleretto (Monaco, musée de Monaco) ; Auron-Nabinas (Saint-Étienne-de-Tinée, N. Nin). Deux seulement ont été publiées de façon exhaustive : La Bagarée et Le Baou-des-Noirs (Latour 1985).

1 Michiel Gazenbeek (ingénieur AFAN) est coordinateur du PCR et Franck Braemer directeur du Cépam, UMR 6130 CNRS-Université de Nice, Sophia-Antipolis. Participants : Université de Nice et Cépam : P. Arnaud, professeur ; S. Binninger et L. Lautier, doctorantes. CNRS et Cépam : D. Binder, directeur de recherche ; G. Davtian, ingénieur en SIG ; S. Roscian, ingénieur. Chercheurs associés au Cépam : B. Belotti, J. Latour, É. Pellegrino (post-doctorant), C. Salicis (IPAAM). IPAAM : G. Brétaudeau. Conseil Général 06 : C. Poteur, chargé de l'inventaire du patrimoine culturel. DRAC-SRAPACA : F. Suméra, conservateur et A. Guilcher, ingénieur. Université de Provence : D. Garcia, maître de conférences. Aix-en-Provence : N. Nin, archéologue municipale.

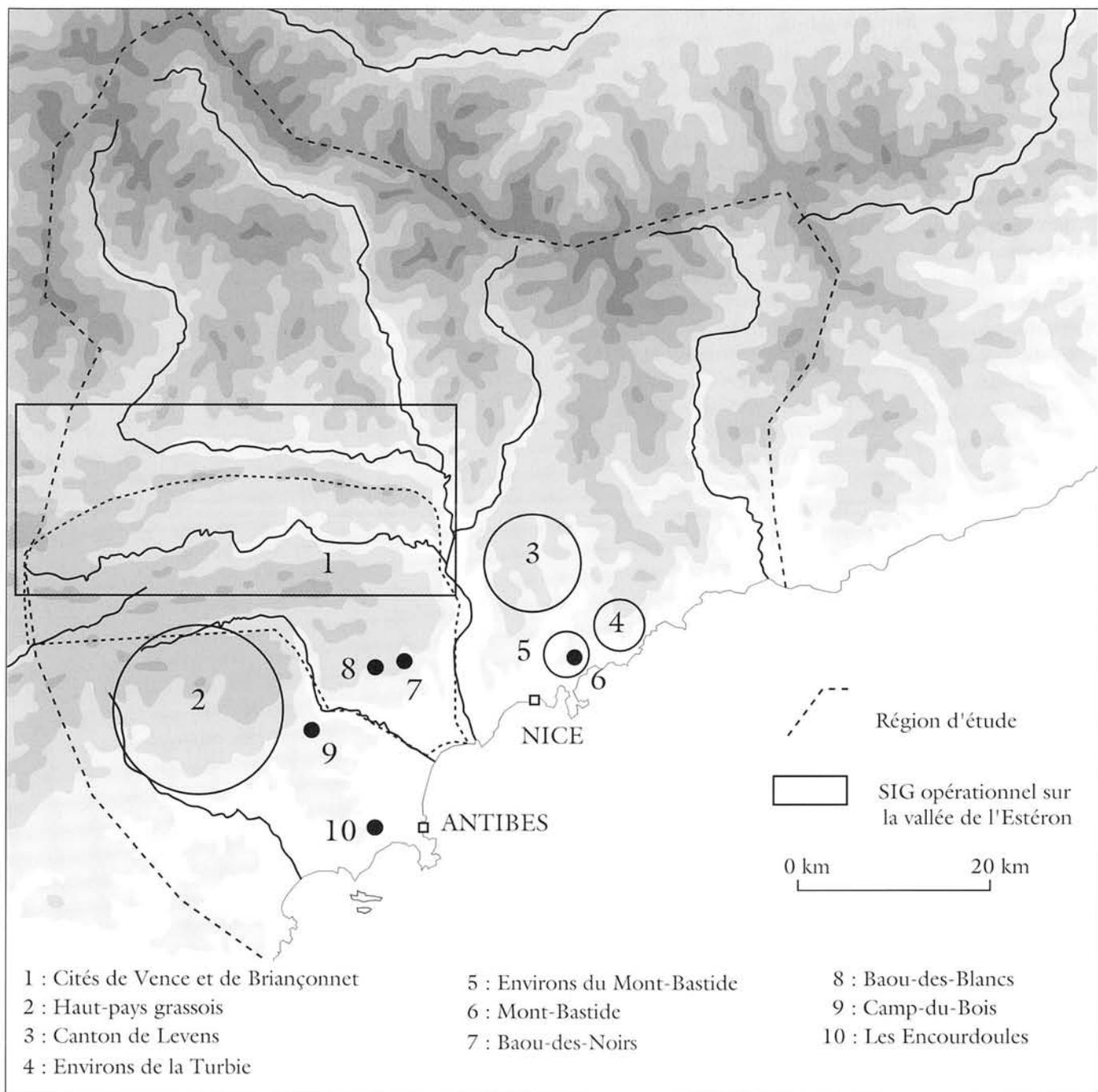


Fig. 41 — PCR « Enceintes de hauteur ». Carte des projets d'étude programmés dans le cadre du PCR.

Noirs (fouilles de J. Latour, 1999-2000), ou de sites réoccupés par des villages romains comme Le Montet (fouilles de L. Buchet, 1993-1995), Les Encourdoules (sondages de M. Gazenbeek, 1998-1999), La Borde-Carimai (sondage de M. Gazenbeek, 2000) et le Mont-Bastide (fouilles de P. Arnaud, 1998-2000).

Même si ces sites en cours d'exploration serviront de sites de référence, leur nombre reste toutefois très limité par rapport au corpus. Une synthèse sur les habitats fortifiés de hauteur doit donc forcément prendre en considération à la fois la partie visible actuellement, en particulier l'architecture des enceintes, et les collections issues des anciennes fouilles.

### ■ Programme

Nous énumérons ci-dessous rapidement les différents aspects que les participants développeront pendant la durée du projet (fig. 41) :

- Analyse des sites de hauteur de l'âge du Fer et encore occupés à l'époque antique.
- Reconnaître, caractériser et dater les occupations de hauteur autour du trophée de La Turbie.
- Étude sur les formes de l'occupation et leur articulation au sein du territoire d'une cité antique.
- Étude des mutations dans les systèmes de peuplement des cités antiques de Vence et de Briançonnet durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge.

- Étude du site du Baou-des-Blancs, connu pour ses fortifications appartenant sans doute à plusieurs époques, du site de l'âge du Fer et de l'Antiquité tardive du Camp-du-Bois, du matériel du site du Baou-des-Noirs.
- Fouilles du Mont-Bastide et des Encourdoules (âge du Fer et Haut-Empire).
- Étude sur le réseau de fortifications du Moyen Âge.
- Étude des liens entre fortifications et lieux de culte au Moyen Âge.
- Occupation du sol dans le canton de Levens.
- Étude du réseau d'enceintes dans le haut-pays grasois (région de Saint-Vallier/Caussols).
- Analyse du contexte de l'implantation du site du Mont-Bastide.
- Création de référentiels pour la datation des sites par l'analyse des céramiques provenant des fouilles actuellement en cours, mais également des fouilles anciennes documentées.

### ■ Cadre chronologique du projet

Toutes les périodes dont les vestiges se retrouvent dans les sites de hauteur seront donc prises en considération, sans insister sur l'âge du Fer, qui représente sans doute le lot le plus important du corpus.

La présence de matériel néolithique ou de l'âge du Bronze sur ces sites pose le problème de la genèse de certains sites défensifs de l'âge du Fer. L'étude en cours de J. Latour sur le Baou-des-Noirs, où l'existence d'une occupation de l'âge du Bronze final est attestée par les fouilles, s'articule en particulier autour de cette question.

Il est particulièrement nécessaire de prendre en compte la réorganisation de ces sites à l'époque antique, quand l'enceinte n'est plus en fonction, voire a été détruite, mais que le site continue le plus souvent à fonctionner (*cf.* les sites des Encourdoules et du Mont-Bastide).

Pour le Moyen Âge, période qui a vu la création de nombreuses enceintes de hauteur, dès la fin de l'Antiquité, le phénomène tardif de l'*incastellamento*, caractérisé par un habitat souvent perché, sera également intégré dans la réflexion. Les données peuvent s'avérer très intéressantes, notamment pour la modélisation du processus et l'extrapolation des résultats à des périodes antérieures.

### ■ Les outils à mettre en place lors du PCR

Pour mener à bien ce projet, nous proposons de mettre en place une série d'outils collectifs, en parallèle aux opérations archéologiques montées individuellement par les participants au PCR dans le cadre de leurs axes de recherche respectifs :

- Une grille d'analyse reliée à un système d'informations géographiques (SIG).
- La normalisation des plans d'enceinte.
- Une base documentaire (centralisation au Cépam des publications anciennes, numérisation des différents fonds de vues aériennes d'enceintes et d'autres fonds, dont le fonds Trubert).
- Travaux de terrain et révision du matériel des fouilles anciennes.

Michiel Gazenbeek

Ingénieur AFAN, chercheur associé au Cépam

**Bodard 1966-1967** : BODARD (P.) – Répertoire bibliographique, topo et biobibliographique des Alpes-Maritimes (Géologie du Pleistocène, préhistoire, protohistoire, époques romaines et paléochrétienne). *MIPAAM*, X, 1966-1967, 6-74.

**Bodard 1967-1968** : BODARD (P.) – Répertoire bibliographique, topo et biobibliographique des Alpes-Maritimes (Géologie du Pleistocène, préhistoire, protohistoire, époques romaines et paléochrétienne). *MIPAAM*, XI, 1967-1968, 5-70.

**Brétaudeau 1986** : BRÉTAUDEAU (G.) – *Les enceintes des Alpes-Maritimes*. Nice : Éd. de l'IPAAM, 1996. 589 p.

**Gassin 1986** : GASSIN (B.) – *Atlas préhistorique du Midi méditerranéen : feuille de Cannes au 1/100 000*. Paris : éd. CNRS, 1986. 246 p.

**Latour 1985** : LATOUR (J.) – L'*oppidum* du Baou-des-Noirs à Vence (A.-M.). *DAM*, 8, 1985, 9-24.

**Poteur 1981** : POTEUR (J.-C.) – *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Âge*. 1981. 3 vol. dactyl. (diplôme de l'EHESS).

**Vindry 1978** : VINDRY (G.) – Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875-1975). *DAM*, 1, 1978, 7-76.